

LES CAHIERS DE L'INSTITUT



Débat 18 mai 2011
© Secteur fédéral Midi-Pyrénées cheminots CGT



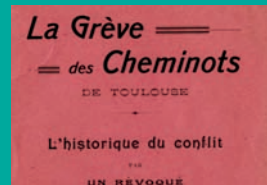
Grève Toulouse 1910 - © IHS CGT Cheminots

La grève des cheminots de 1910, à Toulouse.

Présentation de la journée
Toulouse
page 2



Lecture du livret d'un révoqué
Daniel Auberger
pages 3 - 8 - 14 - 38



La grève des cheminots de Toulouse
Patrick Chamaret
page 7



Intervention de Pierre Vincent
page 14



Intervention d'Alain Boscus
Grève générale et conflits sociaux
page 22



Débat
page 45



Archives
de la grève de 1910
page 54

CAHIER N° 45
3^E Trimestre 2012





Chères, chers camarades, madame, monsieur et chers amis, bonjour et bienvenue.

Le collectif IHS de secteur fédéral des cheminots CGT de Toulouse vous remercie d'avoir répondu à cette invitation. La participation importante à cette initiative démontre tout l'intérêt que vous portez et manifestez au mouvement social en général, dans le temps, mais aussi le regard et l'implication que vous portez dans les luttes actuelles.

Je citerai pour cette introduction une de notre camarade et président de l'Institut d'Histoire Sociale et Fédérale des Cheminots Patrick Chamaret qui est repris sur le livret explicatif de l'exposition et qui est dans cette salle que vous avez découverte et qui mérite un regard approfondi sur la grève de 1910 des cheminots.

«Connaitre l'histoire du mouvement social, c'est assimiler l'expérience des générations passées pour mieux comprendre les conditions nouvelles et innovées en intégrant tout l'acquis de la classe ouvrière».

Au collectif de secteur de l'IHS nous avons pris cette phrase comme un message à faire vivre, à faire partager, à comprendre avec les générations actuelles et impliquées syndicalement dans le mouvement social actuel. Aidé de l'expérience des luttes et grèves multiples de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e, faire revivre par le centenaire cette grève de 1910 est une chance et également une aubaine pour mesurer, comparer les contextes économiques, politiques, capitalistiques face aux attentes actuelles du monde du travail. 100 ans après, et c'est tout à notre honneur, nous remettons à la vie des grands moments de lutte qui feront qu'aujourd'hui nous parlerons encore d'acquis que la résistance des salariés défendent au quotidien avec la CGT.

Notre motivation pour cette initiative est venue aussi de par le caractère répressif qui suit toujours l'action et le mouvement social. En ce qui nous concerne et en restant dans le thème de ce jour, Toulouse paya très cher son implication dans la grève de 1910. Ce sont 37 révoqués que nous n'oublierons jamais. Nous avons décidé de les honorer aujourd'hui à l'occasion de cette initiative mais aussi de les immortaliser par la création d'un panneau complémentaire rajouté à l'exposition fédérale, ceci à leur mémoire et à partir de leur histoire.

J'arrête cette introduction en vous faisant part toutefois que nous sommes dans une situation inédite à plusieurs titres. La grève de «la thune» 5 francs journaliers revendiqués en 1910, aujourd'hui, encore cette revendication sur le pouvoir d'achat des salaires et pensions est au cœur des débats, des actions et surtout en tête des revendications portées par le monde du travail, inédite également car le lieu où se tient notre

rencontre-débat s'appelle la salle Lefranc, d'ailleurs j'assure de mon respect la personnalité citée. Voyez il ne pouvait y avoir meilleure coïncidence.

Avant de passer la parole, je tiens à vous présenter nos intervenants :

Patrick Chamaret, Président, Serge Brun : de l'Institut d'Histoire Fédérale des cheminots et ancien secrétaire de la fédération des cheminots. Pierre Vincent ancien Secrétaire Général Adjoint de la fédération des cheminots CGT et ancien administrateur de la SNCF. A ses côtés et membre du bureau de l'Institut d'Histoire Sociale Fédérale, Alain Boscus, Maître de Conférences à l'Université Toulouse-Mirail, Martine Bernard, Présidente de l'Institut Régional d'Histoire Sociale CGT Midi Pyrénées, Michel Ricci, Secrétaire général du secteur Fédéral Midi-Pyrénées des cheminots CGT et Daniel Auberger membre du collectif de secteur.

Je tiens, au nom du collectif à remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre et aussi à l'organisation du pot de l'amitié qui suivra cette rencontre. Aussi à remercier Guy Herbreteau notre animateur du collectif qui a beaucoup contribué effectivement à l'organisation de cette rencontre, Jojo Muratet qui a beaucoup travaillé sur le fameux 12^e panneau (que nous avons intitulé 37 en hommage aux révoqués) rajouté à l'expo, qui est une création du collectif de notre secteur de Toulouse. Merci à Martine Bernard, Présidente de l'Institut Régional, Michel Ricci, aux élus du secteur Midi-Pyrénées, à la Direction Régionale SNCF, et ses services techniques et logistiques qui nous ont permis de travailler et de pouvoir enregistrer nos travaux.

En essayant de suivre le programme je donne sans plus tarder la parole à Daniel Auberger pour la lecture d'une première partie du livret d'un des 37 révoqués retrouvé dans les archives fédérales des cheminots CGT, qui retrace le conflit de 9 jours de mobilisation et de grève à Toulouse. Il y est relaté des moments forts des réunions de syndiqués, des assemblées générales, des manifs et aussi du soutien populaire qui les a accompagnés tout au long de la lutte. Alors maintenant faisons que l'histoire soit utile au présent et que nos militants gardent espoir et la tête haute pour affronter toutes les mesures libérales et réformistes de l'entreprise et du gouvernement qui mettent en péril notre entreprise publique SNCF et qui plus généralement mettent à mal l'ensemble du tissu social de notre pays.

Je passe la parole à Daniel Auberger qui va nous lire un premier extrait du récit de la grève menée par les cheminots de Toulouse écrit par un des 37 révoqués. A toi Daniel.



Lecture (1^{er} extrait) du livret écrit par un révoqué.



AVANT-PROPOS

Le 21^{me} Congrès National des Travailleurs des chemins de fer, tenu à Paris au mois d'avril dernier, avait décidé le principe de la grève, comme seul moyen de faire aboutir les revendications formulées depuis dix ans et qui étaient les suivantes :

Relèvement général des salaires avec minimum de 5 fr. par jour;

Règlementation du travail;

Rétroactivité de la loi des retraites ;

Commissionnement des ouvriers.

Tous les délégués présents, pour la plupart secrétaires des groupes, s'engagèrent à faire, chacun dans leur milieu, la propagande nécessaire, et à préparer ainsi les esprits au grand mouvement qui, fatalement, devait se produire.

Cependant, certains d'entre eux, eurent foi dans les promesses du gouvernement. Afin de concilier toutes les opinions il fut décidé qu'une lettre serait adressée au président du conseil et au ministre des Travaux Publics, leur demandant de vouloir bien avoir l'obligeance de provoquer une réunion des directeurs des Compagnies qui, sous leur présidence, et en présence des délégués du personnel, discuteraient les revendications citées plus haut.

Les Compagnies dédaignèrent cette demande et ne répondirent pas.

— 2 —

Un mois après, nouvelle démarche. Même résultat. Pas de réponse. Si, cependant. Dans une lettre collective adressée à M. le Président du conseil, les directeurs des six grandes Compagnies firent connaître qu'ils étaient prêts à discuter avec leurs employés seulement. C'était un refus déguisé, digne des jésuites. L'exaspération des cheminots grandissait. Ces dédains et ces refus leur mettaient la colère au cerveau et la rage au cœur. L'instant approchait où le conflit inévitable allait éclater.

Le mouvement partit du Nord. Ce fut les ateliers de Tergnier qui, les premiers, entrèrent en lutte. Bientôt il se généralisa dans toute cette Compagnie. L'Ouest-Etat suivit et, peu après l'Est et le P.-L.-M. prirent part à la lutte. Seul, le Midi n'avait pas encore bougé. Nous verrons plus loin, dans quelles conditions il déclara la grève. Nous démontrerons quels furent ceux qui, trahissant les engagements pris au 21^{me} Congrès, restèrent inactifs, et faillirent aussi à leur parole. Faut-il les plaindre ? Doit-on les blâmer ? Au lecteur de porter sur eux, dans la plénitude de son indépendance, le jugement qu'il convient de leur appliquer !

La Grève des Cheminots

DE TOULOUSE

L'historique du conflit

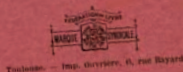
PAR

UN RÉVOQUÉ



Prix : 15 Centimes

Au profit de la Caisse de secours
des Révoqués



La Grève des Cheminots

DE TOULOUSE

L'historique du conflit

La bataille qui vient de se livrer est terminée.

Peu à peu, la fièvre de l'agitation cessera. Le temps, ce grand calmant, fera, peu à peu, tomber dans l'oubli les heures de lutte et d'agitation que, pendant huit jours nous avons vécues.

Pour que l'effort que nous venons d'accomplir ne soit pas perdu, pour que les leçons que comporte cette lutte, pour que les enseignements que nous avons retirés de cette action ne soient facilement oubliés, nous allons soumettre à toute la classe ouvrière sans exception, les phases de cette grève, qui, espérons-le, sera pour elle, une leçon et un exemple.

Nous, qui avons vécu de près ces heures tragiques, qui avons suivi pas à pas la marche du conflit, qui, à tous les instants de la bataille gigantesque soutenue contre toutes les forces de police, de provocations et d'oppression, nous pouvons sans en omettre un iota rappeler, du commencement à la fin, tous les détails de cette lutte.

Il a laissé trop de souvenirs dans notre cœur pour que, une trace profonde et ineffaçable ne soit restée dans notre esprit, trace qui, espérons-le restera inoubliable.

Le 13 octobre, dès 8 heures du matin, les principaux membres du Comité de grève, se réunissaient en comité secret. A midi, une communication téléphonique avec

notre camarade Saint-Germain, nous faisait connaître que le travail cesserait à Bordeaux, à l'issue de la réunion qui devait être tenue à 9 heures du soir, salle de l'Athénée.

A midi et demie, nouvelle réunion secrète, dans laquelle treize membres du Comité de grève — treize, chiffre fatidique — décidaient, après examen de la situation, la grève pour six heures du soir.

Sans bruit, discrètement, les camarades dévoués, préparaient les ordres de grève et les portaient aux divers agents chargés d'en assurer la distribution. Entre temps, une affiche était rédigée et apposée sur les murs de la ville, par laquelle tous les cheminots étaient convoqués à une réunion qui devait se tenir à la salle Riquet du café Faget, à 6 heures du soir.

Une certaine agitation se manifestait alors parmi les mécaniciens et chauffeurs qui, se rendant au travail, ou sortant du dépôt, avaient remarqué l'animation extrême qui régnait aux abords du Bar des Cheminots. C'est de là, en effet, où des délibérations secrètes étaient prises, que devait partir, le plus fort mouvement de cohésion et d'union qu'on ait jamais vu. D'abord, deux permanences furent établies. L'une, au Bar des Cheminots, pour le service de la traction ou Fédération Nationale; l'autre, au café Faget, pour le service de l'exploitation, ou Syndicat National.

Divers points de détail réglés, dans la fièvre de l'attente, les militants se dirigeaient vers la salle Riquet. Les treize du début étaient singulièrement renforcés. C'était alors cinquante, soixante, peut-être cent dévoués, qui, venant prendre des renseignements, se joignaient au gros des troupes qui avaient lancé le mouvement.

Au préalable, c'est-à-dire vers les 5 h. et demie, une lettre, rédigée par le camarade Bosc et adressée à M. le chef de dépôt, l'autre, par le camarade Cassagne, adres-

sée au chef de gare, faisait connaître à ces deux fonctionnaires de la Compagnie, la cessation du travail.

Dès 6 heures, la grande salle Riquet était noire de monde. Notre ami Cassagne donnait connaissance à l'assemblée des résolutions qui venaient d'y être prises et invitait tous ceux qui étaient partisans de la grève, à aller se faire inscrire et retirer leur carte de gréviste. Tout d'abord, trois dévoués camarades ne purent suffire à la délivrance des cartes. Cependant, vers minuit, un relâchement se produisit. Ce moment fut mis à profit pour faire le compte exact des grévistes régulièrement inscrits.

Le chiffre de ces derniers s'élevait alors à 447. Un peu après minuit, à la sortie du service dit mixte, l'affluence déjà constatée, reprit de plus belle, et enfin, à 6 heures du matin après la rentrée des divers services, l'on constatait 1.085 grévistes.

Le mouvement prenait de l'extension. Il ne devait que s'accroître. Nous eumes, alors, la satisfaction de voir que nos espérances ne devaient pas être déçues.

La grève des cheminots. — La gare de Castres a cessé d'être gardée militairement hier vendredi; les artilleurs qui depuis le début de la grève gardaient la gare, les aiguilles, les signaux, ont regagné leur casernement.

Le dépôt de Castres, qui dessert les lignes de Castelnaudary, de Montauban, de Bédarieux, d'Albi, compte environ 150 chauffeurs ou mécaniciens. Malgré la propagande faite parmi eux, aucune défection ne s'est produite, il n'y a pas eu le moindre incident et les trains sont toujours arrivés et partis normalement pendant que la grève sévissait ailleurs.

Arrestations et condamnations

Un certain nombre de mandats d'arrêt ont été exécutés à Paris et en province contre les meneurs de la grève des cheminots. Quatre parmi ceux-ci ont été arrêtés par le préfet de police dans les bureaux de l'*Humanité*. M. Jaurès et les députés socialistes présents ont protesté.

Des condamnations pour entraves à la liberté du travail sont prononcées par les tribunaux correctionnels.

Mobilisation et entrevue générale

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais les cheminots n'ont pas répondu à l'ordre d'appel de mobilisation.

Le comité de la grève a protesté contre les arrestations opérées et contre l'ordre de mobilisation des cheminots, et a adressé à M. Briand une lettre dans laquelle il dit qu'il est à sa disposition et à celle des Compagnies pour une entrevue générale.

Grève des cheminots. — A l'occasion de la grève sur divers réseaux des employés des chemins de fer, le préfet de l'Aveyron a réquisitionné un détachement du 122^e d'infanterie, sous les ordres d'un lieutenant, pour garder le viaduc du Viaur.
Ce détachement est arrivé sur les lieux mercredi soir, à trois heures.
Les trains circulent normalement sur cette ligne.

Circonscription de Carmaux

CARMAUX

La maladie du cheminot gréviculteur. — Aucune défection ne s'est produite parmi les mécaniciens et chauffeurs du dépôt de Carmaux.

A ce sujet, l'*Express* rapportait dimanche le joli trait suivant, qui dépeint bien l'état d'esprit des meneurs de cette grève :

Un cheminot d'un dépôt voisin, très connu pour ses idées avancées et son activité et incessante propagande en faveur de la grève générale, 48 heures avant la promulgation de ce mouvement se fit inscrire comme malade.

Ayant ainsi mis sa responsabilité à couvert vis-à-vis de la Compagnie, il continua de prêcher la révolte à ses collègues.

Mais ses camarades, ayant eu vent de cette... maladie, se sont empressés de reprendre leur poste et ont, depuis, déclaré qu'ils n'abandonneraient pas le travail pour suivre ce conducteur plus que facétieux.



Grève des cheminots Toulouse du 13 au 21 octobre 1910
© Secteur fédéral Midi-Pyrénées cheminots CGT



«On se sent humble de prendre la parole après ce témoignage aussi profond. C'est émouvant même»

Je voudrais dire, que l'exposition et le travail que nous avons fait sur la grève de 1910, n'est pas le premier travail réalisé sur ce sujet.

Nous l'avons fait dans le contexte de la préparation du congrès fédéral et d'une contribution de notre institut à celui-ci.

Nous l'avons voulu d'une part parce qu'il y avait une coïncidence calendaire, cela faisait 100 ans quasiment de date à date entre la tenue du congrès et le déroulement de la grève de 1910 qui fut un conflit particulier pour la corporation cheminote.

D'autre part aussi, compte tenu de la place importante de ce conflit dans notre histoire, pour rendre hommage aux luttes menées par les cheminots et d'autant plus que l'on verra par la suite que ce sont des luttes, des conquêtes revendicatives, qui vont laisser des traces encore aujourd'hui dans notre patrimoine social y compris des traces dans la pratique des luttes. C'est aussi cet aspect là qui est important.

Un autre aspect est qu'au travers de l'histoire on peut réaliser des transmissions de luttes, de témoignages, de vécus, d'enseignements entre les générations passées, actuelles et à venir.

On met donc notre expérience au service du présent. On dit souvent qu'il faut savoir d'où on vient, pour savoir où on va. Pour moi il est important de donner ce patrimoine, cette richesse pour les luttes d'aujourd'hui, d'autant que l'on sort de

deux conflits ces dernières années où il y avait les interrogations chez les cheminots, voire parmi les militants sur le contenu et la forme des luttes et notamment sur des sujets revendicatifs qui étaient déjà au cœur de la grève de 1910.

Je pense à la question des salaires, à la question des retraites comme à la question du service public, même si ce dernier n'existait pas encore à l'époque, ou encore sur le fret. Il y a aussi des similitudes avec la manière dont se développent les luttes à cette époque sur les différents Réseaux. Les réactions des cheminots sur les Réseaux ne sont pas uniformes; tous ne partaient pas dans l'action en même temps. Je crois qu'on a aussi rencontré ce type de difficultés dans notre tactique des luttes notamment dans les grèves pour la défense du fret et cela s'est confirmé pour les retraites. Donc on s'est dit peut être que l'on a intérêt à travailler pour montrer ces liens et ces expériences.

On va essayer de le faire avec Pierre Vincent en duo et de ne pas trop se marcher sur les pieds avec Pierre qui interviendra aussi sur l'historique du mouvement syndical.

Lorsqu'on aborde ces questions par comparaison il faut tenir compte des éléments d'approche de la période concernée.

Il faut bien voir quel était le contexte de l'époque. On ne peut pas simplement traduire les choses en les comparant avec le contexte d'aujourd'hui.

Nous allons faire un peu d'histoire, pour donner des éléments clés sur comment étaient structurées la vie politique et la vie syndicale. Puis nous évoquerons aussi la période qui a précédé le conflit parce qu'il y a, quand on travaille sur les 10-15 ans qui

ont précédé ce conflit, des éléments importants qui aident à la compréhension.

Autre aspect, puisque le sujet d'aujourd'hui est aussi la grève générale, il faut bien voir que lorsqu'on parle de la grève générale, on a tendance à la voir, y compris aujourd'hui, en terme de spontanéité où la forme tend à prévaloir sur le contenu revendicatif.

Au travers de l'exposition et de l'analyse que l'on fait du conflit de 1910, on s'aperçoit que là aussi il n'y a pas de spontanéité puisqu'il y a au cours de cette année 1910, (je laisse la place sur tout ce qu'il y a en amont que Pierre développera), ce que l'on appellerait aujourd'hui, une construction revendicative très nette et très importante. Sur les 8 ou 10 mois qui ont précédé le conflit d'octobre, et sous différentes formes d'activités et d'actions, puisque d'avril à mai de la même année, on dénombre de nombreux mouvements sur plusieurs Réseaux. (Il n'y avait pas internet, Il n'y avait pas la télé et pourtant l'action se développait un peu partout).

C'est dans un contexte de vie chère que ces mouvements ont pris corps.

En 1910, il y a eu une explosion d'inflation. Les salaires ne suivaient pas, les problèmes s'accumulaient. Une cherté de la vie qui était aussi source de pauvreté, de difficultés de vie. Mais il y avait également des débats sur le service des retraites, notamment sur le projet Berthou qui traînait depuis des années parce qu'il y avait cette revendication d'être mieux protégé socialement.

Un projet qui à cette époque était enterré à la chambre des députés. Il y avait donc une volonté importante de gagner sur ces revendications majeures et il y avait aussi des questions sur les conditions de travail

notamment en termes de repos et la question de la durée journalière de travail était très présente.

D'autant qu'il y avait des différences importantes entre les différentes compagnies. Bien sur il n'y avait pas le P4 ou ce que vous appelez aujourd'hui le RRH. Les compagnies avaient chacune leur réglementation du travail ou n'en avait pas, car c'était très hétéroclite.

Une construction qui s'est donc faite avec des meetings dans chaque centre ferroviaire de l'époque.

Il avait été recensé en deux mois, mars et avril, plus de 250 meetings locaux pour créer les conditions de l'action à partir des revendications que j'ai évoquées.

Le compte-rendu du congrès du syndicat national, (il n'y avait pas de fédération c'est pourquoi on ne dit pas congrès fédéral), qui s'est tenu en avril 1910 à Paris et qui était basé sur les revendications que l'on vient de citer les pose en terme de lutte. C'est à partir de là, au cours de ce congrès que deux opinions, puis deux motions, vont s'opposer. Ceux qui sont pour engager des négociations et attendre le bon vouloir du gouvernement et ceux qui sont pour la grève générale.

Il y a deux notions qui vont s'affronter. Cela conduira à ce que deux motions de synthèse soient retenues. L'une pour dire, il faut chercher la conciliation et l'autre pour déjà préparée l'action parce qu'on se doutait du refus des compagnies et du gouvernement. Donc le congrès s'était terminé sur ce double aspect.

En juin un évènement important, entre les deux syndicats présents à l'époque, Pierre y reviendra, le syndicat national et la fédération des mécaniciens chauffeurs «FMC» (ce dernier n'a rien à voir avec la FMC le syndicat maîtrise et cadres que nous avons connu plus tard) ce dernier était un syndicat important corporatiste.

Or en juin un accord sur une perspective de grève et sur les revendications se réalise entre les deux organisations, la convergence se fait.

La procédure de conciliation engagée conformément à l'une des motions du congrès du syndicat national échoue car elle est réfutée par les compagnies. A partir de là l'affrontement paraît inévitable. On commence à aller à l'affrontement notamment sur la Compagnie du Nord où commencent à se développer des foyers de luttes.

Ceci explique un peu la première partie du conflit où en août déjà des actes de grève se déroulent autour de Tergnier en sachant

que le FMC a une forte emprise sur ce centre.

Puis en septembre, un appel à la grève sur tout les groupes du réseau, sauf sur Paris Nord qui s'était déjà engagé et donc la grève commence à se mettre en mouvement avec une particularité, qui pourrait rappeler le mouvement de 95. Au moment où se déroule le conflit se tient le congrès de la CGT qui je vous le rappelle est née en 1895 et ce congrès a lieu à Toulouse or parmi les congressistes il y a certains militants qui sont des dirigeants du syndicat alors que la lutte se déroule.

Le vendredi 7 octobre 1910, des milliers de cheminots se réunissent à la Bourse du travail de Paris pour protester contre les révocations.

Cette grève gagne tout le réseau Nord, puis rapidement le réseau de l'Est. Mais elle se développe avec toujours en arrière plan ce conflit entre la stratégie prônée par les révolutionnaires et celle soutenue par les réformistes. Il y a également un fond revendicatif car la Compagnie du Nord a créé les conditions du conflit en supprimant les heures supplémentaires et en les remplaçant par des compensations financières moins importantes.

Le mouvement débute le 8 octobre dans le dépôt de La Chapelle, où travaille Emile Toffin. Plusieurs centaines de grévistes se dirigent vers le dépôt de la Plaine Saint-Denis, qui entre à son tour en lutte. Le lendemain, le 9 octobre, le Comité de grève propre au réseau Nord se réunit à Amiens et décide de l'extension de la grève à l'ensemble du réseau.

Finalement, dans la soirée du lundi 10 octobre, 3 000 cheminots se rassemblent en meeting à la Bourse du travail.

A ce moment-là le gouvernement choisit la répression et les cheminots sont réquisitionnés et convoqués avec la menace d'une triple sanction : militaire, professionnelle et pénale, pour ceux qui n'acceptent pas la réquisition. Ce sont tous les cheminots dans le cadre de leur statut qui seront réquisitionnés, avec bien sûr des menaces d'intimidation. Les membres du comité de grève bien sûr refusent de répondre à l'ordre de réquisition sont les premières victimes. Ils sont lourdement sanctionnés puisque révoqués, ce qui jette un froid parmi les grévistes et engendre des difficultés pour mener l'action.

L'objectif essentiel du gouvernement était de toucher l'appareil syndical existant, donc en priorité les militants des sections locales et y compris les dirigeants nationaux. Effectivement ça crée des difficultés

pour organiser et mener la lutte. C'est un élément important qui va malheureusement faciliter la tâche des compagnies et engendrer le doute et forcément rajouter aux difficultés pour la poursuite du conflit.

Dès le 11 octobre, les soldats du V^e Génie investissent les deux premiers dépôts entrés dans la grève, ainsi que la gare du Nord. L'armée s'installe rapidement sur tout le réseau. Le gouvernement Briand accentue la pression en décidant le même jour la mobilisation des cheminots du réseau Nord pour une instruction de vingt et un jours à partir du 13 octobre. La formule sera applicable aux autres réseaux, mais les cheminots refusent massivement d'obtempérer.

Dans la nuit du 11 au 12 octobre, un éphémère Comité de grève national, qui regroupe des représentants de chaque réseau, se réunit en formation restreinte. Beaucoup de responsables de la tendance réformiste (dont le secrétaire général du Syndicat, Marcel Bidegaray) sont à Toulouse au congrès de la CGT. Le Comité appelle à la généralisation de la grève pour le 12.

En riposte, le gouvernement lance vingt et un mandats d'arrêt contre les membres présents ou non à la réunion.

Le 13 octobre, le pouvoir force les feux. Le préfet Lépine arrête cinq membres du Comité central de grève en charge de l'organisation du mouvement dans les locaux du journal L'Humanité, où ils ont trouvé refuge.

Une vingtaine de mandats d'amener sont d'autre part délivrés à l'encontre de syndicalistes accusés d'actes de sabotage. Très vite, les compagnies répliquent à la grève par des révocations, dont les premières sont effectives le 13 octobre.

Le 11 octobre, Paris-Nord ne fait plus rouler que 18,5 % des trains habituels.

Le lendemain, 12 octobre, 12,5 % des trains seulement sont acheminés et les marchandises ne circulent plus.

Le 13, la situation se stabilise mais, le vendredi 14, un reflux est perceptible et le mouvement va vite s'affaiblir avec des îlots de résistance).

Sur les autres réseaux, le mouvement reste restreint, sauf sur le réseau Etat (le réseau Ouest vient d'être repris en gestion directe par les pouvoirs publics).

Suite à l'arrestation des membres du Comité central de grève, un deuxième Comité a été mis en place dont les orientations, connues des principaux animateurs, ne rassurent guère : Jean-Pierre Grandvallet, ouvrier aux ateliers d'Epernay (compagnie de l'Est), s'affiche réformiste et Robert Communay, du PLM, n'a pas une grande



Grève des cheminots - Toulouse du 13 au 21 octobre 1910 - IHS CGT Cheminots

audience. De plus, ils viennent de deux réseaux faiblement présents dans la grève. De son côté, la CGT décide de laisser au mouvement son caractère corporatif et ne s'engage guère au-delà de l'édition d'une affiche intitulée : « Bravo les cheminots ! ». De fait, *L'Humanité* devient l'organe officiel du deuxième Comité de grève et l'appui des députés socialistes est recherché pour dénouer le conflit.

Par voie de presse, les compagnies annoncent qu'elles vont accorder les 5 francs aux seuls Parisiens.

Du côté gouvernemental, on agite la provocation en évoquant que la police serait sur la piste d'une organisation nationale de sabotage visant à paralyser tous les transports.

Alors que la journée du 17 a connu une très forte vague d'arrestations (près de 400, dont 163 donneront lieu à condamnation, la plupart pour entrave à la liberté du travail, les organisations décident de relancer le mouvement en réalisant un meeting monstre le 17 octobre sur les pelouses du lac Daumesnil, à Vincennes, manifestation aussitôt interdite puis décommandée par les organisateurs.

Le second Comité central de grève appelle à la reprise du travail le 18 octobre, suscitant des incompréhensions, notamment à Toulouse où le mouvement de grève engagé plus tardivement était en phase ascendante. Et c'est là que Pierre prendra le relai.

Donc, en même temps on peut avoir un sentiment d'échec, quand un conflit se termine comme celui de 1910 s'est conclu. Puisqu'à priori aucune revendication n'a été satisfaite et que des centaines de révoqués sont restés sur le pavé. Dans le même temps, avec le recul on s'aperçoit que de cette grève, non seulement on peut en tirer un certain nombre d'enseignements, mais que l'impact positif est loin d'être négligeable. Et on pourra les détailler par la suite. Bien sûr on a dénombré plus de 3300 révocations parmi les grévistes cheminots chiffre retenu d'après les éléments d'appréciation qu'on a pu additionner. Donc à tous les niveaux des organisations l'impact est important. D'ailleurs par la suite la lutte tournera autour de la réintégration des révoqués. L'expérience montre, que la répression conduit souvent à détourner le centre d'intérêt des revendications initiales. Pourtant dans les mois qui suivent un certain nombre de revendications bougent, nous constatons que la revendication salariale est satisfaite dès 1911, la thune, qui était une pièce de 5 francs, revendication journalière, est accordée. Le régime de retraites mis en place en 1909 par les compagnies, s'il avait un réel caractère bénéfique en termes de protection il ne bénéficiait qu'à ceux qui rentraient dans les compagnies, après sa mise en place. La revendication consistait donc à obtenir la rétroactivité pour les cheminots qui étaient déjà dans les compagnies ce dont ces dernières ne voulaient pas. Cette revendication

fut satisfaite. Puis par la suite on sait que les choses ont bougé sur les conditions de travail mais aussi sur le droit syndical.

J'essaie de faire vite, un autre aspect c'est que ce débat qui existait toujours entre les réformistes et les révolutionnaires sur la conduite des luttes et qui était au cœur de l'action de 1910 ne s'est pas atténué au contraire. Ceci a fait qu'il y eu une interrogation sur la manière de continuer à faire vivre le syndicalisme et donc les débats au sein du syndicat national vont se déplacer sur le terrain de l'institution et donc du statut du syndicat qui rappelons-le s'adressait à certaines catégories de cheminots mais pas à l'ensemble. Cette réflexion va donc ouvrir la perspective d'aller à l'unification du mouvement syndical et donc vers la création de la fédération. Ceci mettra encore 5 ou 6 ans pour se matérialiser, puisqu'elle verra le jour en 1917. Cette évolution dans la réflexion consistant à dépasser l'aspect du syndicat national conduira donc à des changements très importants pour le syndicalisme des cheminots. En conclusion le regard porté sur ce mouvement apparaît comme un paradoxe. Au départ on a un conflit qui se traduit à son terme par un échec puis en même temps les aspects positifs apparaissent tant en terme de satisfactions revendicatives mais aussi en terme de perspectives pour d'autres luttes et d'autres conquêtes. Je crois qu'il faut voir la chose dans son mouvement et pas seulement de manière figée à un instant donné.



La bataille, dès lors, se dessinait, nette et précise. L'action décisive allait s'engager. Les forces de résistance des serfs de la voie ferrée; les forces de tyrannie et d'oppression des pouvoirs publics au service du capital, allaient entrer dans la mêlée et se livrer au combat. Deux forces contraires allaient se heurter. Les hostilités allaient commencer.

Le matin, dès la première heure, le Comité de grève toulousain faisait placarder les affiches annonçant à la population la cessation du travail.

Cette affiche était ainsi conçue :

« Au public Toulousain,

« C'est à bout de forces et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation que nous avons été obligés de cesser le travail.

— 6 —

« Ne crois pas que ce soit d'un cœur léger que nous créons pour Toulouse et pour le réseau du Midi une situation embarrassante. Non !

« C'est avec amertume, au contraire, et avec regret, que nous gravissons la dernière étape d'un pénible et douloureux calvaire.

« Ne nous accuse pas d'égoïsme.

« La misère dans nos familles est la cause déterminante de ces résolutions extrêmes.

« Plus de pain, pour la maisonnée.

« Plus de feu au foyer.

« Le vin nous est défendu !... Que faire ?

« Lutter pour la vie !

« Réfléchis et juge-nous. »

La lecture de cette affiche n'apprenait rien aux Toulousains. Tous, commerçants, ouvriers, rentiers, employés, connaissaient depuis la veille la cessation du travail, la grève des cheminots. Le bruit s'était répandu comme une traînée de poudre et les curieux qui stationnaient aux abords de la permanence, avaient confirmé la nouvelle.

Une foule nombreuse et sympathique, avide de renseignements se pressait à la porte de la salle Riquet. Simples curieux ou ouvriers, formaient des groupes compacts et animés où l'on discutait la chance de la grève et les moyens dont disposait la Compagnie pour enrayer le mouvement.

Pendant ce temps, la Compagnie surprise par l'ampleur subite de la grève, était obligée de supprimer les trains de voyageurs numéros 561 sur Ax, 451 sur Auch, 159 sur Cette et parvenait seulement à former un train qui, sous le numéro 115, prenait les voyageurs arrivés de Paris et qui auraient dû partir par l'express numéro 149.

Tous les trains de marchandise furent supprimés. Par crainte d'encombrement de la gare de Toulouse, ordre fut donné à toutes les gares d'arrêter et de garer jusqu'à

Lecture (2^e partie) du livret écrit par un révoqué.



— 7 —

nouvel ordre, les trains de marchandises se dirigeant sur Toulouse.

Les quelques trains de voyageurs, mis en marche au moyen d'un personnel de fortune, recruté au petit bonheur, partaient avec des retards fabuleux. Les quelques renards qui voulaient bien prêter leur concours, accomplissaient avec regret, leur besogne vile et répugnante. Les aiguilleurs, en service depuis la veille, 6 heures du soir, ne furent pas remplacés. Le personnel de la G. V. se réduisait à un chef de quai et deux pointeurs, alors qu'en temps normal il se compose de quinze pointeurs et cent hommes d'équipe. Le service des bagages était complètement désorganisé. Tout le personnel était en grève. Le service des messageries n'était assuré que par trois agents seulement. Les manœuvres subissaient le même sort. Seuls, restaient à leur poste, un chef de manœuvre et le triste sire qui est affecté à ce service en qualité de chauffeur. Bref, la désorganisation était complète. Pour parer à ces difficultés, créées par la grève, les chefs de la Compagnie, affolés, faisaient appel à tout le personnel dont ils pouvaient disposer. Les comptables manutentionnaient des colis. Les sous-chefs de gare donnaient l'exemple. Ils étaient chargés de l'étiquetage de bagages au risque de salir avec la colle, les reluisants brassards chargés de galons, dont ils étaient porteurs; ils s'acquittaient tant bien que mal de la besogne à laquelle ils étaient déshabitués depuis longtemps. Les trains partaient quand ils pouvaient et quand ils étaient prêts. Les rares voyageurs qui se risquaient encore à monter en voiture attendaient, stoïques le signal de départ. Le gâchis le plus complet régnait dans cette machine si délicate et si compliquée qu'on appelle le chemin de fer.

Tout était dans le désarroi. C'était l'anarchie.

Cependant la besogne du Comité de grève était de plus en plus lourde et difficile. Toutes les communications



Lecture (2^e partie) du livret écrit par un révoqué (suite).

— 8 —

étaient impitoyablement sabotées. Les télégrammes avec réponse payée envoyés de toutes parts ne parvenaient point. Toutes les correspondances étaient supprimées. Toulouse se trouvait isolé des autres gares du réseau.

La presse bourgeoise, largement rétribuée — nous osons le croire — par la Compagnie ne donnait que des nouvelles peu rassurantes sur la marche de la grève. Seul, le journal « Le Midi Socialiste » par les correspondances de ses rédacteurs du dehors — passées elles aussi au cabinet noir — pouvait donner la notion exacte de la situation.

C'est alors que le Comité de grève prit la résolution d'assurer un service de renseignements par ses propres moyens. Un service d'automobiles fut aussitôt organisé. De Toulouse à Cette et à Bordeaux, des camarades dévoués eurent la mission — périlleuse pour leur liberté, s'il en fut — de se rendre compte par eux-mêmes de la situation exacte de la grève. Cependant, des amis sûrs partaient dans toutes les directions. Leur tâche consistait simplement à aller dans les autres groupes du réseau, et rapporter au Comité de grève des renseignements sûrs, sur la marche du conflit. Ces envoyés, par le compte rendu de leur mission, donnaient au Comité de grève la force nécessaire à redoubler d'ardeur pour la bataille. Et le conflit continuait ainsi, plus âpre et plus violent que jamais. Les défections étaient nulles et, au contraire, le Comité enregistrerait avec joie la marche ascendante du mouvement.

L'on était alors à la fin de la deuxième journée. Nous voici à la troisième journée. Toujours infatigables, les grévistes tenaient trois réunions par jour. Le matin, à 9 heures, le soir, à 3 heures et à 8 heures. Les manifestations qui suivaient la réunion du matin, étaient toujours aussi nombreuses et aussi calmes. Librement, et sans contrainte aucune, elles circulaient en ville. Pas un cri, pas un chant; un recueillement complet.

— 9 —

Cela donnait une telle impression de force et de courage, que toute la population, devant un spectacle aussi impressionnant autant que nouveau pour elle, témoignait, par son attitude, toute la sympathie qu'elle portait aux braves qui luttaient. Le drapeau rouge du syndicat, flottait en tête. Un fier et rude gailard du service de la voie le portait courageusement. Et, quatre par quatre, dans un silence complet, suivait l'énorme cortège des grévistes. Leur nombre ne diminuait pas. Cependant, les journaux bourgeois, dévoués corps et âme à la puissance des compagnies, travestissaient sciemment la vérité. La « Dépêche » notamment, osait imprimer dans ses colonnes, que les grévistes n'étaient que 600 ou 650 environ.

Il fut décidé, pour l'édification des rédacteurs de ce journal, que la manifestation, au retour de la réunion tenue à la Bourse du Travail, défilerait devant l'hôtel de la « Dépêche » et qu'une délégation se rendrait auprès du directeur les priant de vouloir bien avoir l'obligeance de compter les grévistes et de rectifier dans son prochain numéro les chiffres erronés qu'elle avait donnés.

Cela fut fait. Justice fut rendue.

En effet, le lendemain, ce journal disait que le chiffre de grévistes accusé par le Comité de grève, soit 2,000, n'avait rien d'in vraisemblable.

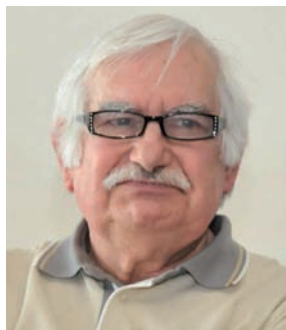
Par la force des choses, par la volonté tenace des grévistes, la « Dépêche » était obligée d'avouer son... erreur.

Pendant cette journée, une affiche rédigée on ne sait par qui, fut apposée sur les murs de la ville. Son titre portait : « Aux Ménagères ».

Ce placard, poursuivi d'ailleurs par le parquet, faisait connaître le nom et l'adresse des mécaniciens et chauffeurs qui n'avaient pas adhéré à la grève, ou qui avaient abandonné le mouvement. Elle produisit son effet. A sa lecture les dignes compagnes des grévistes se mirent de la partie. Par elles, un véritable boycottage fut organisé contre les

— 10 —

renards. Ses derniers n'osèrent plus sortir de la gare. La Compagnie, pleine de bienveillance pour eux, les nourrit au buffet, et leur assura le couchage, dans les locaux disposés « ad hoc ».



Je vais écarter tout de suite un souhait que vous auriez peut être espéré. Je n'aurai sûrement pas le punch du révoqué qui s'exprimait à cette époque là au niveau de la dynamique du langage de l'ampleur du verbe. Moi je voudrais simplement apporter à la discussion quelques pistes de réflexion, quelques éléments complémentaires en essayant de ne pas être trop long. Comme c'est un domaine que j'ai beaucoup exploré, par l'écrit, les questions qu'il soulève sont assez importantes. Je vais donc essayer d'être succinct pour qu'on puisse avoir un débat intéressant parce que je pense que dans ce genre de réunion, le débat est un moyen d'apporter des plus à la réflexion et d'enrichir un petit peu la valeur de notre colloque.

Dès que les cheminots se sont institués en structures nationales représentatives, ce fut d'abord la chambre syndicale en 1890 qui est devenue syndicat national en avril 1895, la question de la grève générale était à l'ordre du jour de tous les congrès et les congrès, à cette époque, c'était tous les ans. Donc il y avait une volonté qui s'exprimait, qui s'explique aussi par le métier, si l'on se replonge à cette époque là. Les déplacements se faisaient exclusivement par le rail pour les voyageurs et pour les marchandises. On peut comprendre que les gens qui travaillaient dans ces métiers là pensaient qu'une bonne grève générale allait permettre d'aller loin dans un devenir radieux, grâce au blocage du pays qui aurait vite eu raison des compagnies et du gouvernement.

Je rappelle aussi que la CGT des cheminots, même sans être une fédération, a été un acteur clé à la création de la CGT (septembre 1895) et qu'elle a fourni à la CGT son premier secrétaire général. Les cheminots comptent dans la CGT.

Donc il y avait volonté d'agir et il y avait la présence d'un dirigeant d'envergure Guérard On le disait anarcho-syndicaliste mais comme beaucoup, il évoluera.

À force de parler de grève générale, on décidera au congrès de 1897 de la déclencher pour 1898.

Entre temps, il y avait beaucoup de syndicats qui avaient manifesté la nécessité qu'il fallait encore réfléchir parce que le climat n'y était pas. On l'a fait quand même, cette grève générale qui a duré 3 jours avec une moyenne de grévistes sur les 3 jours, sur le plan national, de 75 grévistes. Sur l'ampleur de l'échec nos camarades de 1910 n'ont pas pu en avoir connaissance, mais lorsque les archives de la police se sont ouvertes, on s'est aperçu que ceux qui poussaient le plus à la grève générale, c'était des policiers. Ils ont réussi, en même temps qu'ils poussaient à la grève générale, d'intégrer la structure du syndicat national et lorsqu'il envoyait le matériel de propagande, en même temps que le matériel arrivait par la poste, le policier était à la porte de la maison, récupérait le matériel et arrêtait le gréviste. Enfin le gréviste potentiel car ils n'avaient pas eu le temps de se mettre en grève, ni d'informer ses mandants..

Je vous rappelle aussi que lors des congrès de la CGT y compris confédéraux on parlait beaucoup de la grève générale. Des individus extérieurs au mouvement syndical venaient donner des coups de main en prônant la grève générale comme la solution aux problèmes posés aux syndicalistes. Et même l'un d'entre eux parmi les plus fidèles à venir expliquer que la grève générale c'était la solution, s'appelaient Aristide Briand. Le même qu'on retrouve Président du Conseil en 1910, briseur de la grève des cheminots.

Ça montre bien que la grève générale c'est à la fois un moyen (Alain BOSCUS le prochain intervenant, évoquera ça mieux que moi) mais qui comportait une charge un peu bizarroïde. Il y avait la volonté de certains travailleurs, il y avait aussi un mythe et il y avait aussi des gens dont on ne connaissait pas trop pourquoi ils soutenaient cette chose là, sinon pour mettre en échec la classe ouvrière de façon définitive.

Cette grève de 1898 a pesé beaucoup et il y a eu aussi la volonté de la venger. Et il y a eu aussi des effets sur 1910 notamment avec des grandes difficultés de coordination de ce mouvement car il y avait parmi notamment les grévistes des souvenirs de 1898. Par exemple celle de ne pas recourir à la poste et d'essayer d'avoir des contacts directs pour expliquer ce qui se passait. Cela a sans doute joué un rôle pour Toulouse qui est rentrée dans son pic de grève alors qu'ailleurs la grève se désamorçait. On était dans le flou. Donc il y a eu des informations qui n'ont pas été données. Je rappelle aussi, Patrick l'a évoqué, que le congrès de la CGT se tenait à Toulouse au démarrage de la grève et que les dirigeants des cheminots qui se trouvaient au congrès de Toulouse n'ont rien fait du tout pour la grève puisque c'étaient des dirigeants de la tendance réformiste (réformistes entre

guillemets car ce n'est peut être pas la juste terminologie) qui étaient hostiles par principe à la grève générale.

Et le deuxième élément que je voudrais soumettre à votre réflexion, c'est ce qui s'est passé en 1909 dans le domaine social. Donc l'année de la veille de la grève de 1910 : 1909. C'est l'année des bouleversements chez les cheminots, le secrétaire inamovible que j'ai évoqué tout à l'heure Guérard est poussé vers la sortie et une nouvelle équipe s'installe, bien que nouvelle équipe soit un grand mot, puisque lui est parti, mais comme il avait réussi à mettre à la tête des cheminots une équipe de 13 personnes dont 11 n'étaient pas cheminots, on les avait laissés et on avait donc une situation un peu bizarre à la tête de l'organisation des cheminots. Il y avait une minorité qui était apparue beaucoup plus offensive, et beaucoup plus active. Donc, bouleversement chez les cheminots, bouleversement à la confédération, le secrétaire général est poussé lui aussi vers la sortie (Victor Griffuelhes) et après quelques attermolements il y a un homme connu par peu de monde qui prend la tête dans la CGT et on pense qu'il va rester en intérim. Il est resté plus de 50 ans puisque c'est Léon Jouhaux. Donc ça bouge dans les structures. Autres aspects très importants autour de Pierre Monatte apparaît la création de la Vie Ouvrière. Elle est créée en 1909 et cela permet aux minoritaires de s'exprimer alors que dans leur syndicat ils n'avaient plus la possibilité de le faire. Pour mobiliser et développer la bataille revendicative ce fut un plus indéniable.

Il y a eu un responsable proche de la VO qui s'est retrouvé à la tête de la fédération. Il a tenu 3 semaines, et après est apparu un dirigeant du profil Guérard qui s'appelaient Bidegaray qui a récupéré le fauteuil et lui il est resté jusqu'en 1928. Donc des hommes qui prennent la tête de l'organisation dans des conditions particulières et en général qui ne sont pas des révolutionnaires. Autre aspect en 1909 pour poursuivre dans la sensibilisation sur cette année là, il y a eu 2 grèves importantes des postiers, très fortes, où là aussi ils ont rencontré l'opposition et l'implication du pouvoir politique. Ce n'était pas encore Briand, c'était son prédécesseur qui s'appelaient Clémenceau. On sait que dans le domaine social, Clémenceau n'était pas très partisan du compromis, il était partisan du frapper fort. Les minoritaires cheminots ont essayé d'entraîner la fédération, dans le soutien actifs de la grève sans succès. Pourtant l'idée de grève générale était dans les têtes.

Ainsi il y aura la grève en 1910, je ne rentre pas dans les détails je pense que l'expo va vous permettre de mieux mesurer l'évolution disons que la grève a été très forte dans le Nord.

Il y a eu un grand mouvement parce qu'il s'est passé un événement. C'est l'évolution de la fédération des mécaniciens et chauffeurs, (c'est venu par le Nord), qui s'est rapproché du syndicat national qui a participé au comité de grève tout de suite.

Ce n'est pas une petite évolution parce que en 1906 le secrétaire général de la fédération des mécaniciens et chauffeurs indiquait que la grève était un crime contre la nation. Trois ans après il y a eu heureusement des gens qui ont fait évoluer les choses. Et une des raisons du succès sur le Nord c'est qu'il y a eu avec la fédération des mécaniciens et des chauffeurs avec la CGT. D'ailleurs, ils ne se sont pas trompés, le 1er révoqué a été le secrétaire général de la fédération des mécaniciens et chauffeurs sur décision du conseil des ministres. C'était vraiment la volonté de casser cette unité là. Il a donc été révoqué. Il n'est pas revenu dans la corporation, il s'est installé comme marchands de vins. Comme il était marchand de vin, il a maintenu des contacts avec ses camarades cheminots. Il a aidé à ce que la fédération des mécaniciens et chauffeurs continue d'avoir un rapprochement avec le syndicat national. Cela s'est accéléré après parce que la fédération des mécaniciens et des chauffeurs a eu un responsable sur le PLM qui voulait la réunification et préconisait la création d'une fédération pour tous les cheminots. Celui-là, il s'appelait Lucien Midol. La fédération des mécaniciens et chauffeurs appelait à adhérer à la CGT, c'est ce qui explique sans doute historiquement pourquoi les roulants à la SNCF ont toujours été majoritairement dans la CGT depuis janvier 1917.

Voilà, j'en termine sur cet aspect là.

Il y a donc eu une forte grève sur le Nord, forte grève sur l'Ouest qui venait d'être repris par l'Etat. Depuis deux ans, c'était devenu une compagnie de l'Etat; Il y a eu des grèves significatives mais le Nord a vraiment connu un fort mouvement avec des jours entiers sans circulation de train. Il y a eu vraiment une peur qui s'est produite. Mais je m'arrête un peu sur le Nord. Parce que la Compagnie du Nord était dirigé par les Rothschild et les Rothschild sont loin d'être des idiots. On peut penser ce qu'on veut par ailleurs mais, après la grève, ils ont beaucoup réfléchi à des aspects sociaux et ont beaucoup avancé dans ce domaine là y compris sur la question du logement. C'est à ce moment là qu'est apparu tout un système de logements sociaux, d'avant-garde pour l'époque notamment autour des idées de Raoul Dautry avec un effet non négligeable: c'est qu'en 1920 le réseau Nord était carrément absent de la grève. Le réseau Nord a eu beaucoup de mal par la suite à devenir un réseau où les mouvements sociaux étaient importants.

Donc je vais peut être en rester là et on en discutera dans les débats pour dire que : Oh, je ne vais pas faire une conclusion, elle serait inadaptée, inadéquate. Il y a eu un autre aspect qu'on a du mal à comprendre: pourquoi cela ne s'est pas concrétisé ? L'unité syndicale tout de suite ? Quand on lit les travaux du congrès des cheminots qui a suivi la grève de 1910, tout le monde évoque l'unité, la réalisation de l'unité. Alors ça ne s'est pas construit parce que les deux principaux dirigeants des minoritaires n'ont pas pu accéder au pouvoir dans la fédération et ont décidé de créer une autre fédération. Ils ont donc décidé de créer une fédération nationale des transports par voie ferrée et ont essayé de supplanter la présence

du syndicat national dans la CGT. Ils ont même assisté à un congrès confédéral de la CGT où les dirigeants de la CGT avaient invité les deux structures.

Bon, ça fait un peu bizarre. Cette tentative a avorté, mais cela a provoqué un très grand retard dans la création de l'unité qui a du attendre encore, sept années avant de se concrétiser. Elle n'a été affirmée qu'en janvier 1917 donc ça a amené du retard. Ça m'amène à mon ultime réflexion, c'est que lorsque l'on regarde les parcours des militants minoritaires, on n'est pas surpris de leur devenir. Très rares sont ceux qui se retrouvent longtemps dans le mouvement syndical. Autant les militants traditionnels restent dans le mouvement syndical, autant les autres on les trouve souvent, bien loin des idées qu'ils avaient dans leur jeunesse, ce qui fait qu'il y a des forces vives qui disparaissent. Je vais citer le cas le plus extrême, celui de la grève de 1920 quand les minoritaires prennent le pouvoir au sein de la fédération, ils désignent un secrétariat de 3 personnes Monmousseau Midol rien à redire. Mais Sirolle qui était un avant-gardiste de première, il est parti dans les bagages de Raoul Dautry, il a fini conseiller spécial du ministre Raoul Dautry. Il était suffisamment considéré comme quelqu'un d'important pour être dans la nouvelle fédération qui venait de se créer. La même chose pour les deux dirigeants de la grève de 1910 Bidamant et L.E. Guennic qui l'un et l'autre ont quitté le mouvement et ont pris d'autres voies que celles qu'ils avaient développé dans leur jeunesse. Il suffit de regarder le Dictionnaire Maitron et les biographies de ces personnages.

J'en arrête là en souhaitant ne pas vous avoir trop ennuyé.



X^e congrès du syndicat des mécaniciens et chauffeurs P.L.M. à Marseille, du 9 au 12 mai 1910
© IHS CGT Cheminots



Mais cela ne pouvait suffire. Aux abois, la Compagnie tenta d'user des grands moyens. Les ordres d'appel envoyés par la poste, étaient dès réception portés par les intéressés au Comité de grève. Cela ne portait pas. Les grévistes étaient résolus à passer outre.

Les menaces ne produisant aucun effet, la Compagnie allait user d'autres moyens.

Certains chefs, et non des moindres, eurent le triste courage de se charger de la besogne répugnante du racolage à domicile. Ils en furent pour leurs frais. Ce fut peine perdue. Leur triste mission ne donna aucun résultat. Cependant, ils ne se découragèrent pas. Ils firent accomplir, par leurs femmes l'œuvre immonde qu'ils avaient ratée. Rien n'y fit. Les ordres d'appel, n'ayant produit aucun effet, il fallait cependant, coûte que coûte venir à bout de ces sacrés grévistes. Ce fut alors l'entrée en scène de la répression illégale, inique, brutale et odieuse.

La gendarmerie fut chargée de porter à domicile les feuilles de route. Ils laissaient au domicile de l'agent, le dit appel. Cette feuille, enjoignait aux intéressés l'ordre de se rendre **immédiatement**, et sans délai aucun, à la gare. Ce fut encore une désillusion pour la Compagnie. Personne ne s'y rendit. Plus forts et plus tenaces que jamais, les grévistes dédaignaient et ces menaces et ces moyens extra-légaux. La situation s'aggravait et menaçait de devenir de plus en plus critique. Nous arrivons ainsi à la quatrième journée.

Cette journée, fut sensiblement pareille à celles qui l'avaient précédée. Pas de défections, pas de désordres. Toujours aussi calmes et aussi irréductibles, les grévistes se rendaient à la permanence faire viser leur carte de grève.

Lecture (3^e partie) du livret écrit par un révoqué.

— 11 —

Isolément ou en petits groupes, ils se dirigeaient ensuite vers la salle de réunion. Le tumulte des grandes foules, les discussions passionnées entre camarades, cessaient aussitôt l'apparition des membres du Comité de grève. Pas de longs discours, pas de phrases sonores et creuses. Un simple aperçu de la situation. Les événements connus et contrôlés relatés brièvement, l'exhortation au calme, et la recommandation de la dignité qui convenait à tous les camarades, et la réunion prenait fin. Si, parfois, l'itinéraire des manifestations qui suivaient les réunions était modifié, le but en était bien simple.

Le Comité de grève avait surtout à cœur, de faire connaître à la population toulousaine la valeur des affirmations de la presse bourgeoise. En même temps, cela permettait aux ouvriers des autres corporations, de se rendre compte « de visu » de l'importance du mouvement. Et tous les jours c'était ainsi. Aucune modification à la physionomie de la grève. Dans l'expectative, tout le monde attendait les événements. Cependant les embarras de la Compagnie grandissaient. Un gâchis épouvantable régnait dans tous les services. Un désordre impossible à décrire résultait de la désorganisation complète de toute direction. Les ordres donnés, et modifiés un instant après, achevaient de mettre dans l'embarras le plus grand, les misérables renards qui assuraient encore une caricature de service. L'on arrivait ainsi au cinquième jour de grève.

Au cinquième jour de grève la situation exacte était la suivante. Du côté gréviste pas de défaillances. L'ardeur des premiers jours se maintenait. Du côté Compagnie, lassitude complète de tous les chefs, énervement prodigieux des agents subalternes, surmenage excessif de tous. La situation devenait critique pour la Compagnie. Et la journée se passa ainsi, toujours calme, dans l'attente des événements. Ceux-ci ne devaient pas tarder à se précipiter. Un véritable coup de théâtre allait se produire. La



Lecture (3^e partie) du livret écrit par un révoqué (suite).

— 12 —

physionomie du mouvement allait profondément se modifier.

Le 19, vers 4 heures du matin, les membres du Comité de grève, présents à la permanence, furent informés que le Comité central de grève de Paris, avait décidé la reprise du travail. On courut aux renseignements. La « Dépêche » l'annonçait en dernière heure dans une note ainsi conçue :

« Paris, 19 octobre, 2 h. 30 matin (par téléphone).

« Le Comité Central de grève de Paris vient de décider la reprise du travail pour ce matin 8 heures. »

Ce fut un moment de stupeur et de doute, qui se refléta sur les visages des membres du Comité. Immédiatement par les moyens les plus rapides, le comité fut mandé d'urgence à la permanence. Là, après un débat approfondi et décidé de ne pas y prêter foi. Les nouvelles plus ou moins tendancieuses, publiées depuis le début de la grève, justifiaient largement la résolution du Comité. En conséquence tout le monde fut d'accord pour passer outre à cet avis, peut-être dicté par le gouvernement.

Mais la nouvelle avait transpiré au dehors. Plusieurs grévistes avaient lu la « Dépêche ». Il apparut alors au Comité de grève, la nécessité inéluctable de faire connaître la vérité et de mettre les grévistes en garde contre la fausseté de la note précitée.

C'est à la réunion du matin que cela fut fait. Dès la lecture de cette dépêche, personne ne voulut y croire. Tous furent unanimes à la prendre pour nulle et la journée se passa ainsi. Un camarade était parti la veille pour Paris. Avec impatience, le Comité de grève attendait de ses nouvelles. Rien. D'autres camarades envoyés à Bordeaux et à Narbonne, arrivèrent dans la nuit ou la matinée. Ces deux grands centres tenaient bon, et refusaient de se

— 13 —

plier à l'ordre de Paris. « Il est bon de dire que la dépêche annonçant la décision du Comité central de Paris était parvenue à Toulouse à 7 h. 45 du soir seulement. »

Le lendemain, c'est-à-dire le jeudi 20 octobre, les grévistes furent mis au courant de la situation. A la réception du télégramme de Paris, Cette et Béziers avaient repris le travail. Il ne restait donc en lutte que Bordeaux, Narbonne et Toulouse. Rien ne fut caché aux camarades. Tout leur fut dévoilé. Les démarches de notre camarade Saint-Germain auprès du renégat de la place Beauveau, les paroles de ce triste individu, disant qu'il se refusait à discuter avec des révoltés, la fin du mouvement à Cette et à Béziers, le résultat de la mission du camarade de retour de Paris, tout fut mis en lumière et publiquement dévoilé. Cela n'eut pas le don d'impressionner nos camarades. Dans un élan unanime, dans une touchante et sérieuse résolution, ils affirmèrent une fois de plus, vouloir continuer la lutte.

Nous resterons seuls, s'il le faut, dirent-ils, mais nous ne capitulerons pas.

Et la grève, mise aux voix, fut votée par 910 oui contre 78 non et 13 bulletins nuls.

C'était sous cette impression de volonté, de plus en plus affirmée que le Comité de grève fit placarder l'affiche suivante :

« Au public Toulousain,

- « Les trahisons ne nous découragent pas.
- « L'heure des résolutions héroïques est venue.
- « Dans la plénitude de nos droits, conscients de notre force, nous nous affirmons.
- « La perfidie de louches manœuvres, n'ébranlera pas nos forces, au contraire, les consolide et les vivifie.
- « C'est pourquoi nous déclarons, sûrs du succès, con-



Lecture (3^e partie) du livret écrit par un révoqué (suite).

— 14 —

« fiants dans la légitimité de notre cause, que la grève à
« outrance continue.
« Jusqu'à la mort, la Grève !

« Le Comité de grève. »

Et, lorsque, loin de la foule qui les acclamait tout à l'heure, dans le silence de leur étroite salle de réunion, les membres du Comité de grève furent au complet, ils eurent la vision très nette que l'heure des résolutions viriles allait sonner. Le moment était grave, l'heure était solennelle. Les responsabilités très nettes et très graves allaient s'établir.

Empreints d'une poignante et sincère émotion ils allaient délibérer en silence. Le cœur endurci par la lutte qu'ils venaient de soutenir, ne pouvait contenir de la pitié. Les minutes étaient tragiques.

Cependant il fallait se consulter et mettre fin aux divergences qui paraissaient se manifester. L'impression de la réunion ne devait pas dicter à ces âmes fortement trempées, la conduite à tenir. Ils se trouvaient, à présent, en face de terribles responsabilités.

Il fallait agir.

Ce fut dans cette atmosphère de bataille que délibéra le Comité.

Une longue et parfois vive discussion s'engagea. L'on finit cependant par se mettre d'accord. La base sur laquelle s'édifia cet accord fut la suivante : Presque tous les membres du Comité de grève étaient révoqués. Et alors l'alternative suivante, cruelle s'il en fut, se posait pour eux. Fallait-il en prolongeant le mouvement sacrifier d'autres victimes ? Fallait-il que le Comité puisse prendre sur lui la responsabilité d'autres révocations ? Tous furent d'accord que non, et que l'on devait engager les grévistes à reprendre le travail. Une nouvelle affiche fut rédigée sur-le-champ. Elle était ainsi conçue :

— 15 —

« A la population Toulousaine,
« A nos camarades,

« Après huit jours de grève, les conséquences de lâches trahisons ne nous découragent point.

« Plus fort que jamais, nous avons le droit d'affirmer notre vitalité, même dans l'adversité.

« Plus fort que jamais, nous pouvons dire que nous avons démontré irréfutablement la cohésion, la discipline et la sagesse de nos forces.

« Plus fort que jamais, nous pouvons affirmer notre confiance en l'avenir.

« Conscients de cette force, notre décision est un geste large de générosité.

« Assez de victimes !

« Assez de misères !

« Toutes les forces gouvernementales déchainées et, comme toujours, mises au service de l'égoïsme et la cupidité de la classe capitaliste, nous imposent des nécessités douloureuses dictées par des sentiments élevés.

« Nous n'hésitons pas, en face des responsabilités qui nous incombent, à vous dire :

« Revenez au travail !

« Les portes sont grandes ouvertes pour vous.

« Merci à vous tous, camarades grévistes de la confiance que vous avez placée en nous !

« Merci de la discipline à laquelle vous avez librement consenti toute une semaine !

« Nous sommes fiers de vous !

« Vous avez démontré que, désormais, vous pouvez vous dresser en face de la misère, en face de l'arbitraire des Compagnies qui, demain, auront à compter avec vous.

« Merci encore une fois, du courage et le prochain combat sera la victoire complète.

« Le Comité de grève. »

— 16 —

Et l'affiche rédigée, le Comité se rendit à la salle Bon-repos, où, impatients les grévistes attendaient le résultat des délibérations.



Grève(s), grève générale et conflits sociaux/ Approche(s) historique(s)

Intervention faite par Alain Boscus (Université de Toulouse-le Mirail) autour du centenaire de la grève de cheminots de 1910

C'est un plaisir pour moi de parler de des salariés. J'ai plutôt l'habitude de faire cours à des étudiants, mais j'ai des façons de travailler et c'est vrai que j'ai réfléchi et œuvré comme si, d'une certaine façon, j'allais parler à des étudiants. Et ce que je vais vous dire aujourd'hui, je le «recyclerai» en cours ou en séminaire. Des étudiants auront donc l'occasion de l'entendre ultérieurement, enrichi des remarques et ajouts que vous serez amenés à faire dans la discussion qui suivra.

Un sujet peu abordé

J'ai voulu élargir le sujet, c'est-à-dire ne pas m'en tenir uniquement à la question de la grève ou même de la grève générale, mais faire en sorte de comprendre que la grève est une des modalités du conflit social. Et même si c'est une modalité importante ou parfois jugée primordiale en France, privilégiée à divers égards, ce n'est pas vrai dans tous les pays et, en même temps, il y a des périodes où, y compris dans l'hexagone, le recours à ce mode de lutte, lui-même très divers et complexe, a été plus ou moins utilisé. En ce qui me concerne, c'est en historien que ces choses là m'ont intéressé, même si ce sont les sociologues qui ont travaillé le plus sur ces questions depuis plus d'une génération. Les historiens, finalement depuis maintenant pas mal d'années, sont en effet à la traîne. Aujourd'hui, très peu d'entre eux travaillent sur la grève et les conflits du travail. C'est en relation avec notre période; il ne faut pas se leurrer, là-dessus. Quand on abandonne l'approche critique en sciences économiques et sociales par exemple, quand on rejette de façon plus ou moins biaisée et avouée une grille de lecture en termes de classes sociales, on se retrouve avec des thèmes qui ne sont plus abordés, donc devant une véritable difficulté pour penser le réel. De ce point de vue, depuis maintenant de nombreuses années, on est passé «du jour à la nuit». Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les productions intellectuelles de ces deux dernières décennies (leur nombre et leur centre d'intérêt) à celles de la période 1960/70, ou même de lire les pages locales d'un journal comme La Dépêche du Midi... Cette relégation des questions sociales et de la conflictualité, largement entendue, n'a donc pas toujours eu cours. Surtout en ce qui concerne les ouvriers et les salariés dans leur ensemble. Au cours

de ce qu'un récent courant historiographique a nommé les «années 1968», par exemple, c'est-à-dire au cours du cycle de luttes qui va, selon divers critères d'évaluation de 1963 à 1979, la montée des mouvements sociaux et des différentes formes de conflit a donné lieu à une floraison d'historiens, et particulièrement d'historiennes de grand talent qui ont vraiment beaucoup écrit là-dessus (citons ici Rolande Trempé, Michelle Perrot, Madeleine Rebérioux...). Donc aujourd'hui, je dois dire qu'en dehors de Stéphane Sirot (qui travaille avec l'Institut CGT d'Histoire sociale au niveau national) et de quelques autres tels Xavier Vigna (dont les problématiques dépassent cependant largement les thèmes liés à la conflictualité), peu nombreux sont les collègues qui se penchent sur ces questions. Dans mon domaine, l'histoire contemporaine, les «sciences humaines et sociales» sont, en quelque sorte, orphelines... Il y a certes de bonnes études mais elles sont assez limitées. On a beaucoup de monographies. Et si l'on a accumulé énormément de choses sur les grèves, il nous manque tout de même une étude détaillée et précise qui puisse nous permettre de comprendre ce qui s'est joué en différentes périodes historiques et en différents lieux ou secteurs, en reliant les évolutions enregistrées à l'ensemble de la structure économique et sociale, de la montée de l'interventionnisme étatique à l'offensive néolibérale des quarante dernières années, de l'apogée du syndicalisme aux multiples difficultés résultant directement de la crise des années 1970 puis de la financiarisation et de la mondialisation. Je laisse tout cela de côté mais il faut quand même bien marquer la différence entre les périodes ainsi que les conséquences que cela a engendrées quant à notre domaine d'étude. J'en dirai plus aux étudiants, bien sûr, puisque eux sont particulièrement intéressés par les questions méthodologiques.

Un sujet complexe, difficile à étudier

Je veux aussi souligner un point: il n'est pas aisé d'aborder ce thème des conflits salariaux. C'est en effet un sujet particulièrement complexe parce que dans une grève, au cours d'un conflit social, on peut dire, d'une certaine façon, que «tout se joue».

C'est un révélateur de troubles nombreux, difficiles à hiérarchiser et eux-mêmes liés à la relation salariale, fondamentale, inégale et source de rapports de forces évolutifs. Bien souvent, en effet, une grève n'est pas simplement une réaction qui se limite à une question relative au travail; première, celle-ci n'en est pas moins liée à d'autres, plus «englobantes». La conjoncture économique joue, de même que les enjeux politiques; et il faut aussi compter avec le soubassement idéologique, historiquement constitué. La façon de percevoir le conflit est aussi importante. Chacun de nous a diverses façons de comprendre les oppositions sociales et leurs modalités. Et peut être même y a-t-il en chacun de nous des doutes et des flottements lorsqu'il s'agit d'analyser une situation précise, y compris lorsque l'on se trouve directement impliqué. Nombre de personnes et beaucoup de salariés, en effet, pensent le conflit ouvert comme quelque chose d'anormal, la «norme» se trouvant selon eux plutôt du côté du consensus. Et il faut bien reconnaître que cette grille de lecture un peu simpliste est relativement bien servie par des forces médiatiques, politiques, juridiques, sociales, culturelles... particulièrement puissantes. Mais après tout, cette façon de voir a toujours existé, et il est vrai que l'entente, le compromis, la concertation... ont occupé dans l'histoire une place fort importante, avant, pendant et après les conflits, ce qui oblige à ne pas opposer terme à terme ces réalités...

D'autant qu'il y a d'autres façons de comprendre le conflit. Il est aussi, en effet, un mode de régulation, une «respiration du social». En cela, il inclut donc toutes les formes de discussion et de règlement et ne s'oppose pas au compromis dès lors qu'un rapport de forces quelconque est institué (à long, moyen et court termes, de façon plus ou moins rude et avec des modalités variées et changeantes). Là encore, tout dépend des périodes et des conditions concrètes dans lesquelles évoluent les salariés. Donc, la façon d'aborder la conflictualité elle-même va influencer sur les questions que l'on pose à la grève et aux conflits sociaux.

Il y a aussi des cas où la complexité nous ramène à des questions de pure psychologie sociale et individuelle. On sait par exemple qu'à l'intérieur de tout groupe, y compris dans les syndicats, se trouvent et agissent des leaders qui jouent effectivement un rôle primordial, qui s'impliquent plus que d'autres, pour diverses raisons, qui ont ou prennent des responsabilités, qui se révèlent et informent leurs camarades en mettant à nu les enjeux de la lutte. Quand Pierre faisait tout à l'heure allusion au Maitron, quand on lit les notices de ce Dictionnaire du Mouvement ouvrier fran-

çais, on voit très bien que la personnalité des militants joue parfois un rôle de premier plan. Nul besoin de convoquer pour cela les figures nationales ou historiques. Cela se comprend et c'est «normal». Nous avons tous des «caractères» et, à l'intérieur du mouvement social, dans des moments durs ou des moments de crise (car il faut aussi saisir le conflit comme un moment difficile même s'il a une dimension libératrice et joyeuse), ça peut jouer de façon considérable. Une fois signalées, je laisse de côté ces choses là mais c'est un fait dont il conviendrait de prendre la mesure exacte.

En employant un concept forgé par Max Weber, on dit en sociologie et en histoire que la grève, et plus largement le conflit salarial, est un «fait social total». C'est-à-dire que ce phénomène renvoie à tout ce qui se passe dans la société, mettant potentiellement en jeu l'ensemble des questions et pas simplement celles liées au conflit lui-même ou aux raisons du conflit, celles-ci étant d'ailleurs plus ou moins limitées. Ce n'est donc pas facile de l'étudier, qui plus est lorsque l'on est historien parce qu'il faut aller chercher des modes d'approche divers, sociologiques, philosophiques, psychologiques, etc, tout en bénéficiant de sources malheureusement souvent lacunaires et particulièrement «orientées» par les points de vue sociaux, politiques, idéologiques opposés des parties prenantes du conflit. Dans ces conditions là et dans le contexte de refoulement du social dont j'ai déjà parlé, toute approche, même scientifiquement fondée par une méthodologie adaptée, apparaît aujourd'hui suspecte dans le milieu académique. C'est en partie pour cette raison que celles et ceux qui osent s'y frotter, en sciences humaines et sociales, sont rares. Enfin, c'est aussi un sujet difficile à étudier parce que les mesures, indices et données factuelles fournies par les administrations, les entreprises et les organisations syndicales ne nous aident pas. Il faut insister sur cela : du côté des pouvoirs publics, par exemple, nous avons un appareil statistique qui n'est pas bon du tout, et il est encore moins bon si l'on regarde en arrière. Songez que l'on n'a une bonne statistique que pour ce qu'on appelle les «journées individuelles non travaillées». Cela veut dire que tout ce qui fait moins d'une journée n'est pas comptabilisé. Heureusement, nous avons à présent un ensemble de données important grâce à l'«Enquête réponse du ministère du travail», qui date d'une dizaine d'années seulement et qui prend en compte des variables plus fines et précises. Mais cette enquête n'est réalisée que tous les 4 ou 5 ans. Alors on en reste souvent à ces «journées individuelles non travaillées» qui ne comptabilisent qu'une forme du conflit, c'est-à-dire l'arrêt de travail d'au moins 1 jour. De plus, si on retourne en

arrière, on s'aperçoit qu'il a fallu attendre 1982 pour que les fonctionnaires soient intégrés dans cette statistique des «journées individuelles non travaillées». Et songez qu'aujourd'hui, la statistique des conflits de la fonction publique, ne prend toujours pas en compte ceux des hôpitaux. On reste donc dans le flou et on est confronté à des difficultés dès que l'on veut analyser l'ensemble des conflits de près et dès que l'on veut faire des comparaisons d'une période à l'autre. Il faut donc vraiment être déjà un expert en statistiques sociales pour comprendre ce qui se passe. Et ceux-ci sont très peu nombreux. Je citerai Sophie Bérout à plusieurs reprises parce qu'elle fait partie de cette petite frange de personnes qui comprennent ces questions là, étant sociologue mais maîtrisant parfaitement le cadre historique des évolutions. Quant aux journalistes qui suivent ces questions, inutile de vous dire que bien peu prennent les précautions analytiques et méthodologiques de base !

C'est difficile aussi parce qu'on est toujours attiré par les conflits majeurs ou jugés tels, ceux qui sont «héroïques», ceux qui comportent des moments de paroxysme particulièrement médiatisés, ceux qui émeuvent pour diverses raisons (longueur, acteurs en présence, événement particulier, médiation...). Cette façon de voir est d'ailleurs très présente au sein du mouvement syndical et des «anciens» que nous sommes amenés à interviewer. Ce sont donc ces conflits là qui vont attirer notre attention et laisser dans l'ombre toute une part, parfois même la part la plus importante de la conflictualité qui, pourtant, est aussi essentielle que la grève ou le rapport conflictuel direct, ouvert. Il y a donc bien ce côté-là, qui complexifie encore plus le sujet. D'autant que j'ai noté d'autres phénomènes qui en brouillent la compréhension, notamment la façon de caractériser le conflit. Qu'est-ce qu'un «conflit long» ou un «conflit court» ? Et est-ce bien ou mauvais qu'il soit long ou qu'il soit court ? Il n'y a pas de réponse univoque, bien sûr, puisque c'est le contexte qui prime. Lorsqu'un conflit dure, cela peut signifier que c'est mal parti; mais cela veut peut être dire aussi qu'il y a une détermination de lutte exceptionnelle, un rapport de forces particulier, ou un adversaire particulièrement coriace, ou un enjeu très élevé... Nous devons donc faire attention à ces choses lorsque nous analysons tout ce qui relève des rapports sociaux. De même, comment distinguer et caractériser les «conflits violents» et les «conflits pacifiques» ? Les «conflits massifs» et les «conflits limités» ? Les «conflits à caractère social dominant» ou «à caractère politique» ?... Puis il y a une autre façon de les aborder ou de tenter de les cerner, que vous connaissez bien comment dire, à l'issue

d'une grève, si elle s'est soldée par un échec ou bien par une victoire ? Quiconque a été partie prenante, à un moment donné de sa vie, d'un arrêt de travail sait qu'il n'est pas facile de le dire, car ce peut être un échec dans le court terme, mais une très grande victoire à moyen ou à long terme. Et chacun sait aussi que l'issue peut comporter en même temps des éléments de victoire et d'échec, notamment lorsque le compromis ou la conciliation l'emportent (ce qui, en soi, peut être considéré par de nombreux salariés confrontés à des directions autoritaires et intransigeantes comme une vraie victoire...). De plus, comment hiérarchiser les indices permettant d'évaluer ces choses ? Qui peut faire la synthèse de tout cela, sur le long terme, et nous donner une leçon d'histoire complexe mêlant tous les déterminants et tous les facteurs dans une compréhension d'ensemble convoquant toutes les approches possibles ? En tout cas, ce n'est pas mon intention ; je suis totalement incapable de le faire ! C'est pour vous dire que tant que l'on n'aura pas débroussaillé ces questions, ce sera compliqué d'avancer en sortant des terrains balisés et des à-peu-près plus ou moins connus des salariées ; ces à peu près qui hantent plus particulièrement l'esprit de nombreux militants, souvent les plus à même de cerner tout cela avec le plus de justesse (mais pas de façon dépassionnée). Je ne dis pas que nous n'y parviendrons pas un jour, mais nous en sommes encore assez loin.

Je vais donc cerner modestement, en deux parties, le sujet que vous m'avez demandé de traiter, en le faisant en « socio-historien », c'est-à-dire sans préjuger des raisons, des formes, des acteurs et des objectifs des conflits sociaux. Tout en partant cependant de l'idée que le conflit social est lié à la structuration en classes sociales de nos sociétés, aux rapports d'exploitation et de domination, aux inégalités d'avoir, de pouvoir, de valoir et de savoir. Une façon de vous dire que, en ce domaine comme en bien d'autres, c'est Marx et Bourdieu qui m'accompagnent. Je ferai d'abord le tour des avancées historiographiques, pour dire ce que l'on sait de la grève sur à peu près deux siècles, depuis qu'elle est apparue dans la société industrielle (mais elle existait avant). Ensuite j'aborderai plus en citoyen soucieux du présent les questions et problèmes que posent le conflit social et la grève à un historien comme moi mais aussi, d'une façon générale, à la société tout entière.

Perspectives historiques et acquis historiographiques

Premier acquis : dans le temps long, on observe des vagues, des scissions plus ou moins longues. En deux siècles, la grève a en effet progressé, elle a évolué parce que les salariés lui ont donné une visibilité plus grande. Il y a eu plusieurs « vagues de grèves » qui permettent de signaler l'existence de plusieurs « âges de la grève ». Stéphane Sirot a repéré « trois âges de la grève » que j'ai bien notés, eux-mêmes à mettre en relation avec les « trois âges du syndicalisme » qui leur correspondent, tout en avançant l'idée que nous serions entrés depuis peu dans un « quatrième âge du syndicalisme » et donc de la grève. Manquant de recul pour apprécier cette dernière proposition, je m'en tiendrai essentiellement à la longue période précédant les évolutions récentes. On aurait donc affaire d'abord à un « premier âge », celui de l'exclusion, qui va de 1789 à 1864-1884, de la Révolution française, donc, aux lois portant dépénalisation de l'arrêt de travail puis, vingt ans après, liberté syndicale. Contrairement à ce que l'on affirme souvent, en effet, ce ne fut pas un « droit de grève » que le Second Empire accorda en 1864. Il y avait simplement l'idée qu'on ne pouvait plus être poursuivi et condamné quand on était partie prenante d'une « coalition » aboutissant à la rupture du contrat de travail. Avant cette date, dans cet âge là qui a quand même duré plusieurs décennies, c'est l'exclusion et l'interdiction qui l'emportaient : le gréviste, coupable par définition juridique, était potentiellement traité comme un délinquant, des tolérances et indulgences pouvant ici et là exister. La grève est donc restée marginale, sans être exceptionnelle en quelques lieux ou quelques corporations. C'est intéressant à remarquer pour comprendre que ce n'est pas le droit qui crée le fait : c'est toujours le fait qui crée le droit. Nous avons entendu tout à l'heure le Chant des canuts, et cela était tout à fait justifié, puisque la grève la plus importante, la plus tragique aussi (d'une certaine façon) du XIX^e siècle, est en effet celle des canuts, d'abord en 1831 et ensuite en 1834. Donc là, dans un premier temps, il y eut un âge long de l'exclusion. La nuit noire, en un certain sens qui correspond à la nuit noire du mouvement ouvrier en général, à la montée du capitalisme triomphant.

Ensuite, Stéphane Sirot distingue un autre âge qui va de 1864-1884 à 1939. Cela se discute évidemment, mais je simplifie pour aller vite, sans pour autant dénaturer sa pensée. Cet âge va de la reconnaissance du conflit social et du syndicalisme jusqu'à la

seconde guerre mondiale ou à l'après Front populaire. Cette période correspond, dit-il, à « l'âge de l'intégration ». La grève, le grand conflit s'intègre dans la vie sociale, dans la vie politique, dans la question économique et sociale, dans les esprits et les formes d'expression de la quasi totalité des couches sociales (qui l'apprécient de façon différente, voire opposée, bien sûr). Et le conflit, l'arrêt de travail, devient courant, visible, massif. Est-il en voie de banalisation ? C'est un terme que je n'aime pas parce qu'il pourrait signifier qu'il était facile d'arrêter le travail pour revendiquer, alors que l'on sait très bien encore aujourd'hui, comme on l'a su en 1919-1920, avant et après le Front populaire et même après 1968, après ces grands moments très forts de lutte, qu'il n'était pas aisé de se mettre en grève dans nombre d'entreprises. D'innombrables militants et divers syndicats de base en ont fait l'expérience amère (j'ai en tête ce qu'ont pu me dire des militants CGT et CFDT de l'aéronautique toulousaine des années 1970). N'étant jamais sans conséquence, on ne peut pas vraiment dire que la grève s'est apparentée dans l'histoire à une sorte de banalisation. Il vaut mieux faire attention au vocabulaire que l'on emploie. Je ne m'étends pas là-dessus... Et puis après 1945, il y a une nouvelle période, couverte par un autre terme que je n'aime pas beaucoup, mais que j'emploie tout de même car les historiens et les sociologues l'ont adopté. C'est « l'âge de l'institutionnalisation » ou de « l'intégration ». C'est vrai que la grève et le syndicalisme sont, en un certain sens, « institutionnalisés » puisqu'ils sont constitutionnalisés par le préambule de 1946. Mais ça ne les rend pas pour autant intouchables, d'autant que toute institution ne vaut et ne se révèle qu'en fonction des contextes et des pratiques (administratives ou autres) qui permettent de les faire fonctionner. Et on sait toutes les tentatives qu'il y a eu et qu'il y a encore pour limiter ce droit conquis de haute lutte. Il est vrai que c'est aussi « l'âge de la régulation », mais une régulation largement entendue, qui dépasse celle du conflit et qui relève de la régulation économique et sociale dans son ensemble, de l'intervention de l'Etat, et de toutes sortes de choses, rapports de forces compris, issues du compromis de l'après-guerre et du « keynésianisme appliqué » des « Trente glorieuses ». Enfin, je laisse pour l'instant de côté cette idée que, toujours selon Sirot, nous serions peut-être entrés depuis le « crépuscule du XX^e siècle » dans « l'âge de la co-gestion » correspondant au « triomphe du syndicalisme d'accompagnement ».

Pourquoi évoquer ainsi ces différents « âges » ? C'est pour dire que derrière le mot « grève », il y a des « usages de la grève » évolutifs et divers. Plus généralement, le



La révolte générale et la répression sanglante. Le jeudi 25 mars 1886, le charbonnage du «Bois Communal de Fleurus» se mettait en grève et faisait arrêter une mine voisine, la «Société du Nord» à Gilly. De mine en mine, des groupes de grévistes formaient des cortèges et se répandaient partout pour arrêter d'autres puits - DR.

conflit salarial d'aujourd'hui ne ressemble pas à celui d'hier ni à celui d'avant-hier. Et en ce domaine, demain sera encore différent. Donc les contextes, les formes, les conséquences ne sont pas les mêmes, tout comme les façons de se mettre en grève ou encore le rapport de force avec les autres acteurs de la vie sociale. Derrière le même mot, il y a souvent des choses différentes, en histoire, dès lors que la longue période est scrutée. Et, par conséquent, les acteurs (Mouvement ouvrier/Patronat/Etat) ne sont pas non plus exactement les mêmes. Le syndicat d'aujourd'hui par

exemple, lorsqu'il anime une grève, diffère énormément des premières organisations créées après 1884, et le rôle des premiers militants qui luttèrent lorsque les syndicats n'existaient pas encore ou lorsque tout acte militant était sévèrement réprimé, était lui aussi tout autre. Les mêmes mots : syndicat, militant, grève, pouvoirs publics, conciliation... renvoient donc à des réalités en partie différentes selon les époques. Il ne faut pas perdre cela de vue puisque ce n'est pas le concept qui compte ; c'est ce qu'il recouvre. Ce ne sont pas avec des abstractions que les salariés vont à la bataille, c'est

avec le réel qu'ils se frottent, dans un cadre bien concret...

La grève a toujours existé. Elle est aussi vieille que le travail contraint, servile ou salarié. Depuis l'Égypte des pharaons, en passant par le Moyen âge et l'Ancien régime, des mots différents, fort intéressants, ont permis de caractériser l'arrêt de travail (et le « remuement » qui allait avec) : émeute, charivari, tric, cabale, coalition... Il y eut un riche vocabulaire et finalement le mot grève n'est apparu qu'au XIX^e siècle, comme pour signaler, d'une certaine façon, l'entrée dans la modernité. On avait désormais affaire à un fait aux contours renouvelés à rapprocher, bien sûr, du développement du capitalisme et de la révolution industrielle, de la multiplication des fabriques et de la constitution du prolétariat moderne, encore bien fragile, atomisé et divisé. L'arrêt de travail moderne n'apparaît donc vraiment qu'au milieu du XIX^e siècle et la grève moderne c'est donc celle du salariat capitaliste. C'est le capitalisme qui fait que, à un moment donné, la concentration ouvrière comme la concentration industrielle et l'exploitation des salariés vont poser des problèmes nouveaux. Et ce sont ces phénomènes qui vont susciter des réactions, des relations professionnelles différentes et des pratiques différentes de celles qui existaient auparavant.

Ces phases historiques que je viens de signaler sommairement correspondent à (et sont tributaires) de configurations historiques particulières, du contexte juridique, du rapport de forces social. Je vais avoir l'occasion de revenir sur tout cela. Elles correspondent également à des possibilités et aussi des contraintes économiques variées et évolutives. Il va de soi que la grève est vécue différemment par les différents acteurs, selon qu'ils évoluent dans un contexte de libéralisme exacerbé ou dans un contexte d'épanouissement de l'Etat social, selon que le contexte économique est déprimé ou plutôt favorable, selon que le mouvement ouvrier se trouve sur la défensive ou marqué par une dynamique particulière... D'autant que ni le mouvement ouvrier ni le salariat ne sauraient être considérés comme un bloc (sauf en de rares et courtes périodes que nous connaissons tous) et qu'il n'est qu'un des protagonistes des luttes sociales suscitées par l'inégalité du rapport salarial. Dans *Le Cheval de Troie*, Paul Nizan écrit à propos d'un conflit : « La route séparait deux mondes : en face de l'usine, les piquets de grève regardaient l'usine. Contre l'usine, les gardes, le concierge, regardaient les grévistes ». Le patronat est aussi, en effet, un acteur majeur, de même que l'Etat, qui est tout sauf neutre bien qu'il soit amené lui aussi, selon le niveau de la confronta-

tion, à développer une stratégie plus ou moins autonome, en fonction du contexte économique, politique, international, par exemple. C'est d'ailleurs ce qui explique l'existence de particularités selon les pays et les périodes et qui permet de comprendre les originalités observées d'une corporation ou d'un bassin industriel à l'autre. À l'époque de la grève des cheminots par exemple, on n'a pas du tout le même style de comportement dans le bâtiment ou chez les mineurs. Vu ces particularités là et ces originalités là, il ne faut pas essayer d'ériger quelque chose en modèle, ni penser que la façon dont on scrute et comprend le social, ou la manière dont on mène une grève ou un mouvement quelconque, peuvent être généralisées à l'ensemble des secteurs. C'est ce que je veux dire puisque l'on a toujours tendance à ramener à soi, à sa propre expérience, la compréhension du monde qui nous entoure. Surtout dans notre pays, puisque, on ne le sait que trop, en raison d'une certaine vision de la grandeur nationale, historiquement constituée (1789, Empire colonial...), les « français » ont tendance à ramener à eux tout ce qui se passe sur la planète et à penser que « le monde c'est la France, mais en plus petit » ... Il faut donc faire attention à ces habitudes bien compréhensibles lorsque nous analysons un fait social et collectif afin de ne pas ériger quoi que ce soit en modèle reproductible, ou même en expérience directement compréhensible par d'autres, quand bien même ils sont salariés ou syndicalistes. Un succès à un endroit ne pourra pas se répéter à un autre endroit parce qu'il y a précisément ces particularités et ces originalités. Et cela donne déjà une des clés permettant de comprendre pourquoi il est très difficile de généraliser une grève...

Le deuxième point que je veux signaler, après cette présentation des étapes et de l'évolution du phénomène gréviste, c'est l'idée qu'on a assisté à un élargissement multiforme de la grève. Pratique d'abord essentiellement masculine touchant les ouvriers qualifiés, elle s'est étendue en se complexifiant. Si les femmes ont toujours travaillé, force est de constater qu'elles étaient moins grévistes, et ce n'est que petit à petit qu'elles s'y sont mises. Pour faire vite, je dirai que l'on a assisté à un élargissement des hommes aux femmes, puis à d'autres élargissements successifs, emboîtés ou conjoints : des français aux immigrés, des ouvriers aux employés puis aux cadres, des ouvriers qualifiés aux ouvriers déqualifiés. Par exemple, les premières grèves significatives des OS et des travailleurs immigrés ont eu lieu dans les années 1960 et au début des années 1970.

On a observé aussi un autre type d'élargissement : la grève était au départ « auto-centrée » ; on faisait grève entre soi, dans l'atelier, dans l'usine. Et puis, petit à petit on a essayé de l'élargir géographiquement au secteur, à la cité dans son ensemble et on est arrivé à la grève d'ampleur nationale. Cette ouverture géographique est essentielle. Elle est à la fois l'indice et la conséquence du développement du groupe ouvrier en classe, sans pour autant réduire à néant les grèves d'entreprises ou d'ateliers. Et puis cette complexification, cette ouverture a continué ; on est passé du social au politique et les historiens ont eu à connaître des grèves essentiellement, sinon uniquement, politiques (après la seconde guerre mondiale, par exemple, avec les grèves contre le Plan Marshall, même si les motivations directes des salariés qui suivaient le mouvement incluaient des revendications sociales et corporatives concrètes). Il y a donc eu cette volution et cet élargissement, aboutissant à une visibilité croissante amenant le conflit social à poser la question politique dans son ensemble. Comment ne pas voir, dès lors, que le conflit social n'est pas uniquement un conflit social ? Son histoire nous montre que c'est en même temps, et peut-être de plus en plus, un conflit politique. D'autant que les conflits sociaux ont pu s'élargir encore, prendre une dimension européenne, aussi limitée soit elle, et médiatique. Qui n'a en tête une grève locale, modeste mais fortement médiatisée qui va pouvoir aboutir, de ce fait, et donner quelque chose de positif si le contexte (électoral ou autre) s'y prête ? Je suis bien sûr disposé à revenir sur cette question des élargissements de la grève et du lien entre le social et le politique.

La troisième idée que je voudrais avancer, c'est le fait que l'historien est amené à cerner les revendications dans leur diversité, en prenant en compte leur succession, leur apparition, leur superposition, leur hiérarchisation et leur emboîtement mouvants. Elles sont liées, en gros, à ce qu'on appelle l'inégalité du rapport salarial. Au fait qu'entre le salarié et celui qui dirige, il y a des intérêts contradictoires, quelque chose d'irréductible, qui ne passe pas sans confrontation. Objet central du conflit : le salaire. Mais sans que ce soit le niveau de la rémunération ni même la misère des salariés qui créent les grèves. On sait qu'il ne suffit pas d'augmenter les salaires pour qu'il n'y ait pas de conflits. Cela ne se passe pas ainsi. On a bien vu, en distinguant les âges différents de la grève, que la période au cours de laquelle il y a eu le plus de grèves, c'est après la seconde guerre mondiale, précisément lorsque les salaires nominaux et réels ont augmenté le plus. Ce n'est donc bien qu'une variable

parmi d'autres. On sait aussi qu'historiquement ce sont plutôt les ouvriers qualifiés, les mieux payés, qui ont commencé à se mettre en grève. Je laisse cet aspect de côté, en confirmant tout de même que le salaire a été l'élément premier, souvent l'élément principal des conflits et des grèves, et cela au cours des « trois âges » signalés.

Ensuite viennent la durée du travail, les conditions de travail aussi, les rythmes du travail, l'insalubrité, l'introduction de techniques nouvelles, la modification des postes nouveaux, la discipline des « petits chefs », l'autorité patronale, le droit syndical, les questions de dignité et de respect... On retrouve tout cela à toutes les époques et, de plus en plus, l'emploi bien sûr ! Chaque fois qu'il y a des crises, c'est en effet la question de l'emploi qui va préoccuper les salariés, ce thème de revendication reléguant au second rang celui du salaire. La montée en flèche de la question de l'emploi depuis les années 1970 est vraiment évidente, et se lit bien dans les statistiques. La crise et le chômage de masse et de longue durée ont ainsi obligé les salariés à changer leurs priorités revendicatives, bouleversant de façon durable le cadre global du rapport des forces et faisant apparaître ce que l'on nomme couramment des « grèves défensives », celles au cours desquelles on lutte le dos au mur en faisant face à des difficultés inédites. Voilà donc bien, chemin faisant, une autre distinction qui mérite d'être faite, chacun en a bien conscience : entre « grèves offensives » et « grèves défensives ». Peut-on pour autant faire de cette distinction la clé d'interprétation majeure de la période actuelle ? Les deux peuvent être mêlés et n'empêchent pas l'existence de mouvements plus larges peu assimilables à cette opposition entre offensive et défensive. Nombre de grèves destinées à préserver des conquêtes sociales aboutissent aussi à en revendiquer de nouvelles ou à susciter des débats ou approches susceptibles d'ouvrir des perspectives, et de ne plus lutter « le dos au mur ». C'est le cas, me semble-t-il, des propositions alternatives faites par les salariés, en matière industrielle par exemple. Et je pense aussi que nous ne pouvons réduire les mobilisations en faveur des services publics, de la sécurité sociale, de la retraite, à de simples conflits « défensifs » car, en un certain sens, ils ouvrent bien des perspectives neuves tout en répondant bien sûr à des « attaques » particulièrement dures et récurrentes.

Autre chose a bien été observé par les historiens : les grèves servent à accompagner ou à provoquer le changement, y compris politique voire culturel ; et c'est en partie pour cela qu'elles ne se réduisent pas au corporatisme. Le grand mouvement de 1936 est emblématique de ce point de vue,

mais d'autres mobilisations avec arrêt de travail ont été liées à des luttes politiques d'ampleur nationale ou non. Car derrière la grève, il y a la volonté de conquérir un autre monde, la recherche d'une démocratie sociale où chacun pourrait trouver sa place sans contraindre ou exploiter quiconque. Une nouvelle société où l'intérêt général correspondrait aux intérêts corporatifs des « producteurs ». Le gréviste cherche, quoi qu'il en soit et parfois inconsciemment, toujours quelque chose d'autre qui dépasse son cadre premier de travail. C'est précisément pour cela qu'il y a rupture du quotidien, contournement des contraintes hiérarchiques, libération de la parole... C'est vrai que l'on dit souvent – les cheminots savent très bien cela : « dans le mot grève, il y a rêve ». N'est-ce pas la question de l'« autre monde possible » qui est posée, celui qui peut et doit advenir, présent dans les esprits des militants les plus impliqués, sinon de tous les grévistes. Plus communément, il y a l'idée que, au-delà du quotidien, peu-vent se créer d'autres relations sociales, basées sur la fraternité, la coopération, le partage. C'est-à-dire quelque chose susceptible de marquer, après le conflit, l'ensemble du quotidien au travail et hors travail. Ceci nous ramène à ce qu'a porté et que porte encore le mouvement syndical français ; cette « originalité relative » que l'on ne retrouve pas ailleurs de façon aussi pregnante et récurrent : derrière le conflit et même derrière l'organisation syndicale, il y a certes la préoccupation professionnelle et la revendication corporative, la volonté de lutter pour améliorer les conditions de travail, les salaires, etc. ; mais il y a aussi quelque chose de plus : la volonté de transformer la société. C'est ce que, avant 1914, les militants syndicalistes révolutionnaires appelaient la «double besogne». C'est ce

que l'on retrouve en toutes lettres dans la Charte d'Amiens. Oui ! Par leur lutte, les salariés, les ouvriers, les prolétaires peuvent améliorer leur quotidien, au travail et en dehors de leur travail ; mais cela ne suffit pas. Ce qu'il faut, aussi et parallèlement, c'est transformer la société. Cette idée, historiquement très présente, le syndicalisme continue de la porter et singulièrement le syndicalisme CGT, notamment car nombre de salariés portent en eux une certaine conception radicale du changement social, venue de loin et unissant le social et le politique, l'idéal et le réel, le présent et l'avenir. Dans l'histoire du mouvement ouvrier, la parole de Jaurès est de ce point de vue particulièrement riche et éclairante. Et cela ne se retrouve pas dans tous les pays développés. L'empreinte du mouvement social en Allemagne, par exemple, n'a pas ce contour là. Le niveau des grèves, les formes de la conflictualité, les relations à l'Etat et au patronat, l'implication gestionnaire, etc. font bien ressortir les particularités françaises (même si les comparaisons demeurent difficiles, surtout en longue période, et même si cela n'a rien à voir avec le discours des grands médias sur le « consensus » allemand et le soi-disant calme des salariés d'Outre-Rhin). Cette façon de concevoir le syndicalisme comme une « double besogne » comprenant un pôle aussi radical et « idéal » est vraiment exigeante. Elle a toujours porté très haut les enjeux des affrontements sociaux. Elle a accompagné sur le long terme la culture militante et a constitué un axe fort de nos rapports sociaux, directement lié à cette volonté d'autonomie qu'a conquis le syndicalisme et à sa façon de se comporter en « contre-pouvoir social » nécessaire sinon incontournable.

« dans le mot grève, il y a rêve ». N'est-ce pas la question de l'« autre monde possible » qui est posée, celui qui peut et doit advenir, présent dans les esprits des militants les plus impliqués, sinon de tous les grévistes.



Le Midi Socialiste 17 octobre 1910,
L'Humanité 11 octobre 1910 IHS CGT Cheminots

Je reviendrai d'ailleurs sur ces particularités là parce que, à trop les exagérer, nous risquons aujourd'hui de passer à côté de la réalité ; d'autant que, là encore, il convient de distinguer entre les périodes et les secteurs d'activité.

Le quatrième point a trait à un thème que vous connaissez intuitivement et concrètement bien mieux que moi : la grève est un moment privilégié du rapport de forces. Moment privilégié mais aussi moment incertain. De très nombreuses monographies montrent que de la prise de décision jusqu'à la forme donnée à l'arrêt du travail et jusqu'à la reprise, les salariés ont toujours utilisé des modalités d'action diverses, du simple débrayage à la grève générale que j'aborderai tout à l'heure. Comment « partir en grève » ? Comment la « provoquer », la « déclencher », l'organiser, la diriger, la reconduire, etc. ? Nécessairement, la question de l'organisation de la grève se pose, durant tout le conflit et même en amont et en aval, dès lors que l'expérience accumulée sert à prendre les décisions collectives, tant bien que mal, et à tirer les conclusions de tous les épisodes de lutte. Tout cela est essentiel. Je sais que nombre d'entre vous ont eu à organiser des grèves et ont été particulièrement actifs dans divers conflits. Vous en savez donc toutes les difficultés et tous les enjeux. Mettre en mouvement, « organiser » des dizaines, des centaines, parfois des milliers de personnes dont la condition normale est de travailler (et non d'arrêter de travailler), des salariés qui ont certes des objectifs communs mais aussi des conditions différentes (poste effectif, âge, niveau de rémunération, charge familiale...), tout cela est particulièrement délicat. Les incertitudes sont aussi nombreuses que les certitudes et le subvertissement de l'ordre quotidien du travail que constitue la grève oblige chacun, individuellement et collectivement, à réfléchir au passé, au présent et à l'avenir. C'est passionnant de voir comment, au cours de l'histoire, ces questions se sont posées avec une acuité particulière, bien sûr, lorsque les grèves duraient : constituer des comités de grève, rechercher les soutiens, réunir des assemblées générales, coordonner les actions et activités, collecter et diffuser les informations, occuper les grévistes – pas seulement les locaux – susciter la solidarité du plus grand nombre, évaluer et répondre aux stratégies adverses, engager des discussions avec les directions et/ou avec les pouvoirs publics, etc., les formes d'organisation ont été diverses, selon les grèves, leurs enjeux, leurs objectifs et selon les moments, le contexte précis, les acteurs en présence, mais il s'agit là de « fondamentaux » apparus avant même la constitution d'organisations syndicales nationales, fédérales ou confédérales. Lisez l'ouvrage

majeur de Michelle Perrot : les exemples fourmillent.

Si le rôle des acteurs principaux du mouvement est primordial, et donc celui de l'organisation syndicale (lorsqu'elle existe), la crise ouverte que représente le conflit comme l'ensemble des raisons qui ont amené à son déclenchement dépassent souvent les organisations syndicales elles-mêmes. Sauf à dire que l'organisation syndicale représente à 100 % les salariés, ou est totalement l'émanation du groupe ouvrier ou des salariés, elle est toujours dépassée. Pas dans le sens arithmétique ni administratif, matériel, stratégique ou idéologique, mais dépassée dans le sens où il y a quelque chose de neuf qui se joue, quelque chose d'autre que l'organisation elle-même. Même si c'est l'organisation qui est à l'initiative de l'arrêt de travail. C'est d'ailleurs pour cela que la question de la « démocratie ouvrière » et/ou de la « démocratie syndicale » refait souvent surface à ces moments-là. Enfin, il faudrait pouvoir signaler plus que je ne peux le faire les difficultés propres aux fins de conflit. Elles dépendent la plupart du temps de la façon dont il a été « géré » et elles en condensent l'ensemble des tenants et aboutissants, tout en renvoyant à l'avenir immédiat ou plus ou moins lointain. Beaucoup de choses se jouent à ce moment-là qui ont trait aux horizons d'attente de chacun et du collectif lui-même, confrontant souvent les illusions et espérances de départ au résultat obtenu (y compris lorsque l'échec est patent), et mêlant appréciations critiques, regrets et fierté de groupe. La tension permanente entre les deux pôles de la « double besogne » peut alors atteindre son paroxysme. Prise de parole parfois inédite, le conflit est une façon de délégitimer ce qui était jusqu'à présent légitime, y compris en partie les organisations syndicales qui se mettent parfois sur la sellette en ouvrant des potentialités nouvelles, puisque l'on ne sait jamais à l'avance comment une grève peut se terminer : ce qui existe peut être remis en cause où que ce soit, et qui que ce soit peut en faire les frais ; les rapports de forces internes et externes évoluent ; les lignes bougent...

Cinquième point : la stratégie des acteurs. Elle a évolué, dans l'histoire, à mesure de l'évolution des sociétés et de la place occupée par ces différents acteurs, ceux-ci étant au nombre de trois : le mouvement ouvrier, le patronat et l'Etat, et peut-être même de quatre depuis une génération si l'on veut bien considérer l'opinion publique comme un acteur à part entière. Commençons par les ouvriers ou les salariés en général. Là je rejoins ce qu'a dit le camarade tout à l'heure : il faut arrêter avec cette idée présentant comme allant de soi

l'existence d'une spontanéité ouvrière qui existerait en amont des conflits puisque, généralement, une organisation, si minime soit elle (et parfois sans structure stable ou véritable) préexiste à la mise en mouvement ; et plus on est allé, plus l'organisation a été présente. Alors quand les syndicats ont eu la possibilité d'exercer au grand jour, de croquer, de se faire entendre et quand, après 1968, ils ont eu le droit de déployer leur action au sein et à partir de l'entreprise, très peu de conflits ont eu lieu en dehors ou à côté d'eux. Les militants syndicaux ont été les moteurs des mouvements grévistes. Même dans les cas où l'on a observé des formes de spontanéité ouvrière, là où par exemple il n'y avait pas de syndicat, des études précises ont plutôt eu tendance à mettre en valeur le rôle de salariés quasi-militants bien que « non encartés » ou celui de syndicalistes agissant dans l'ombre en raison de la répression patronale. Ces salariés « plus conscients que les autres » se côtoyaient, parlaient en dehors du boulot ou au café avec leurs camarades d'atelier, cadraient les conversations au moment des pauses, etc, participant ainsi à l'organisation diffuse d'un mouvement potentiel. En 1936, par exemple, nombre de grèves ont démarré grâce à ces petites lueurs, à cette activité de fond qui existait auparavant et que l'on doit rapprocher du syndicalisme. Par ailleurs, une étude précise des coordinations apparues dans les années 1980 montrerait sûrement que ces formes de mobilisation ne sauraient se réduire à une quelconque spontanéité, ayant plutôt à voir avec des interrogations suscitées par la division et la crise du syndicalisme et par la recherche de modalités d'action plus efficaces. Si la spontanéité existe, il ne faut pas l'exagérer, de même que l'originalité des formes d'action et d'organisation qu'elle est susceptible de favoriser. Les modes d'action spécifiques du syndicalisme féminin ou des ouvrières pourraient nous aider à mieux comprendre cela, tout autant que l'étude des coordinations dont je viens de parler ou l'attention particulière que nous pourrions porter aux aspirations des jeunes travailleurs ou des nouveaux adhérents. Cependant, en matière de lutte sociale, on n'invente pas tous les jours « le fil à couper le beurre » et les observateurs se trompent souvent en signalant comme neuves des pratiques anciennes.

Quoi qu'il en soit, plus on est allé, plus il y a eu « institutionnalisation » des rapports sociaux. Je n'aime pas ce mot, je l'ai déjà dit, mais je l'emploie pour signifier que le syndicalisme a été accepté et reconnu, obtenant même des gages d'avenir et des moyens de vivre et de se développer que les générations précédentes n'avaient pas imaginés. Le droit du travail, jusqu'aux années 1980 à ainsi conforté l'action mili-

tante en contre-balançant le pouvoir patronal (conventions collectives, protection des délégués syndicaux...). Avec le temps, cela a conduit à percevoir la grève comme une forme de conflit qu'il fallait intégrer à une stratégie plus globale propre à ne favoriser aucun retour en arrière. Du temps de Marx, par exemple (il le dit dans le Manifeste), les prolétaires n'avaient rien à perdre et avaient tout à gagner ; ou plutôt, ils n'avaient à « perdre que leurs chaînes ». Mais à mesure que l'Etat social s'est développé et que les luttes ont imposé leurs conquêtes (les fameux « acquis »), les salariés ont eu à perdre autre chose que leurs chaînes, notamment tout ou partie de ce que l'histoire avait déjà légué au monde et au mouvement ouvrier : des avancées diverses, concrètes, liées au travail et aux conditions de travail, mais aussi, parfois, jusqu'à l'existence du syndicalisme lui-même, dans telle ou telle entreprise, au cas où un grave échec viendrait à clôturer un cycle de lutte. Ce fut le cas lors de la grève des mégissiers de Graulhet en 1910, sur laquelle j'ai eu récemment l'occasion de travailler. Donc, au fur et à mesure que les « acquis » se sont accumulés, le niveau d'engagement a exigé de la part des salariés, des collectifs de travail et des syndicats beaucoup plus de responsabilité qu'auparavant. Que l'on déplore cela ou que l'on s'en félicite n'y changera rien ! Les salariés d'aujourd'hui n'ont pas que des chaînes à perdre ! Ils ont des droits sociaux et des conquêtes sociales à défendre, des organisations, des positions institutionnelles et décisionnelles ainsi qu'un certain rapport de force à maintenir ou à valoriser. Ne pas jouer à chaque conflit, y compris les conflits importants, les fondements historiques, identitaires, concrets d'un groupe, d'un lieu, d'une corporation... ne pas mettre en jeu l'organisation. Ne pas laisser de camarades sur le carreau. Qui n'a entendu cela ? Et comment ne pas le comprendre ? Du coup, lorsque le camarade nous lit le texte d'un cheminot toulousain révoqué après la grève de 1910, il faut bien le replacer dans le contexte d'alors et se débarrasser quelque peu du romantisme révolutionnaire qui a toujours accompagné une partie du mouvement ouvrier. Peut-on suivre aujourd'hui, en effet, ce cheminot qui affirmait de façon particulièrement virile : « La grève jusqu'au bout ou la mort ! », rejoignant en quelque sorte, quatre-vingts ans après, la scène tragique des canuts lyonnais. Déjà, à cette époque là, me semble-t-il, il y avait dans cette affirmation abrupte et un peu « hors-sol » quelque chose qui ne correspondait pas aux pensées et aspirations du plus grand nombre des ouvriers. En plus, on le voit très bien, il disait cela, alors que la grève était déjà sur le déclin, au moment où l'on savait déjà que le mouvement n'avait pas pris et qu'il ne prendrait pas, au moment où l'on savait que la grève



Grève de Graulhet (Tarn) Manifestation des grévistes passant sur le pont. DR

n'était pas générale et qu'elle ne pourrait se généraliser... On peut louer en partie ce jusqu'aboutisme et penser que, fort heureusement, il y a eu dans l'histoire des militants courageux qui ont su dépasser les limites communes et proposer des objectifs et des formes de luttes radicales, trop vite taxées d'utopiques, et jugées trop rapidement comme impossibles ou dangereuses. Mais vous conviendrez avec moi qu'il y a aussi quelque chose de puéril dans cette façon de percevoir toute grève un tant soit peu importante comme le moment révolutionnaire à saisir, comme un coup de dés ou de poker au cours duquel tout se joue. Si les grévistes avaient dû mourir chaque fois qu'ils ont fait grève, nous ne serions pas ici aujourd'hui pour débattre d'un tel sujet ! Et, de fait, le mouvement ouvrier n'a pas agi ainsi, ni même dans la période syndicaliste révolutionnaire d'avant 1914, parce que son histoire l'avait déjà amené à observer une grande prudence et parce que, de la base au sommet, les militants savaient déjà qu'il convenait de capitaliser les positions acquises, chacune d'elles pouvant aider à en obtenir de nouvelles. Tout cela était d'ailleurs discuté avant 1914 et se trouvait au cœur des contradictions multiples du syndicalisme révolutionnaire, en dépit de sa grandeur et de la force de son message. Réformisme ? Étatisme ? Gradualisme ? Oui, bien sûr, le syndicalisme a charrié aussi tout cela, le mêlant sans cesse aux éléments de radicalité et aux objectifs de transformation profonde déjà évoqués. Le meilleur en est sorti (et nombre de compromis de fin de grève doivent être lus en ce sens) mais aussi le moins bon, sinon le pire (qui a pu porter le visage du « fonctionnarisme ouvrier » ou de la « bureaucratie syndicale », conduisant ici ou là des dirigeants, des militants, des organisations

à accepter l'inacceptable, à décourager les salariés prêts à la lutte, à se compromettre avec le patronat ou avec les pouvoirs publics avant même d'engager le rapport de forces nécessaire – de nombreux exemples pourraient être tirés des périodes d'affrontements particulièrement durs ou de crises politiques et nationales : en 1914-1915, par exemple, ou en 1919-1920, ou en 1940...).

Bien mesurer le niveau de l'affrontement est essentiel. Et le mesurer à chaque étape, sans se raconter d'histoires et sans raconter d'histoires aux salariés, c'est primordial, y compris s'il faut se remettre en question et surtout quand les enjeux sont élevés. La discussion collective et ouverte sert à cela, dans le cadre de comités de grèves, d'assemblées générales, de prises de positions sincères où les oppositions et questionnements syndicaux et militants sont bien signalés. C'est la condition pour que tous les mouvements, tous les conflits aboutissent à quelque chose de positif, même lorsque les objectifs visés n'ont pas été atteints ; la condition pour que ces conflits soient intégrés dans une stratégie plus globale, lisible et partagée par le plus grand nombre. C'est plus facile à dire qu'à faire, j'en conviens. Et en disant cela sans développer un exemple historique précis (mais ce n'est pas mon objet !), je crains d'être mal compris ou de passer sans le vouloir pour une sorte de donneur de leçon faisant une synthèse inutile et, quoi qu'il en soit, impossible à faire. Je vous prie donc d'être indulgents et de ne pas me tenir rigueur des raccourcis et des maladresses de mon propos.

Du côté patronal, autre acteur majeur, c'est plus simple puisque, concernant les stratégies menées envers les salariés en lutte

(« froide » ou « chaude », « feutrée » ou « frontale »), deux attitudes ont coexisté : « la carotte ou/et le bâton », pour employer une expression populaire. L'image convient et reste claire : le bâton, c'est l'intimidation, la menace, la répression, l'amende, la sanction, la mutation, le placard, le harcèlement, le lock-out, le chantage, etc, toutes ces choses là et sûrement bien d'autres encore. Il y a eu aussi la « carotte », il ne faut pas l'oublier, le patronat et les directions d'entreprises ayant de nombreux atouts parallèles à mobiliser (argent et caisses anti-grève, arsenal juridique plutôt favorable à la propriété, relation(s) avec les pouvoirs publics et les élus...). Citons ici, pélemêle : le « contournement » ou l'« enveloppement » des salariés et des militants (par des promesses diverses, par exemple), la division de la main-d'œuvre, le « dialoguesocial » (aujourd'hui « unilatéral et contraint »), les « syndicats maison », les « sacrifices consentis » par les entreprises dans le cadre de politiques signalées comme paternalistes (logements ouvriers, « cadeaux de fin d'année », aides diverses, subvention à une école ou une association...). Entre la carotte et le bâton existe cependant la nécessité, car au bout d'un moment donné, patronat comme Etat ont compris que le bâton ne suffirait pas à casser le mouvement ouvrier : malgré la répression, les revendications toujours recommencées refaisaient surface plus ou moins rapidement et de nouveaux militants apparaissaient. Et d'un autre côté, toutes les formes de paternalisme ont été fragilisées par la montée du syndicalisme et l'affirmation de l'Etat social, battant en brèche les caractéristiques les plus visibles et odieuses des stratégies patronales relevant de cette « politique de la carotte ». Plus on est allé, plus l'Etat a remplacé les « sacrifices patronaux ». L'Etat social s'est imposé. Le patron a donc été obligé de faire en sorte de prévenir les conflits, de déployer des stratégies durables destinées en amont à reconnaître l'existence et la nécessité des revendications et même des oppositions, de façon à les réguler et à limiter leur contenu radical ou potentiellement subversif. L'âge d'or de l'institutionnalisation (toujours partielle) des rapports sociaux puise là ses fondements essentiels : négociation plus ou moins permanente, reconnaissance des organisations syndicales, rôle accru des représentants des salariés... Cela ne s'est pas réalisé sans mal, et cette évolution est à mettre à l'actif des luttes sociales et politiques. Mais, en un certain sens, cela peut être interprété aussi comme une autre manière de mener la « stratégie de la carotte », désormais plus soft dans un cadre plus général au sein duquel les pouvoirs publics ont pu occuper une place de choix. La division syndicale, la mise en exergue de « partenaires sociaux » privilégiés, l'appel

récurrent à l'opinion publique, la technicisation des thèmes en discussion, les tentatives de « dépolitisation du social »... ont été dès lors particulièrement recherchés et ont été « pain béni » pour le patronat. Et cela est venu compléter la panoplie antérieure d'intervention, sans bien sûr éliminer le recours aux formes répressives les plus éculées ni les stratégies d'enveloppement de responsables syndicaux (déjà évoquées) censées « mettre de l'huile dans les relations professionnelles », pour employer la formule des dirigeants de l'UIMM (l'instruction judiciaire en cours nous apprendra beaucoup à ce propos)...

Enfin, du côté des pouvoirs publics, la question des rapports sociaux conflictuels et des formes de la régulation sociale renvoie à l'analyse et à la conception que l'on se fait de la nature de l'Etat ; à la façon aussi, différente selon les époques, qu'ont eu les acteurs sociaux de peser sur ses choix, de le pénétrer, d'apprécier sa dynamique historique de développement. Si l'Etat à toujours été du côté du patronat au XIX^e siècle (en dépit des velléités de quelques réformateurs sociaux), il est difficile d'en dire au-tant du XX^e siècle. Dans de nombreux conflits, l'Etat a gardé ou a essayé de garder une certaine neutralité. Aiguillonné par les aspirations et les luttes salariales, il a été un acteur majeur du droit social et de son application. Reflet des rapports de forces, il n'a pas simplement joué le rôle de « suppôt du patronat » que la tradition guesdiste, syndicaliste révolutionnaire puis marxiste-léniniste lui prêtait. Peut-on penser qu'après les conquêtes de 1936 et de la Libération il a gardé exactement le même visage qu'auparavant ? Dès avant 1914, d'ailleurs, quelqu'un comme Jaurès avait entrevu l'évolution possible de ce côté-là, signalant que l'importance des rapports de force, la montée du mouvement social, l'obtention de lois sociales considérées à la fois comme des aboutissements et des étapes, etc. étaient susceptibles de modifier le comportement des pouvoirs publics. Bien des fois, ceux-ci ont été obligés de ne pas réprimer les mouvements sociaux comme ils l'avaient fait au XIX^e. Certes, la répression n'a pas pour autant disparu et l'on pourrait sans mal encore aujourd'hui faire nôtre cette phrase du philosophe radical Alain : « Il y a de la force et une sorte de guerre dans la grève » (in « droit des fonctionnaires », Propos, 1934). Mais qui peut nier qu'au XX^e siècle l'action de l'Etat a plutôt emprunté à la régulation des conflits sociaux qu'à leur répression directe ? Il a le plus souvent évolué en fonction des rapports de forces, permettant ainsi de capitaliser d'une période à l'autre, par des lois sociales et des développements juridiques et réglementaires précis, les « acquis » arrachés au cours ou à l'issue de moments de

confrontation (locale, régionale ou nationale) désormais assez bien connus. Sans pour autant toujours œuvrer pour le bien général ni pour l'amélioration des conditions salariales, l'Etat, plus généralement appréhendé sous le vocable de Pouvoirs publics (qui aide à mieux cerner sa complexité) a ainsi évité d'apparaître comme le simple « syndic des exploités » et de la bourgeoisie. Et cela a changé effectivement le contexte global de la confrontation sociale et des grèves, validant de façon presque naturelle les idées de « dialogue social », de « partenaires sociaux », de consensus et de conciliation fondés sur des objectifs communs sinon convergents...

Mon sixième point porte sur le conflit lui-même et son issue, une fois qu'il a été engagé car quelle que soit son ampleur, sa durée, sa forme, etc, il change la donne. On dit qu'il n'y a pas d'acte sans conséquence et cela est encore plus vrai en ce qui concerne le conflit car il représente un moment de crise particulier qui produit du neuf, suscite des remises en causes, provoque des enchaînements, aboutit à des résultats, à court, moyen ou long termes, bons ou mauvais. Parfois, c'est même la survie de l'organisation qui est en jeu. Cas extrême : 1906 et 1920 lorsque de nombreux dirigeants confédéraux ont été arrêtés et la confédération elle-même menacée par des poursuites judiciaires, en vue de son interdiction (Finalement ça s'est perdu dans les limbes une fois que le conflit a été terminé et que la menace révolutionnaire a été écartée). Donc les conséquences peuvent aller très loin. Elles sont diverses et ne touchent pas seulement les relations du mouvement ouvrier avec l'Etat et le patronat. Elles ont aussi à voir avec la façon dont la lutte a été menée puisque la confrontation est en même temps un moment de retravail de l'existant durant lequel quelque chose se joue qui se retrouvera inmanquablement après le conflit. Celui-ci permet en effet de reconsidérer les relations et pratiques qui existaient jusqu'alors à l'intérieur du camp ouvrier, entre les salariés et les directions, entre les ouvriers et les pouvoirs publics. Le conflit est un des moments clés d'une nouvelle donne plus générale ouverte avant lui et qui se fermera après lui. Une nouvelle donne qui crée une situation en partie inédite, potentiellement incertaine. Cela explique les évolutions enregistrées aux XIX^e et XX^e siècles autant que les différences observables en termes de militantisme, de solidarité, de relations intersyndicales... Cela permet aussi de mieux saisir ce qui fait réellement qu'une grève devient ou non un « événement fondateur », et permet de réfléchir au fait que toute forme de conflictualité transforme le social, actualise (modernise ?) les questions qui y sont liées. La grève est ainsi une façon de faire bouger les lignes. Même si

un conflit se solde par un échec et même si on se trouve face à une série de conflits modestes, parfois invisibles, qui ressemblent plus à une guerre de position qu'à un véritable affrontement, la société bouge et le contexte des affrontements futurs évolue. Les camarades de l'aéronautique toulousaine, sur l'histoire de laquelle je travaille actuellement avec quelques étudiants et avec l'Institut régional d'histoire sociale, savent très bien que les conflits qu'ils ont menés ont permis de maintenir le développement économique et territorial qui n'aurait pas été tel sans leur combativité et sans leurs revendications qualitatives autant que quantitatives (salaire, emploi, politique industrielle...). Donc, derrière des évolutions presque invisibles se jouent parfois des choses bien réelles. L'idée que la société bouge parce que le conflit est là et impose du neuf, cette idée là il faut toujours la garder en tête, étant entendu que ça peut bouger dans des sens différents, dans un sens positif, souhaité par les salariés, mais aussi dans un sens négatif ou imprévu ou indéterminé. Dire cela redonne au conflit social l'importance qui lui est souvent déniée au profit de la confrontation et de la décision politiques, alors que les deux sont absolument liés.

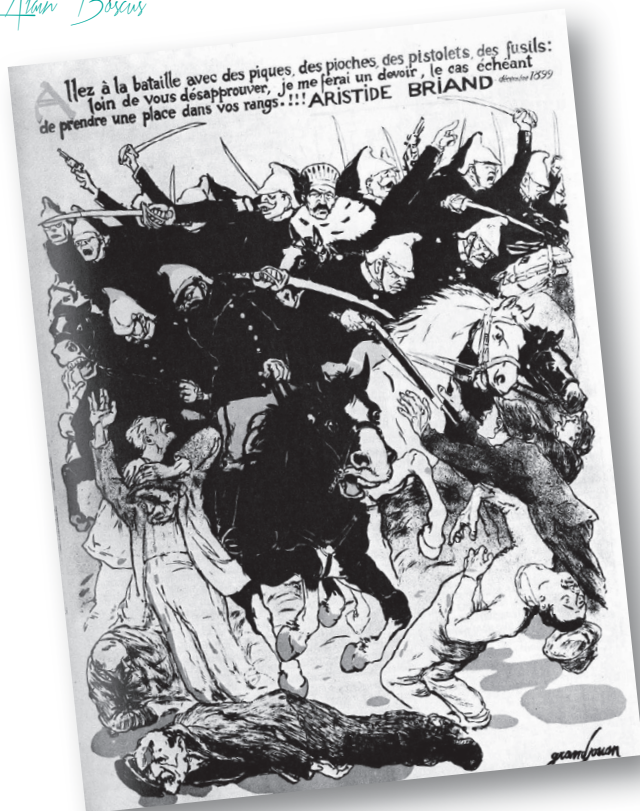
Le septième point sur lequel je souhaite

revenir concerne la répression patronale et étatique, pour bien marquer, en dépit de ce que j'ai déjà dit, qu'il ne s'agit pas d'un simple épiphénomène, d'une excroissance malencontreuse qu'il serait possible de faire disparaître si les formes de la revendications étaient plus consensuelles, plus apaisées. Elle est en effet constante dans les « trois âges de la grève ». Même si nous sommes dans une société « démocratique » comme l'est la France depuis la fin du XIX^e siècle. Dans cette acception, c'est-à-dire en évoluant la question sociale, je mets toujours l'adjectif démocratique entre guillemets car même si je n'ai pas la puérité de croire en la pureté démocratique, je sais que les pouvoirs publics républicains ont pu aller jusqu'au bout de l'affrontement, en suivant plus ou moins directement les desiderata patronaux. Ils n'ont pas hésité à employer dans des moments de crise importants tout un arsenal totalement anti-démocratique, y compris en usant de procédés juridiquement infondés (arrestations préventives de militants, utilisation d'agents provocateurs, infiltration des organisations syndicales et politiques, écoutes téléphoniques et surveillance particulière de leaders, interdictions nombreuses : de se rassembler, de se réunir, de chanter l'Internationale, de déployer des drapeaux rouges, de tracter, etc). Le révoqué

qui relate la grève de 1910 dit que même les communications téléphoniques des militants étaient interceptées ou bloquées, les pouvoirs publics prenant des mesures extra-égales ou usant de la censure. Ils « fermaient les robinets de la communication » sans même savoir ce qui allait se dire. C'était anti-démocratique. Des historiens ont travaillé sur ce côté anti-démocratique des « Etats démocratiques ». Il ne faut quand même pas le sous-estimer. Quand Clemenceau, en 1906, décide de mater la grève générale, il invente de toutes pièces un complot contre la sûreté de l'Etat. Avant que la grève ne commence, il fait arrêter les membres dirigeants de la confédération. Puis en 1920, on renoue avec ces pratiques de voyous. L'on sait aussi en lisant les archives policières que les indics payés par les commissaires spéciaux et les préfetures ont toujours existé et qu'à différentes reprises l'Etat n'a pas hésité à faire jouer tous ses pouvoirs de contrainte pour limiter l'action ouvrière. Des cas très connus, comme par exemple la grève des verriers de Carmaux en 1895/96, sont assez significatifs. Lisez les articles de Jaurès de l'époque lorsqu'il critiquait de façon très dure les agissements et la collusion de la police, des fonctionnaires de justice, de la préfecture, de la presse et du patronat.



La grève des mineurs - Tableau de Roll - DR.



Affiche de Grandjouan - IHS CGT Cheminots



Affiche de la grève générale - IHS CGT Cheminots

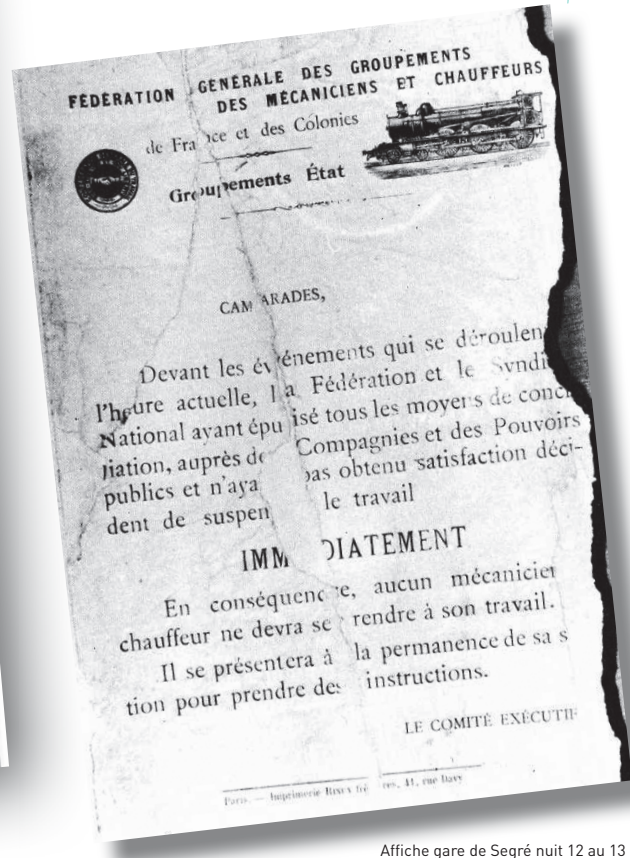
Ces cas « parlent » d'ailleurs pour tous ceux que nous ne pourrions jamais connaître puisque l'action des pouvoirs publics est feutrée et puisque les archives policières disponibles ont le plus souvent été expurgées des éléments les plus compromettants. On trouve cependant, au hasard de dossiers, des courriers et circulaires qui ne laissent aucun doute concernant cette action répressive constante ainsi que les relations nouées au cœur même des grèves entre pouvoirs publics et directions patronales ; et nul doute qu'il y a eu des relations de ce type et des « bidonnages » de dossiers ou d'informations, à tous les niveaux, jusqu'à ces dernières années, visant à limiter la contestation et l'ampleur des mouvements engagés. En même temps, la répression inclut toujours des menaces visant à limiter et à « mieux encadrer » les droits des salariés pour émuquer leur pouvoir d'action et de revendication. L'usage du droit de grève ou le droit de grève lui-même ont ainsi été plusieurs fois attaqués ou remis en cause, de même que le droit syndical, le droit de se réunir, de manifester... Que l'objectif recherché par les pouvoirs publics ou par des élus et « penseurs » plus ou moins liés aux puissants et aux possédants soit de « rendre la grève moins efficace », comme on l'entend de temps à autre, sonne déjà comme un début de remise en cause de conquêtes anciennes. N'est-ce pas une façon de peser sur le rapport des forces et, en un certain sens, revenir sur le droit de grève lui-même ? Dans les années 1970, les

juristes faisaient déjà remarquer que toute tentative allant dans le sens de la limitation de l'efficacité des grèves allait à l'encontre du droit de grève et était de ce fait irrecevable. Aujourd'hui, les juristes ne font plus remarquer ces choses là, alors que ça paraît assez évident. Autre chose : on a observé que, au cours du dernier âge de la grève, la régulation a pu aboutir à atteindre les résultats visés par la répression. Quand l'Etat et les directions d'entreprises imposent par exemple aux organisations syndicales leur « agenda social » sans en discuter au préalable les dates, les modalités et la hiérarchisation des thèmes, ils contraignent le monde du travail à accepter une confrontation qui n'en est pas véritablement une, faute d'avoir pu, en amont, créer un rapport de forces suffisant. Les deux acteurs de la grève que sont l'Etat et le patronat ont toujours cherché à déconnecter le motif de la revendication de la mise en action des salariés. Faire en sorte qu'il n'y ait plus cette adéquation, ce lien entre ces deux moments de la lutte empêche en effet toute réactivité, limite la spontanéité des organisations de base, émuque toute radicalité. Ce laps de temps oblige aussi à faire intervenir toutes sortes d'intermédiaires (y compris syndicaux) et signale en lui-même qui sont ou qui doivent être les leaders du champ social tout en donnant aux différentes organisations de salariés le même poids, la même importance, la même place autour de la « table de négociation », la même visibilité, le même temps de parole alors que la réa-

lité de terrain distribue généralement différemment les cartes. Une fois ces agendas sociaux acceptés, dans de telles conditions, l'Etat et les directions d'entreprises n'ont plus guère besoin de l'arsenal répressif. Ou du moins n'en ont-ils pas besoin comme auparavant. Legs des luttes passées, cette régulation a donc aussi un autre visage : celui qui maintient le monde salarial sous la dépendance ; celui qui conforte les divisions syndicales ; celui qui limite la possibilité de passer de la défensive à l'offensive ; celui qui tue dans l'œuf la démocratie ouvrière de base en favorisant la délégation des pouvoirs et la technicisation des débats ; celui qui fait disparaître l'aspiration à la société nouvelle et le pôle radical de la « double besogne » déjà évoquée. Il faut donc y prendre garde : quand on entre trop ou trop vite ou trop mal outillé dans un tel mécanisme, syndicalisme, confédérations et fédérations, peuvent y perdre leur âme et rompre le fil identitaire hérité de l'histoire. A tous les niveaux, les syndicats et les militants (y compris les plus désintéressés et les plus actifs) peuvent aussi apparaître comme de simples « gestionnaires du social » peu à même de comprendre et de faire émerger les aspirations nouvelles des salariés ; se mettant ainsi dans des situations inconfortables où ce qui est obtenu à l'issue des discussions diffère peu de ce qui était initialement voulu (mais pas automatiquement annoncé dans les mêmes termes) par les dirigeants patronaux et les « experts en négociations » des pouvoirs publics...



Affiche grève - IHS CGT Cheminots (BDR)



Affiche gare de Segré nuit 12 au 13 octobre 1910 - IHS CGT Cheminots

Des problèmes et des questions

Je souhaite à présent non pas développer, mais uniquement pointer des problèmes et des questions qui émanent de cette approche historique. Je les présente dans le désordre parce que je ne savais pas exactement comment les hiérarchiser. Le débat, je l'espère, permettra de les replacer dans un ordre plus logique ou plus adapté aux préoccupations des salariés.

La première question qui me vient à l'esprit a trait aux potentialités d'épanouissement ou de limitation des conflits dans les sociétés « démocratiques », développées et ouvertes. Quand la République s'est imposée, à la fin du XIX^e siècle, elle a permis des évolutions sociales qui n'étaient pas possibles auparavant. Les premières grandes lois, même si elles étaient modestes et peu nombreuses, difficiles à imposer, apparaissent après 1880 (sur les syndicats, sur les accidents du travail, sur le repos hebdomadaire, sur les retraites ouvrières et paysannes...). En France, elles ont été votées car on était entré dans une société qui acceptait, d'une certaine façon, qu'il y ait des forces politiques réformatrices et même anti-systémiques ayant la possibilité de s'exprimer et de porter au plus haut niveau les revendications des exploités, des salariés, des déshérités...; et donc une société

qui, en dépit de sa composition sociale complexe, était aussi d'une certaine façon à l'écoute des forces favorables au changement social, sous sa forme « réformatrice » aussi bien que « révolutionnaire ». Donc ma question est la suivante : dans les sociétés où les potentialités de changement sont multiples et peuvent directement s'exprimer dans le champ politique, notamment grâce au suffrage universel désormais assez solidement installé, que devient le deuxième axe de la revendication sociale exprimé par la Charte d'Amiens, c'est-à-dire l'idée que la transformation profonde du système pouvait être imposée par les forces sociales autonomes elles-mêmes, par le syndicalisme lui-même ? Le changement passera-t-il par le social ou par le politique ? Ou par les deux ? Quel partage faire ? On ne peut pas faire comme si la question n'avait pas été posée dès cette époque là. On parle aujourd'hui souvent du « débouché politique » nécessaire comme s'il s'agissait d'une instance à part, supérieure, attentive mais détachée du rapport des forces sociales...

Deuxième problème, lié au précédent, sur lequel je souhaiterais pouvoir m'étendre un peu plus, sans avoir le temps de le faire : quelle est la légitimité de la rue dans une société où il y a des élections elles-mêmes légitimes, bien organisées, démocratiques, etc. ? On peut en penser ce qu'on veut mais ce n'est pas simplement par des abs-tractions ou par je ne sais quel romantisme que l'on se sort de cette probléma-

tique. C'est une vraie question qui divise encore aujourd'hui, y compris le corps social, y compris le syndicalisme et les milieux qui veulent transformer la société. Sans pouvoir ici en résumer tous les tenants et aboutissants, elle est au cœur de la séparation historique entre les « réformatrices » et les « révolutionnaires ». Ce n'est pas rien et on ne peut pas faire comme si, dans un pays comme la France, nous devions agir et répondre à cette question comme les travailleurs iraniens peuvent être amenés à le faire aujourd'hui ou comme l'ont fait jadis les Bolcheviks dans la Russie tsariste et arriérée. Ce sont deux choses différentes et, pourtant, j'ai bien souvent observé que beaucoup, au sein du mouvement ouvrier, syndical et politique, continuaient de raisonner sans en prendre l'exacte mesure.

Troisième interrogation : la grève générale. C'est effectivement un thème fort dans notre histoire, un mythe mobilisateur a-t-on pu dire, une espérance et en même temps une utopie. Celui qui a parlé de mythe, c'était le théoricien du syndicalisme révolutionnaire Georges Sorel et ça correspond assez bien à cette conception de la grève transformatrice et révolutionnaire que portaient de nombreux militants avant 1914. C'est en même temps, je le fais remarquer, un thème ou une idée assez contradictoire parce que la grève générale fait appel à la spontanéité révolutionnaire tout en semblant signifier, d'un autre côté, que tous les ouvriers, sinon tous les salariés,

pourraient arrêter le travail en même temps après une sorte de « top départ » donné d'en haut par la confédération... Une sorte de modalité d'action liant harmonieusement spontanément de la base et coup de sifflet du sommet (la date fatidique pouvant aussi être signalée longtemps à l'avance, comme en 1906...). C'est compliqué ! D'autant que les adversaires ne restent pas l'arme au pied. Sachez par exemple que, à l'époque de la grève des cheminots, il y avait à la CGT, donc au niveau national, un « Comité de la grève générale » et que le dirigeant de ce comité, Girard, était un indic, un homme de la police. Lui, qui ne manquait pas de formules jusqu'aboutistes et qui polémiquait sèchement avec tous ceux, tel Jaurès, qui discutait sans tabou à propos de la plus haut niveau, appelle à la grève générale mais je me suis quand même dit, à un moment donné, qu'il était opportun de montrer de façon plus nette – et donc en prenant des mesures adaptées, surtout au niveau confédéral - que l'on n'était pas opposé à l'idée d'une généralisation du mouvement. La marge était étroite, trop étroite probablement, mais la peur de l'affrontement alors même que les enjeux sont cruciaux et le niveau de mobilisation historiquement élevé, dans tout le pays (nous n'avions jamais vu cela depuis 1968 !), peut aussi amener à « gâcher » des moments historiques, à louper des échéances, à créer des « bifurcations positives ». Nous n'étions tout de même pas dans la situation des mineurs britanniques en 1984... Le mouvement social n'avait-il pas là l'occasion de s'imposer, à côté du politique, comme un acteur majeur de proposition et de décision ? N'a-t-il pas été « plombé » en partie par la stratégie unitaire à tout prix ? Les risques n'ont-ils pas été trop surestimés au niveau confédéral ? Et cela a-t-il à voir avec l'« institutionnalisation » du syndicalisme dont j'ai déjà parlé ?... Bon, je laisse ça de côté, mais je me suis aussi aperçu qu'en plein cœur de la mobilisation, et même à son plus haut niveau, les sites internet des confédérations, y compris celui de la CGT, ne permettaient pas du tout d'apprécier l'ampleur de la lutte engagée : quelles UL, quelles UD, quelles Fédérations, quels syndicats de base appelaient à généraliser le mouvement et la grève ? Nous n'en savions rien. Et les appels nombreux allant en ce sens, que l'on entendait dans les manifestations et sur les lieux de travail, n'ont jamais été relayés ni discutés... Il y a là un défaut voire une faute propres à accroître la crise du syndicalisme, à susciter amertume, colère, incompréhension et divisions internes.

Troisième point. On ne peut pas réduire le conflit à la grève, ni le mouvement ouvrier au syndicalisme. L'histoire ne nous permet pas de faire cela. D'abord parce qu'il y a un répertoire d'actions qui

est bien plus riche que la seule grève. Celle-ci n'est qu'une des modalités d'action que l'on valorise d'ailleurs en France plus que dans d'autres pays aussi bien du côté des salariés (en lutte ou non) que du côté des « responsables » économiques et politiques. Je le disais tout à l'heure : dans le mouvement ouvrier, on a et on a eu à certains moments et dans diverses corporations, une approche romantique de la grève laissant penser qu'il faut et qu'il fallait en passer à tout prix par la grève pour créer un rapport de forces. A des moments donnés, il y a eu des militants et des dirigeants dans le mouvement ouvrier qui ont pensé que la grève était nécessairement la réponse systématique, la mieux adaptée, la plus sûre. Mais dans le même temps, et dans ces mêmes corporations, on a aussi compris qu'il était parfois préférable d'essayer d'aborder les choses différemment et de faire en sorte de prendre en compte d'autres modalités d'action. Je le dis à des militants syndicaux CGT ; je sais très bien à qui je le dis en ayant en tête une grève que j'ai étudiée dans le bassin de Decazeville au cours de l'hiver 1929-1930. La CGTU poussa à la grève. Ce fut un beau mouvement de 10 jours, où se mêlaient des motivations corporatives, syndicales et politiques mais les responsables savaient à l'avance quelle en serait l'issue véritable, qu'il était impossible de gagner. Là c'était très net. Le but n'était pas précisément de contraindre les compagnies minières à céder quoi que ce soit, c'était de s'imposer face à la CGT adverse comme un acteur majeur ; c'était de montrer aux mineurs la détermination des militants révolutionnaires et de dénoncer les compromis/compromissions des militants réformistes. Nous devons donc distinguer les objectifs réels des appels à la grève et les objectifs affichés, notamment parce que l'affrontement de classe (issu de l'inégalité du rapport salarial) est global et ne relève pas seulement de la sphère syndicale. Il a à voir avec le politique et l'on sait qu'en quelques périodes cette interpénétration a été particulièrement nette sans que les responsables syndicaux aient pu l'affirmer de façon ouverte (pour des raisons historiques liées à la façon dont s'est cristallisée, dans notre pays, les relations difficiles entre syndicats et partis politiques). Force est cependant de constater que c'est bien à partir des objectifs affichés que la masse ouvrière et salariale se met toujours en mouvement (comme dans l'exemple aveyronnais signalé), signalant par ce fait même la puissance des revendications concrètes. De ce point de vue, ce n'est pas l'appel à la grève en lui-même ni sa raison profonde ou cachée qui sont importants ; c'est plutôt le fait qu'il ait été ou non suivi.

De fait, il existe un riche répertoire d'actions qu'il faut savoir utiliser et que les

organisations syndicales ont généralement utilisé en l'enrichissant de temps à autre. On a pu observer ce qu'on appelle des « micros conflits » sur lesquels on sait très peu de choses car ce sont les arrêts de travail qui ont le plus attiré l'attention des salariés, des directions d'entreprise et des pouvoirs publics. La pétition (qui n'est pas seulement une façon d'entrer en conflit), le débrayage, la manifestation, le refus d'obéissance collectif... Sachez que ce qui monte ces dernières années, c'est le refus des heures supplémentaires. Dans les statistiques, cela se voit très clairement. Voilà des formes qui ont enrichi le répertoire d'actions. Mais il y a aussi ce sur quoi les militants ne se livrent pas trop — et je le regrette beaucoup, c'est à dire les réactions individuelles, les mouvements d'humeur que psychologues et responsables de « ressources humaines » comme sociologues et historiens s'accordent pourtant à classer dans les questions sociales car il s'agit de « réponses » à des problèmes sociaux. L'absentéisme, par exemple, le turn over en période de croissance, ou encore le freinage de la production, parfois le « sabotage » (aussi modeste soit-il), les insultes, les attitudes « négatives » de toutes sortes telle l'« incompréhension plus ou moins volontaire » ou le fait, pour un salarié, de « trainer les pieds » ou de « sourire » à l'injonction d'un cadre, Plusieurs types de résistance à la contrainte productive et hiérarchique ont pu être observés. Ce n'est certes pas glorieux comme la grève, parce que ce n'est pas « collectif », mais nous savons que ça a existé et que ça existe encore. Nous savons à quel point les directions d'entreprises grève générale, aux beaux jours du syndicalisme révolutionnaire ! On ne le saura que plus tard, de façon un peu fortuite d'ailleurs, après ouverture des archives, mais nul doute que des choses de ce style se passent encore de nos jours sans que nous ayons la possibilité de le savoir...

En même temps, pour clarifier un peu les choses et éviter la caricature, je veux préciser ce concept très discuté depuis un siècle. Des formes différentes de grève générale ont effet été mises en exergue. Quand on parle de grève générale des cheminots, on évoque la grève générale corporative. Même si les cheminots n'ont pas été très heureux en la mettant en œuvre en 1898, 1910 et 1920. En revanche, les mineurs n'ont pas été aussi malheureux que les « serfs de la voie ferrée ». Adeptes de la grève générale corporative, les « gueules noires » savaient en effet utiliser cette arme, souvent en usant de sa simple menace (sans pour autant avoir toujours réussi à atteindre leurs objectifs) ; et d'ailleurs c'est une sorte de mimétisme qui a conduit les cheminots à l'adopter. Je ne développe pas ce point car je veux avant tout distinguer les différentes



A Paris, les grévistes lisent une affiche de leur syndicat en 1910 - IHS CGT Cheminots

formes léguées par l'histoire et les débats syndicaux à son propos. La grève générale territoriale en est un autre type. Une ville, un bassin industriel entier peut se mettre en grève. Originaire de Decazeville, je sais qu'au cours de l'hiver 1960/61 tous les actifs ont arrêté un moment le travail pour soutenir les mineurs, contre la fermeture du fond, y compris les commerçants. Il existe en outre des grèves générales particulières. Le 1^{er} mai par exemple ou les journées nationales d'action qui sont des grèves générales inter-corporatives. Mais ce n'est pas la grève générale telle qu'on l'entend spontanément puisque celle qui ressort au cours de mouvements sociaux intenses, y compris aujourd'hui, c'est celle qui peut nous amener potentiellement au basculement, au grand soir. C'est la grève générale émancipatrice, celle qui n'a jamais fonctionné. Pourquoi ? Parce que ça ne relève pas simplement du mouvement syndical ni du mouvement social. La transformation sociale relève d'abord d'un tout complexe, d'un enchevêtrement énorme de mouvements et de mise en mouvements, d'une approche politique, au plein sens du terme. Donc on peut toujours souhaiter la grève générale et tout faire pour qu'elle advienne, et je comprends le petit faible que l'on peut avoir pour elle lorsque l'on milite pour la transformation sociale, parce que c'est toujours un moment fort et parce que, historiquement, les deux grèves générales qui ont fonctionné, ce sont celles qui se sont dé-

roulées sans planification préalable des organisations syndicales, sans « coup de sifflet » ; c'est en 1936 et en 1968 et elles ont été quand même fructueuses. C'est pour ça que j'ai un faible pour les grands mouvements de grève générale. Mais ces moments forts pointent justement la part inconsistante de tout « appel à la grève générale » sans pour autant nous conduire à précipiter ce mot d'ordre dans les « poubelles de l'histoire » car le simple fait de le formuler au moment adéquat, dans l'unité, avec rigueur et solennité peut montrer à quel niveau de mobilisation et d'affrontement on se trouve ; cela peut révéler des enjeux particulièrement sérieux et susciter une exigence de mobilisation encore plus forte qui mérite d'être entendue. Il me semble par exemple que, dans les moments de lutte intenses – assez rares en réalité, l'idée de grève générale est trop vite récusée a priori au niveau confédéral sous prétexte que les mobilisations ne s'organisent pas « à coup de sifflet », alors que le fait même de formuler un tel mot d'ordre (lorsque le mouvement atteint un seuil élevé) est susceptible de fortifier encore le mouvement au point de le faire basculer vers une issue positive et (pourquoi pas ?) de créer des conditions nouvelles, y compris politiques, susceptibles d'ouvrir des voies impensées à l'émancipation sociale. Quiconque travaille sur ces questions sait parfaitement que l'événement crée l'événement ! Le pire n'est jamais sûr et lorsque

l'enjeu est vraiment général et particulièrement important, lorsque tout recul est synonyme de remise en cause grave de conquêtes historiques, l'idée de grève générale doit être discutée sérieusement à tous les niveaux sans mériter des appréciations sarcastiques ou univoques. J'en reviens encore à Jaurès qui a su, à son époque, intégrer à sa stratégie d'« évolution révolutionnaire » cette modalité de lutte. Pour que la grève générale soit victorieuse (c'est-à-dire serve profondément les objectifs et la dynamique de l'émancipation sociale), disait-il, « il faut que trois conditions soient réunies. L'objet de la grève doit passionner réellement, profondément la classe ouvrière ; il faut qu'une grande partie de l'opinion soit préparée à reconnaître la légitimité de cet objet ; il faut enfin que la grève générale n'apparaisse point comme un déguisement de la violence, mais qu'elle soit simplement l'exercice du droit normal de grève, mais plus systématique et plus vaste, ayant un caractère de classe plus marqué ». Ne devons-nous pas méditer ces paroles, plus encore de nos jours qu'hier puisque le salariat s'est développé de façon considérable, réunissant dans le « prolétariat », la « classe ouvrière » d'aujourd'hui, c'est-à-dire les « classes populaires salariées » une très grande majorité du corps social ? Je n'ai pas une idée précise, par exemple, de ce qui s'est passé lors des dernières mobilisations (pour les retraites en 2011 et contre les politiques de régression sociale en



Grève de la «Thune» des cheminots en 1910 - IHS CGT Cheminots

2010). Je ne sais pas, au fond, s'il fallait à tout prix ou s'il ne fallait pas que la CGT, au craignent ces comportements et cherchent à les prévenir puis à les combattre. Songez qu'à la fin des années 1960, au bout des chaînes de montage de l'industrie automobiles, on estime qu'il y avait un tiers de rebuts. Ce n'est pas simplement parce que le rythme de la chaîne était trop rapide, mais parce que, au bout d'un moment, le salarié se disait de façon plus ou moins consciente : « trop c'est trop ! Il y en a marre ! ». On a pu parler à l'époque, notamment en France et en Italie, de « sabotage » dans des termes semblables à l'avant-1914, soit pour se féliciter de l'apparition d'un militantisme plus radical, plus spontané, plus « dangereux » (car plus diffus et moins contrôlable) pour le patronat, soit pour agiter le spectre du « gauchisme »... Quant à moi, je préfère intégrer cela tout simplement dans une problématique sociale d'ensemble. Si vous regardez les bilans sociaux des entreprises, vous voyez très bien comment interpréter l'absentéisme : plus le travail est déqualifié, plus il est jugé « merdique » par les salariés et plus il est élevé. C'est bien un fait social ! Et j'entends encore de vieux mineurs et métallurgistes que j'avais interrogés il a plus de vingt ans : oui, bien sûr me disaient-ils, il nous arrivait de lâcher prise lorsqu'un surveillant nous traitait mal ! Oui nous freinions couramment le rythme de production pour nous économiser ! Oui nous faisons exprès d'être à contretemps, d'arriver en retard, de ne pas entendre les consignes, de travailler mal de temps à autres pour « emmerder » le chef d'atelier ou le patron !... Cela ne doit certes pas être généralisé, notamment parce que des sanctions pouvaient être prises et parce que les entreprises savaient plus ou moins limiter ces comportements (travail aux pièces,

accroissement de la division des tâches et de la surveillance, système de primes nombreuses...), mais qui peut nier que cela a existé et existe encore alors même que la tradition syndicale dévalorise plutôt ces réactions individuelles sauf lorsqu'ils sont intégrés à un schéma de confrontation plus vaste, compris et accepté par les salariés (pour ne pas diviser ou fragiliser les « collectifs de travail » lorsqu'ils existent) ? Donc il faut arriver à inclure ces thèmes et comportements là dans notre approche des conflits et de la conflictualité. J'aimerais trouver des témoignages là-dessus parce que nous en avons très peu et cela pourrait considérablement enrichir notre connaissance du répertoire d'action que se donnent individuellement ou collectivement les salariés pour limiter leur exploitation et/ou signifier leur opposition à la situation qui leur est faite. D'autant que, en période de défensive ouvrière et de crise du syndicalisme, ces formes là ont pu prendre une importance sous-estimée.

Autre idée, c'est celle du rapport au politique. Le mouvement ouvrier est resté frileux sur cette question à cause de notre histoire. Cela vient entre autres du syndicalisme révolutionnaire et de la façon dont le guesdisme voulait régenter les organisations ouvrières, encore qu'il y a eu des accointances entre le politique et le syndical à propos desquelles nous pourrions parler durant des heures. On en reste cependant le plus souvent à une séparation du politique et du social, des partis et des syndicats, qui s'est historiquement imposée et que l'on continue de légitimer au sein même des organisations concernées sans que ce soit toujours justifié. Cette séparation est parfois même désastreuse. Les plus grands moments du syndicalisme se sont

justement produits quand il a su se hisser au-delà du corporatisme, au-delà même du social stricto sensu. C'est le Front populaire et la lutte antifasciste ! C'est la Résistance ! C'est la lutte contre les guerres coloniales et la guerre d'Algérie ! C'est Mai-juin 68 ! C'est le soutien cégétiste au Programme commun PS/PC signé en 1972 !... Au cours de toutes ces périodes, il y a eu connivence entre les deux champs et ça a correspondu à une nécessité tout en aboutissant à des conquêtes durables. Il me semble donc nécessaire de reconsidérer cette séparation, non pas d'un point de vue organique, mais en termes de projets, d'alliance, de démarche, d'analyses, de propositions... notamment parce que le salariat s'est généralisé et les problèmes sociaux avec lui et peut-être aussi, d'une certaine façon parce que « tout est politique »... Autre question : elle porte sur les niveaux de la lutte. Quel est-il quand la société s'ouvre sans cesse sur l'extérieur, quand l'activité des secteurs et des entreprises est particulièrement interpénétrée (flux, concentration, sous-traitance...), quand l'économie se mondialise, quand les choix économiques, par exemple, opposent comme jamais les territoires et les salariés des différents pays ? Est-ce qu'il faut toujours attendre que la majorité soit prête ? Quel est le bon rapport entre minorité et majorité pour débiter un mouvement ou penser qu'on est apte à pouvoir faire bouger les lignes ? Ces questions qui se sont certes toujours posées dans l'histoire mais, aujourd'hui, elles sont peut être plus importantes qu'autrefois, pour les raisons que je viens de signaler mais aussi parce qu'avec l'intervention de l'Etat, avec les politiques publiques, avec l'Union européenne, etc., des questions autrefois locales voire limitées à une entreprise se traitent au niveau national tandis que d'autres,

autres fois nationales, se sont internationalisées. Nombre de salariés luttent de façon dispersée pour le pouvoir d'achat, pour les retraites, pour l'amélioration des conditions de travail, pour l'emploi, pour les services publics, etc., alors que, finalement, beaucoup de conflits posent des questions identiques, dans la forme et dans le fond, en dépit des différences liées à l'entreprise, au secteur, au lieu, aux traditions historiques... N'y a-t-il pas derrière toutes ces choses-là, des possibilités de globalisation (y compris au niveau européen voire international) que l'on ne sait pas encore utiliser faute de le penser assez en ces termes ? Je sais bien qu'il y a quelques efforts en ce domaine et que les forums sociaux mondiaux existent, mais il semble que les élites économiques désormais mondialisées ont su accroître la longueur d'avance qu'elles avaient conquise...

Ces réflexions m'amènent à évoquer les difficultés de l'action salariale dans le contexte de « crise du syndicalisme » dans lequel nous nous trouvons. Quel est l'avenir de la conflictualité telle que l'histoire nous l'a léguée ? C'est à dire avec cette place importante de la grève, dans une période où les difficultés du syndicalisme sont importantes. Il faudrait une conférence entière pour parler de cette « crise du syndicalisme » (et là encore, ce n'est pas mon objectif). Mais on est bien obligé de regarder cela en face, et de prendre en compte l'idée que la place prise par la grève durant un siècle et demi a évolué de manière considérable, s'est réduite fortement dans une configuration où le syndicalisme lui-même s'est trouvé affaibli. Doit-on rester automatiquement attaché à cette forme de lutte, comme

auparavant, alors même que les conditions sont aujourd'hui totalement différentes (crise économique et sociale profonde, défensive salariale, Etat intervenant plus dans le domaine social, hyper puissance des multinationales, des donneurs d'ordre et de la finance, division du syndicalisme...). Ne convient-il pas d'examiner plus qu'auparavant toutes les formes du conflit existantes ? De faire en sorte qu'il y ait des liens plus nets, des passages plus dynamiques, des recours plus harmonieux entre elles ? De moins être obnubilés par l'arrêt de travail (d'une journée notamment) si apprécié par la statistique mais moins significatif qu'autrefois ? Si l'on regarde en effet les données relevant du secteur privé, par exemple, nous avons aujourd'hui huit fois moins de grèves que dans les années 1970. C'était un moment assez élevé, j'en conviens, et je sais très bien qu'à notre époque les conflits du secteur public ont pris une importance accrue avec les politiques néolibérales conjointement menées par l'Etat et l'Europe depuis trente ans. Mais précisément, avec les méthodes de gestion que l'on impose dans le secteur public et toutes les contraintes que les salariés endurent avec la précarisation des statuts et le chômage de masse, on ne peut pas s'attendre à ce que la grève se développe comme elle s'est développée dans certaines périodes de l'histoire. Le conflit n'est pas mort pour autant. Il continuera d'exister mais plus sous cette forme là ; et il a déjà pris un autre visage. Donc ne soyons pas obnubilés par la grève elle-même et ne soyons pas effondrés par cette décrue profonde que révèlent les statistiques. Interrogeons-nous plus sérieusement sur les

modes alternatifs de luttes qui sont apparus, sur ceux qu'il convient de faire émerger, sur la globalisation des revendications sociales et sociétales déjà en cours, sur les alliances entre syndicalisme et « nouveaux mouvements sociaux », etc. Nous pouvons d'autant mieux le faire que la période de forte décrue des organisations syndicales est derrière nous, que le vieillissement des adhérents semble stoppé, que la conflictualité sociale est plutôt en hausse depuis 1995, que la crise exceptionnelle dans laquelle nous sommes valide les objectifs à la fois réformistes et émancipateurs portés par le « syndicalisme historique ». Nous discuterons peut être tout à l'heure de cela.

Ensuite, deux autres réflexions importantes

me viennent à l'esprit. On ne peut pas s'en tenir (et là je sais encore à qui je parle, bien sûr !) à l'opposition (factice du point de vue de l'histoire) entre le conflit et la négociation. Il n'y a pas opposition radicale entre ces deux modalités d'intervention. Il n'y a jamais eu, ni même au temps du syndicalisme révolutionnaire, de séparation entre le conflit et la négociation. Il y a toujours eu lutte(s) et compromis. Il y a toujours eu contestation(s) et proposition(s), opposition(s) et discussion(s) Mieux !, et là je me réfère une nouvelle fois à ce que dit Sophie Bérout : « La négociation n'endigüe pas le conflit ». Dans sa dernière étude, elle montre par exemple que, ces dernières années, c'est là où il y a eu le plus de négociations que l'on a enregistré le plus de conflits. Et je peux aussi citer le sociologue Michel Lallement : « Il y a toujours eu du conflit dans la négociation et inversement ».



6 - MONTPELLIER — Meeting Viticole du 9 juin 1907 — 600,000 Manifestants
Toujours le Défilé des Gueux, place de la Comédie

Meeting viticole du 9 juin 1907, 4000 000 manifestatnts - IHS CGT cheminots

Ce n'est pas à des syndicalistes que je vais apprendre cela ! Quand vous vous mettez en grève, vous ne jouez pas à la révolution à chaque fois et vous savez très bien qu'à un moment donné il va falloir entrer en discussion, avec la direction et/ou avec l'Etat. Déjà, à la fin du XIX^e siècle, c'était les salariés qui appelaient le plus à la négociation, dans le cadre de la loi de 1892 sur la conciliation, se plaignant du fait que les patrons refusaient de s'y plier et préféraient lockouter leur entreprise. Un siècle avant, aussi, les canuts étaient les premiers à demander l'ouverture de discussions et de négociations. Et quand on regarde ce qui s'est passé dans la seconde partie du XX^e siècle, après 1945, on comptabilise semblait-il de plus en plus de compromis, c'est à dire de moins en moins d'échecs et de moins en moins de victoires salariales (ce qui laisse d'ailleurs toute latitude de part et d'autres, ou selon l'organisation syndicale à laquelle on appartient, pour tirer le bilan de l'action engagée). Il me paraît ridicule d'insister comme on le fait parfois sur l'idée qu'il existerait un syndicalisme « de lutte », (ou « de contestation », « d'opposition », « de transformation », « d'émancipation », « de combat », etc.), qui s'opposerait en tout terme à un syndicalisme « de proposition » (ou « de négociation », « de discussion », « de compromis », « de réforme », « de conciliation », « d'accompagnement », etc.). Ayant l'habitude de discuter souvent avec des militants de la CGT, et avec des proches (amis et membres de ma famille) qui possèdent la culture historique de ce syndicalisme là, je sais très bien qu'il y a une sorte de fierté à se revendiquer du syndicalisme « de lutte », notamment pour se distinguer des militants de la CFDT qui appartiendraient au syndicalisme « opposé ». Mais il faut prendre garde à cette façon de présenter les choses, pour diverses raisons. La CFDT n'a pas été toujours sur les positions qu'elle défend actuellement et la stratégie de la CGT elle-même a évolué. De plus, les différentes confédérations regroupent des organisations qui ont (ou ont pu avoir) en ce domaine des approches différentes ; et dans chaque syndicat, des opinions parfois très contrastées s'expriment. C'est précisément tout cela qui fait la richesse du syndicalisme ! J'ajoute que cette façon de voir est à double tranchant. De façon symétrique, la direction et les militants de la CFDT aiment bien aussi marquer voire instrumentaliser ce divorce, en employant les mêmes termes, afin de stigmatiser le soi-disant jusqu'aboutisme cégétiste... Et il faut se rappeler qu'il y a seulement une génération, FO faisait encore jouer à plein l'opposition entre « syndicalisme politique » et « syndicalisme indépendant ». Non, vraiment, cela

ne correspond pas à la réalité ; c'est une caricature. Elle repose sur une part de réalité, c'est sûr ; et elle est alimentée par des comportements et des actions que tout le monde connaît, mais ce schéma analytique ne tient pas parce qu'il existe une infinité d'exemples de comportements et d'actions contraires. Toute action syndicale est potentiellement à la fois réformiste et révolutionnaire (« révolutionniste » pourrait-on dire), de lutte et de compromis, qualitative et quantitative, sociale et politique... De sorte que mettre au premier plan ces oppositions relève plus de l'idéologie que de l'analyse concrète. Loin de moi l'idée que les différences et les divergences seraient factices ou peu marquées ! Elles existent bien à différents niveaux et elles découlent de stratégies, d'objectifs et de cultures historiques particulières ; mais celles-ci s'interpénètrent et s'entrecroisent, se complètent, se cumulent... en chaque organisation et au fil du temps. De sorte que c'est plus la stratégie et les objectifs concrets qui doivent être scrutés pour apprécier les singularités et le caractère plus ou moins radical des moyens employés et des revendications. Et de ce point de vue, vous le savez, la façon de créer le rapport de forces nécessaire pour l'emporter est primordial et demeure un indice particulièrement sérieux, à condition toutefois de le comprendre dans le court, le moyen et le long terme.

Enfin, le dernier point portera sur le mythe qui consiste à présenter la France comme particulièrement conflictuelle. C'est un mythe, en effet ! Plusieurs historiens, sociologues, essayistes, commentateurs ont signalé combien les salariés français aiment bien le conflit. Nous aurions ça dans les gènes ! Doit-on convoquer la révolution de 1789 pour l'expliquer et mettre en exergue l'importance prise par la politique dans l'hexagone ? Les statistiques établies petit à petit, dans divers pays ne confirment pourtant pas cette idée, autant que l'on puisse en juger puisque nous ne sommes pas en présence de données internationales faciles à recouper (cf. notamment Christophe Charle et Eschstruth). Pour le moment, celles portant sur de nombreux pays européens et parfois sur les Etats-Unis et le Canada montrent qu'avant 1914, la France était dans la moyenne, concernant le taux de grève moyen. Il en était de même après le premier conflit mondial et jusqu'à la seconde guerre - et encore la France ne se trouvait-elle pas dans la tranche haute de cette moyenne. En revanche, elle a accédé après 1945 à la troisième ou quatrième place des « pays les plus grévistes », si je puis m'exprimer ainsi. Mais pas à la pre-

mière place ! En fait, cela a dépendu des périodes et si on enlève 1968 dans ces quelques décennies là, on se retrouve à des niveaux somme toute assez moyens. Si l'on regarde la période 1900/1970, notre pays atteint le taux de 416, tandis que la moyenne est à 507 et le taux du pays le plus élevé à 890. Les écarts concernant la période 1970/1993 sont quant à eux tout aussi importants, si ce n'est plus, et ce n'est finalement que dans la période 2000/2004 que la France enregistre un taux supérieur (92) à la moyenne des pays étudiés (41), tout en restant loin du taux du pays le plus élevé (233). Donc il ne faut pas dire, même si ça fait parfois plaisir de le dire, que « nous » sommes les plus combattifs, les mieux aguerris, les plus forts pour « aller au conflit », etc. Ca peut réchauffer le cœur mais ça ne correspond pas à la réalité. Voilà ! J'avais d'autres idées à faire partager (notamment sur l'unité d'action et l'unité syndicale, autre problème crucial, mais aussi sur le fait que jamais, au niveau mondial, l'expansion du salariat et notamment des ouvriers n'avait été aussi rapide et aussi nette) mais je m'en tiens là. Ma conclusion sera courte, d'autant que je ne veux ni ne peux vraiment conclure. J'ai une nouvelle fois envie de me référer à Sophie Béroud. Elle dit : « Finalement, dans l'histoire, on voit que le conflit ou la grève ont évolué ; ils ont une histoire mais ils n'ont pas un destin ». La grève n'a pas de destin ! Cela signifie que les formes de la lutte salariale ne sont jamais écrites à l'avance. Par contre, nous avons la certitude que le conflit a existé, existe et existera sous quelque forme que ce soit, l'essentiel étant de reconnaître ces formes là et de savoir en user. La raison de son caractère durable et pérenne est très simple, humaine et presque enfantine : tant que dans le travail et même hors de la sphère productive, se perpétueront des relations de domination et d'exploitation, tant qu'existeront des discriminations, des inégalités d'avoir, de savoir, de pouvoir et de valoir, des formes de contestation et des volontés d'émancipation se manifesteront, dans notre pays comme ailleurs. Donc le conflit, et précisément sa forme salariale dans nos « sociétés salariales », a encore de beaux jours devant lui ! Nul doute à ce sujet ! Sous quelle(s) forme(s) se présentera-t-il ? Sommes-nous vraiment entrés dans le « quatrième âge du syndicalisme », celui de la « cogestion » et de l'« accompagnement » et quelle conséquence cela aura-t-il sur la conflictualité sociale en général et sur la grève en particulier ? C'est à vous et à l'ensemble des travailleurs et des salariés de répondre, et c'est encore une page que les organisations syndicales, et notamment la CGT, contribueront à écrire.

Orientation bibliographique ouvrages cités ou généraux ou signalant des exemples régionaux précis)

Béroud Sophie (et alii), *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Editions du cro-quant, 2008. -Bevort Antoine et Jobert Annette, *Sociologie du travail : les relations professionnelles*, Armand Colin, 2008. Boscus Alain, *Economie et société dans le bassin industriel nord-aveyronnais (1900-1950)*, Institut CGT d'Histoire sociale/ CCEES CGT, 1997. Cazals Rémy, *Avec les ouvriers de Mazamet, dans la grève et l'action quotidienne. 1900-1914*, CLEF 89, 1995. Collectif, *L'aéronautique. Une histoire sociale en Midi-Pyrénées*, Institut Régional CGT d'Histoire sociale Midi-Pyrénées, 2010. Denis Jean-Michel (dir.), *Le conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, La Dispute, 2005. Groux Guy et Pernot Jean-Marie, *La grève*, Presses de Sciences Po, 2008. Lallement Michel, *Le travail : une sociologie contemporaine*, Gallimard Folio essais, 2007. Pernot Jean-Marie, *Syndicats ? Lendemain de crise ?*, Gallimard, 2005. -Perrot Michelle, *Les ouvriers en grève, France, 1871-1890*, Mouton, 1973. -Sirot Stéphane, *La grève en France. Une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Odile Jacob, 2002. -Sirot Stéphane, *Le syndicalisme, la politique et la grève. France et Europe : XIX^e-XX^e siècles*, Editions Arbre bleu, 2011. -Trempe Rolande, *Les mineurs de Carmaux, Les éditions ouvrières*, 1971. -Vigna Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, PUR, 2007. -Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Perrin, 20012.



Couverture du *Petit Journal* du 26 juillet 1891 - IHS-CGT Cheminots.



Lecture (4^e partie) du livret écrit par un révoqué.

La grande salle Bonrepos où devait se tenir la dernière réunion de cette grève était comble. Un silence religieux s'établit dès que le camarade Cassagne parut à la tribune. Les acclamations qui l'accueillirent, cessèrent lorsqu'il fit signe qu'il voulait parler. Il fit connaître à l'assemblée la résolution que nous avons déjà citée.

« Trente-sept des nôtres, dit-il, restent sur le pavé. Il n'en faut pas d'autres. Je vous adjure, au nom de tous mes camarades, de vous rendre à 1 h. et demie devant le café Faget d'où le cortège partira pour vous accompagner au travail. Courage, camarades, et tous au rendez-vous. »

Ce fut le cœur gros et un accès de rage impuissante que trahissaient tous les visages, que les grévistes sortirent lentement de cette salle. C'était là que pendant huit jours, ils avaient pris tant de résolutions viriles. C'était la dernière réunion de cette grève.

Immédiatement après, une lettre émanant de Bosc et de Cassagne et adressée au chef de dépôt et au chef de gare, fut rédigée. Cette lettre informait ces deux messieurs de la reprise du travail pour 2 heures du soir. En même temps, les préparatifs s'activaient pour donner à cette rentrée en masse un caractère plus imposant.

Nos lecteurs connaissent par les divers journaux qui en rendirent compte ce que fut cette rentrée des grévistes. Ceux qui y assistèrent ne l'oublieront jamais. Succinctement, nous allons la rappeler.

Exacts au rendez-vous, les grévistes étaient dès 1 heure et demie massés aux abords du café Faget. Une foule énorme les entourait.

A 1 heure 45, le camarade Cassagne monté sur une table, remercie une dernière fois les grévistes de la confiance que, pendant huit jours, ils avaient témoigné au Comité



— 17 —

de grève. Il les adjura de se rendre groupés au travail et de rentrer à la gare la tête haute.

Et le cortège fut aussitôt formé. Le rouge drapeau du Syndicat, toujours porté par un révoqué du service de la voie, ouvrait la marche. Immédiatement après, Cassagne et Bose. Derrière, venaient les 34 autres révoqués. A 5 ou 6 mètres d'intervalle suivait le gros des troupes grévistes. En tête, les conducteurs-chefs et conducteurs et les hommes d'équipe du train. Puis, dans l'ordre, les pointeurs, les aiguilleurs, les hommes d'équipe. Enfin, en dernière ligne, les mécaniciens et chauffeurs et les ouvriers des ateliers. La porte de la salle des bagages par où devait passer la colonne, était gardée par d'imposantes forces de police. Un seul battant était ouvert. Un étroit passage était libre pour la rentrée.

Le drapeau, entouré de tous les révoqués, se plaça sur le trottoir, à gauche de la porte d'entrée. Et, un à un, silencieux, les larmes aux yeux et la rage au cœur, tous ces camarades de la lutte terminée, serrèrent avec effusion, les mains des révoqués.

Nous eûmes, un instant, l'impression très nette que si, au moment de franchir le seuil de la gare, au moment de laisser dans la cour, les 37 sacrifiés, un geste était fait, une voix s'élevait, disant de continuer la lutte, pas un de ces braves et courageux n'aurait franchi la porte. C'était les révoqués eux-mêmes, qui devaient leur donner du courage et montrer qu'ils n'étaient pas abattus.

Cependant, le flot des grévistes envahissait le quai intérieur.

Peu à peu, les dernières colonnes à leur tour, franchirent la porte d'entrée. Les révoqués restèrent seuls.

Ce fut un moment de poignante émotion. La foule battait des mains et acclamait les victimes de cette grève.

Les femmes en pleurs, les hommes en colère, les ac-



Lecture (4^e partie) du

— 18 —

compagnaient à la permanence, où une foule énorme se pressait pour voir, une dernière fois, les militants de ce mouvement qui, d'un bout à l'autre, fut si calme et si sublime. C'était fini.

De cette grève si pacifique; de ce conflit si ardent et si calme, il ne restait que les 37 indomptables militants qui, devant la force des choses avaient dû s'incliner, mais qui, malgré tout, restaient plus fiers et plus unis que jamais.

Après la rentrée, le Comité de grève, avant de se dissoudre, rédigeait l'affiche suivante :

« Après la Bataille,
« Aux Toulousains,

« Ainsi qu'il en avait été décidé dans la réunion tenue le vendredi 21 octobre, à 10 heures du matin, à la salle Bonrepos, le Comité de grève a conduit, à 2 heures, à la gare Matabiau, tous les grévistes pour la reprise du travail.

« Tous ceux, quelle que soit leur situation sociale, tous ceux, quels que soient leurs sentiments sur le mouvement de grève, ont pu constater que les cheminots qui rentraient au travail ne s'y rendaient pas en vaincus.

« Tous ceux, quels que soient leurs sentiments sur le mouvement de grève ont pu constater que les cheminots qui rentraient au travail, ne s'y rendaient pas en vaincus.

« C'était la tête haute, fiers de la lutte qu'ils venaient de soutenir que, dans une belle manifestation et un impressionnant cortège, bannière syndicale et révoqués en tête, ils sont rentrés dans la gare.

« Leur défilé devant les révoqués, groupés autour du drapeau syndical, a fortement impressionné la population qui assistait pour la première fois, à pareil spectacle.

« Nous affirmons hautement que, si l'armée n'avait pas été mise à la disposition des Compagnies, si, par des ordres

livret écrit par un révoqué (suite).

— 19 —

de mobilisation qui, en partie, avaient été exécutés par l'arrestation et l'emprisonnement de quelques-uns; si, en un mot, seules les Compagnies et le personnel avaient été livrés à leurs propres forces, nous pouvons, disons-nous, affirmer que la victoire eût été complète.

« Nous ne sommes pas découragés !

« Nous ne sommes pas abattus !

« Nous venons de démontrer ce que peuvent les volontés unies, groupées et disciplinées dans le sein des organisations syndicales.

« La population Toulousaine, qui a pu admirer le calme de nos manifestations imposantes, nos longs et recueillis cortèges, nous a déjà jugés. Elle a été avec nous et nous l'a prouvé; nous devons l'en remercier.

« La lutte a fait de nombreuses victimes. Nous ne croyons pas nous abaisser en les recommandant à la solidarité de tous les braves gens.

« Vive le Syndicat National !

« Vive la Fédération des mécaniciens et chauffeurs.

« Le Comité de grève. »

Ce fut la dernière affiche. La bataille était terminée, mais la besogne du Comité de grève allait recommencer sous une autre forme. Un comité de défense des intérêts des révoqués fut, sur-le-champ constitué. Le but de ce comité était de poursuivre par tous les moyens, la réintégration des révoqués et, en attendant, de leur procurer du travail et de leur distribuer les secours, collectes ou souscriptions qui lui parviendraient.

CONCLUSION

La grève des chemins de fer du Midi a échoué pour plusieurs raisons. Nous allons les énumérer brièvement.

En premier lieu, le mouvement admirable de Toulouse, a été entravé par l'absence de grévistes à Agen, Montauban, Castres, Montréjeau, Castelnaudary et Carcassonne.

La Compagnie, profitant de l'appoint considérable que lui fournissait les gares précitées, envoyait en grand nombre, à Toulouse, centre de la résistance, les non-grévistes de ces centres importants. Dès lors, le trafic était peu à peu repris et l'encombrement de Toulouse disparaissait.

Et pourquoi n'y a-t-il pas eu grève dans ces groupes ? En voici la raison :

Sans crainte de démenti, l'expérience nous l'a prouvé, il ne peut y avoir réussite certaine de grève que là, où un fort groupe est constitué.

A la tête de ces groupes il doit y avoir des hommes énergiques et résolus ; il faut que ces hommes ne craignent pas de sacrifier leur situation, leur liberté même, afin d'entraîner la masse qui ne peut avoir confiance qu'aux chefs dont le passé est exempt de tout reproche.

Pour obtenir un résultat il faut, c'est notre conviction, préparer solidement le terrain.

C'est ce qu'avait fait le bureau du groupe de Toulouse. Pendant six mois, il avait tenu en haleine la masse des syndiqués et non-syndiqués. Pendant 6 mois, il avait donné réunion sur réunion et il est arrivé un moment où les chefs ont été poussés en avant et débordés par leurs propres troupes, impatientes d'entrer en bataille et de se livrer au combat.

C'est un enseignement qui se dégage de tout cela. C'est une leçon qui, nous l'espérons, servira et portera ses fruits. C'est un exemple qui ne sera pas perdu. A toutes les organisations ouvrières qui, demain, auront peut-être à entrer en lutte contre le capital, à en faire leur profit.

Un Révoqué.



Grève des Cheminots - TOULOUSE 13-21 Octobre 1910 - La Rentrée



Jean Duchêne

Débat général

Bon maintenant après ces multiples interventions qui sont riches d'enseignements sachant qu'on ne part pas de rien en termes de construction de lutte. Parmi nous actifs, retraités et camarades syndiqués on sait faire des choses, on sait aussi mesurer les positions politiques et autres sociales. Je vous avoue que c'est une grande partie de plaisir que nous avons vécue cet après midi. Le débat peut s'instaurer à partir de tous les points qui ont été développés. Nombreuses ont été les questions qui ont été posées notamment par Alain Boscus mais je pense aussi que cela aura suscité dans vos têtes et dans tout ce que nous avons en termes d'attentes certaines questions et après l'analyse peut être faite autour de cette table et apportée des compléments à partir de vos questions. La parole vous est donnée merci.



J'ai une interrogation concernant une question très importante qui était la lutte menée pour la défense des retraités. Cela doit aussi interroger les historiens qui devront revisiter cette période. Il y a des millions de salariés et de retraités qui se sont mobilisés dans les manifestations, pour la défense de la retraite à 60 ans. Ces mobilisations pouvaient-elles déboucher sur autre chose ? Pourquoi n'a-t-on pas réussi ?

Tu parlais de la déconnection des manifestations syndicales avec la politique, tu nous diras après ce que tu penses ?

Les manifestants qui se sont mobilisés pendant des semaines dans les rues à Toulouse et partout ailleurs n'ont pas su ou n'ont pas compris globalement qu'il leur fallait, si nous voulons gagner, qu'ils se réapproprient leur identité de citoyen. Tu as évoqué 1945. Pourquoi a-t-on pu à l'époque appliquer une partie des grandes mesures sociales du programme du Conseil National de la Résistance avec Ambroise Croizat, et Marcel Paul entre autre, dans une France exsangue, affaiblie loin d'avoir les richesses d'aujourd'hui ?

Je pense personnellement que la classe ouvrière de la libération qui a été grandie dans la Résistance avait acquis une maturité supérieure et une façon différente d'appréhender ces questions avec comme corollaire une CGT et PCF plus puissant ancrés dans le peuple.

Et je suis toujours interrogatif, sur le pourquoi ?

Parce que, je suppose, à mon avis que les salariés ne se sont pas emparés de cette grande question là de manière politique. On en est resté à l'ère

de la contestation. Je le regrette. Il y a bien sûr d'autres éléments qui ont joué. En 1945, sans vouloir jouer les nostalgiques nous n'étions pas dans une société mondialisée, on n'avait pas de téléphones portables, pas internet et pourtant on a avancé. Même si ça peut paraître paradoxal, parfois même contradictoire, d'un côté ces outils modernes à notre disposition ça nous aide, d'un autre côté ça nous dessert. La lutte idéologique à l'époque était à ses prémices alors qu'aujourd'hui elle est fortement développée et a envahi notre univers journalier tant-il est vrai que Louis XVI n'aurait jamais été condamné à mort s'il avait pu disposer de la télévision.

Je voudrais terminer par une anecdote un peu moins historique. Pierre Vincent a parlé de Lucien Midol, de Gaston Monmousseau, de Benoit Frachon que j'allais écouter à la salle de la Mutualité à Paris. J'ai connu de plus près Lucien Midol au Chalet Pierre Sémard dans les Alpes puisque la fédération CGT l'a hébergé jusqu'à la fin de ses jours.

J'ai passé 3 semaines avec Lucien Midol et j'ai eu la chance de manger à sa table, avec mes gosses, pendant mes vacances.

Je descendais à Argentières tous les jours chercher des croissants avec ma vieille 2 CH et je leur en apportais. Il lisait son journal l'Humanité avec une loupe parce qu'il était quasiment aveugle. Et c'était un vieux militant qui nous racontait sa vie. «Vous savez» nous disait-il lorsque j'allais faire des réunions avec ma petite sacoche d'ingénieur du PLM, j'informais le chauffeur de la machine qu'il fallait s'arrêter dans la gare où je devais descendre, mais une gare sans arrêt. Le chauffeur connaissant qui j'étais s'arrêtait toujours au grand dam de la compagnie... je descendais et j'allais faire ma réunion syndicale CGT.

Allez donc aujourd'hui faire arrêter un TGV à Grisolles pour une réunion syndicale avec les copains ?

Yvon Caze



Oui, Alain tu as énuméré les causes et les ambitions de grève. Notamment les grèves politiques. Bien sûr dans ton esprit tu les connais, il y a l'appel à la grève générale en 1914 contre la guerre qui n'a pas eu de répercussion. Il y a un appel à la grève générale en quelque sorte en 1934 pour faire échec au fascisme et là ça a marché. Il y a eu des appels contre le réarmement allemand où ça n'a pas marché comme on l'aurait souhaité mais il y a eu beaucoup de révoqués. Je sais que dans ton esprit tu les ranges dans les grèves politiques mais je pense que l'on pourrait leur faire un sort particulier, un sort dans le sens des explications

Alex Insa



Je vais être assez rapide, j'ai apprécié l'intervention d'Alain sur la connaissance des grèves, sauf quelques petits points sur lesquels tu m'as vu réagir d'ailleurs. Nous sommes effectivement une force de propositions à la CGT. Avant toutes actions nous employons toutes les formes possibles de négociations, ce que n'ont pas l'air de dire les gens de la CGT de ta famille, il faudra leur rappeler. C'est une des premières choses. Ensuite sur les médias, tu n'as pas donné assez d'explications sur le rôle des médias. Par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure on a une anecdote sur Toulouse. Pour les faire intervenir sur le conflit en 1995 sur FR3, il a fallu leur poser des rails devant la porte. La CGT était complètement exclue du débat alors qu'on était dans une grève très massive. Et ça les médias on le sait, c'est une force très importante. Cela n'a pas été assez dit à mon avis. On a parlé beaucoup de la force du patronat et de l'Etat contre le salariat, mais effectivement les médias en général sont acquis à leur cause. A l'exception d'un journal que je lis tous les jours les autres se tournent facilement quand même du côté du patronat et ça pèse très lourd. Cette question est souvent relevée par Jojo Muratet dans nos réunions et on a un sacré boulot à faire par rapport à ça.

Sur les formes d'actions, c'est pareil, il y a quand même des actions, des réactions dures avec le patronat certes, mais il y a eu aussi des actions bien connues dans la région, celle de 1995 où le rapport de forces fait que plus rien ne se passe dans l'entreprise et l'entreprise est

obligée de reconnaître que c'est le blackout on arrête tout. Les trains de Bordeaux, Marseille, ne passent plus. C'est dans les formes d'action, c'est quelque chose d'intéressant, genre piquet de grève, etc. mais il y a ces deux genres.

Il y a un truc qui m'a toujours troublé notamment en 1995 et dans d'autres mouvements, c'est la grève par procuration, ça n'a pas été cité. Vraiment c'est dément d'entendre ça et pourtant on est dans cette situation parce qu'il y a un rapport de forces qui faiblit compte tenu de la situation de syndicalisation. Le syndicalisme est en difficulté et le salariat en général aussi et ça c'est quelques chose qu'il faut approfondir et essayer de solutionner. Cela rejoint un peu ce que je voulais dire par la suite, les groupes genre coordinations qui se créent pour faire une action ne font pas toujours la clarté. La base quand même de l'organisation c'est de former le syndicat, parce que le syndicat joue bien son rôle en général dans l'organisation des luttes.

Claude Gleizes



Je m'appelle Claude Gleizes, j'ai été infirmière, je ne suis donc pas cheminote et c'est vrai que je suis militante CGT.

Je pense que participer à un mouvement de luttes est un extraordinaire moment d'émancipation. Je crois qu'on sort toujours d'une lutte grandi. Elle devient, ce qu'elle devient, mais celui qui a participé n'est plus le même qu'avant. Il a l'expérience d'autre chose, je crois que ça il faut le rappeler.

Vous parlez de mythe, j'ai participé au mouvement en 95. Cela existait avant, mais depuis 95 les cheminots sont devenus "mythiques" dans le mouvement social. C'est-à-dire qu'à l'hôpital, quand nous proposons une action, la réponse: «on n'est pas les cheminots, nos grèves ne se voient pas (continuité des soins), etc». Il y a une espèce de dimension mythique et pour avoir assisté avec des camarades cheminots à une assemblée générale à l'université du Mirail d'enseignants où les copains cheminots sont intervenus et où j'étais avec une autre copine puisqu'on représentait l'hôpital, je me souviens d'avoir remonté l'amphi avec les gens debout qui pleuraient. Il y avait de l'admiration pour les cheminots, le mythe est né de la lutte.

Le rapport des forces et les formes de lutte, vous y avez fait référence, sont différentes d'un endroit à l'autre. Je dirais que les luttes des hommes ne prennent pas les mêmes modali-

tés, que celles dans lesquelles les femmes qui y participent sont majoritaires. Il y a une différence de ce point de vue, les luttes des ouvrières, les luttes des hospitalières, etc., ce ne sont pas des luttes d'hommes. C'est une autre expression. Les femmes pensent qu'elles sont moins efficaces. Je n'en suis pas du tout sûre. Dans les hôpitaux nous avons un «privilège», celui d'avoir la population pour nous. Les infirmières qui se mettent en grève, pour les gouvernants, c'est l'impopularité assurée. Il y a aussi des professions mythiques! Les salariés (es) concernés (es) n'en sont pas pour autant conscients mais je crois que c'est notre travail de syndicaliste de leur donner conscience de ce que cela représente dans le rapport de force.

Vous parlez de mouvements de grève qui ne sont pas forcément l'arrêt de travail etc.

En 1978, nous avons lancé, au CHU de Toulouse, un mouvement dit "des 13 heures". Les hôpitaux parisiens, bénéficiaient d'une prime équivalente à 13 heures de travail et pas la province!

Nous avons lancé une grève administrative qui consistait à effacer les codes d'identifications chiffrés des patients, l'hôpital ne pouvait plus rien facturer, aucune retenue salariale, implication de toute la chaîne hospitalière, soins, laboratoires, radiologies, administratifs, etc.. Nous avons réussi à étendre ce conflit au niveau national et.... nous avons gagné.

Les femmes inventent des modes d'actions différents, nous pourrions comparer, à travers les ouvrages qui existent, les luttes hospitalières à vos luttes.

Dans les autres pays, ils ont aussi, leur manière de s'exprimer. J'ai eu la chance d'être invitée 2 fois au Japon et notamment en 1996 où les japonais nous avaient invités. Le mouvement infirmier, de la fédération santé japonaise avait invité la CGT, suite au conflit de 95. Quand je suis arrivée à Tokyo ils m'ont remis un press-book avec une revue de presse et la première chose que j'ai vue: une grande photo des cheminots de Toulouse qui avaient posé les rails sur la place du Capitole. Je dois vous dire que ce fut une émotion à 10 000 Km de découvrir la photo!

Les camarades japonaises, portent beaucoup d'intérêt à nos formes de luttes, elles m'ont posé beaucoup de questions. Elles se demandaient par exemple, comment nous avons pu camper sur la place du Capitole? Nous avions campé en 1991. Comment ça se fait que vous arrivez à faire des choses comme ça? Elles étaient très étonnées quand elles ont connu la proportion de syndiqués que nous représentons. Dans la santé à l'équivalent de la CGT. le syndicat au Japon représente 35 % de salariés syndiqués. Par contre

ne font grève au Japon que les syndiqués. Il n'y a pas de transgression à des règles et des lois. D'où leur interrogation comment vous avez fait pour mettre une tente sur la place du Capitole? J'ai expliqué que, quand le syndicat lance un mot d'ordre de grève, le rapport de force peut permettre de transgresser les règles patronales, et ce que dit le syndicat, ce qu'on décide collectivement, cela devient une action possible. Pour eux c'était complètement impossible!

Pour en revenir à vous, je crois quand même, que les gens vous renvoient un peu l'image de gens qui font des choses extraordinaires. On ne peut pas voir que ça, mais ça existe aussi, en tout cas, les cheminots, vous êtes trop forts.

Roger Rouillon



J'habite à Nîmes, je viens de Nîmes. Voilà il y a deux options : l'option réformiste et l'option révolutionnaire. Tu as dit tous à l'heure que ce qui était primordial c'était le salaire. Toutes les grèves et toutes les actions que nous avons

menées pour améliorer le salaire, c'était du réformisme pur et simple. Tu as parlé de la charte d'Amiens, qu'est-ce qu'elle disait : il faut transformer le sort des travailleurs. Fallait pas l'améliorer, mais le transformer. Il fallait en finalité supprimer le salariat et supprimer le patronat.

Qu'est-ce que ça veut dire arriver à l'émancipation complète des travailleurs? Qu'on ne remettra jamais en cause les avantages acquis et quand les conditions seront remplies, on atteindra des avantages nouveaux sans conflit, sans grève, sans combat. Tu disais tout à l'heure il y aura des négociations, il n'y aura plus rien ça sera automatique. Pour en arriver là, il faut arriver à l'émancipation complète des travailleurs, c'est ça la charte d'Amiens.

Le camarade disait tout à l'heure pourquoi nous n'avons pas gagné dans la grève sur les retraites? On a pas gagné parce qu'on n'a pas pu bloquer le pays. Chaque fois que les cheminots ont bloqué le pays comme en 1954 on a fait reculer LANIEL en 1995 on a bloqué le pays. Cette fois-ci on a été incapables de bloquer le pays ils ont fait ce qu'ils ont voulu. On avait des milliers de travailleurs dans la rue ils ont quand même passé outre. Mais je crois qu'on n'est plus capable de bloquer le pays parce que les cheminots ils se battent plus. On se bat plus camarades, quand on fait grève, on voit que les trains roulent.

Serge Brun : Je pense qu'il y a des ouvertures pour des interventions, je passe la parole à Pierre.

Pierre Vincent



Deux ou trois aspects. Je crois que c'est vrai que nous avons parfois un discours déséquilibré entre volonté revendicative affirmée et nécessité en tout état de cause à un moment donné d'aboutir à un compromis.

On ne peut pas nier que ça arrive parfois. L'inverse arrive aussi. Si on met un trait sur l'aspect revendicatif on est très tourné vers le compromis. Alors là je veux citer un exemple à titre personnel. Je me suis trouvé confronté en 1981, en tant que élu au conseil d'administration à des problèmes de réactions venant de la base sur ce qu'il fallait faire parce qu'il y avait un ministre communiste. On a eu, et là si vous voulez vous plonger dans vos souvenirs, on a eu sur le terrain des gens qui disaient : il ne faut surtout pas faire des vagues parce que ça peut le gêner. Or, vous ne trouverez pas dans les écrits de la CGT une telle formule. A aucun moment nous n'avons défendu cette thèse là. Et moi je suis d'accord avec le camarade, il faut, moi j'ai une formule, j'appelle ça tenir les deux bouts de la chaîne, tenir les deux bouts de la chaîne c'est développer un cahier revendicatif se battre pour le cahier revendicatif et en même temps préparer une négociation donc avoir une volonté d'aboutir par la négociation. C'est ce que je voulais dire.

Chez les cheminots, il y a une mythologie de la grève. Et les cheminots ont tendance à considérer que ce qui n'est pas grève n'est pas une vraie action. Ce qui fait que parfois on s'embarque dans des galères de grève à quelques uns et on n'aboutit pas; alors qu'en faisant signer un texte à beaucoup on avait plus de chance d'aboutir. Donc c'est vrai et c'est lié à notre histoire. Dans notre histoire il y a beaucoup de grève et quand effectivement on rencontre toujours des gens qui nous disent il faut faire grève on est forcément influencé. Dans mes jeunes années de délégué, ça remonte à une cinquantaine d'années, j'étais délégué au Comité d'Etablissement et j'ai appris de certains anciens qu'il ne fallait pas aller voir le patron pour remettre une note par exemple, parce qu'il fallait poser une question au Comité Mixte. Parce que, comme ça c'était une revendication. Il y a toute une fabrication de notre politique, qui n'est pas négative, il ne faut pas non plus dire ça, mais qui fait qu'on a tendance à privilégier la grève très souvent et qu'on a tendance à considérer que les autres formes d'actions sont des formes d'actions mineures presque symboliques.

Patrick Chamaret



Je voudrais dire quelques mots. D'une part quand on travaille sur l'histoire sociale, que ce soit au niveau départemental, régional ou national, on fait un travail d'histoire militant et on se donne un garde fou pour ne pas tomber dans la simplification.

Il faut en effet un recul d'une quinzaine ou d'une vingtaine d'années pour apprécier un événement sinon on tombe dans le témoignage ou dans l'émotionnel et ce n'est pas toujours les meilleures visions et approches que l'on a. Je n'interviendrai pas tout de suite sur la question du conflit des retraites, je crois qu'on n'a pas le recul nécessaire et les éléments d'approche suffisants, et pourtant nous avons un certain besoin d'analyse CGT pour continuer. Je suis de ceux qui pensent que le conflit ne s'est pas arrêté à la fin de cette étape du mouvement.

En même temps je partage entièrement, et c'est l'histoire qui me permet de l'apprécier lorsque l'on dit que ce sont les conflits qui font avancer la société. Avec le recul, l'histoire nous permet de voir le rôle du syndicalisme, le rôle des syndicats, des syndicalistes, et nous permet de mesurer l'évolution de la société notamment au plan social. Lorsque nous traitons de l'actualité au quotidien dans nos sections, nos syndicats, on se limite à ce qui fait effectivement l'actualité notamment les attaques et les mauvais coups que l'on subit plutôt que dans le temps de l'analyse des événements et du mouvement. Or je crois, et c'est plutôt une invitation car je sais que c'est difficile quand on est dans l'actualité on est plutôt bousculé par tout ce qu'il y a à faire, mais le fait de pouvoir travailler avec le recul et la vision qui est la notre sur 10, 15, 20 ans voire plus, cela permet de démontrer vraiment la crédibilité et l'efficacité du mouvement syndical.

C'est pour ça qu'à un moment donné, la CGT a pris une décision importante lorsqu'elle a mise en place et créé les instituts d'histoire sociale. Ça nous permet de produire un certain nombre d'écrits ou de documents que l'on transmet ensuite à ceux qui sont dans l'actualité et je crois que cela peut faciliter le travail et donc votre activité syndicale. Je vous invite à renforcer l'institut d'histoire sociale en terme d'adhérents vous pourrez ainsi bénéficier de tout ce que l'on produit et vous y trouverez un intérêt pour les luttes d'aujourd'hui.

Alain Boscus



Oui, la richesse des questions, c'est en relation avec la richesse du fonds, du thème, des conflits bien sûr.

Quelques éléments ! Je n'ai pas non plus les réponses sur le conflit des retraites. Nous en

plus on attend plus de 10 ans. Normalement on attend que les archives s'ouvrent, c'est-à-dire pour le moins, c'est 30 ans. Donc il faut attendre au moins cela, ça ne vous servira pas trop. Mais on peut se faire une idée, je n'ai pas de réponse immédiate. Par contre, ce qui me semble moi c'est qu'on est un peu paralysé aujourd'hui dans ce rapport entre le social et le politique. On l'entend dans les manif et dans les grèves, on est à la recherche d'un débouché politique. Ou dans l'attente d'un débouché politique. Le problème c'est l'attente du débouché politique. Ca revient à la question que je m'étais posée, dans une société démocratique avec élections, etc. quel est le pouvoir de la rue ? Quelle est la légitimité de la rue par rapport à la légitimité des élus, du pouvoir politique, du législatif, etc. ? Ce n'est pas simple. Je crois que là où on est un peu en retrait par rapport à ce que l'histoire nous a légué, c'est que l'on attend un débouché politique. Or le social peut créer un débouché politique. C'est en avançant que le débouché politique se crée et que la peur même que suscite la mobilisation peut créer le débouché politique.

Alors, voilà, moi je n'ai pas de réponse, il me semble que l'on est depuis 3 grands mouvements sociaux, 3 grandes mobilisations qui ont fait que je n'ai pas eu l'impression que les lignes ont bougé. Or nous avons eu des mobilisations plus importantes qu'en 1968, dans la plupart des villes. Moi, j'habite Castres, on a fait aux derniers mouvements, 8 ou 9 manifestations, alors que la ville n'en avait connu qu'une de ce style là, en 1968. Il ne faut pas faire la comparaison de ce mouvement avec la grève. Aujourd'hui, on est dans une période de crise, à une période défensive, à une période de limitation des statuts, enfin de division des statuts, etc. donc il ne faut pas comparer ça. Il faut comparer le rapport de forces. Et le rapport de force ce n'est pas que la grève, c'est l'ensemble des mobilisations et lors du dernier mouvement, on a eu des éléments qui nous permettaient de dire que la mobilisation, l'intérêt, le soutien était parfois au-delà de ce qu'on a connu en 1968 et finalement on débouche sur rien.

Je crois qu'on est trop dans l'attente d'un débouché politique et que le mouvement social et le mouvement syndical se mettent en retrait en disant ce

n'est pas à nous de créer le chemin, c'est au politique de nous le créer. Je crois qu'on est en deçà de ce que l'histoire a légué. Mais ça ne m'empêche pas d'être à l'écoute, ni de me dire que je reconnais qu'avec l'adversaire politique qu'il y a aujourd'hui et avec l'action défensive sociale et syndicale dans laquelle on se trouve depuis une génération, ce n'est pas facile. On joue cher à chaque mouvement d'ampleur nationale. Je ne dis pas qu'il fallait faire autre chose, je n'en sais rien, je suis dans l'interrogation. Bon ça c'est le premier point.

Ensuite la question des médias, je la retourne. Je sais très bien le rôle que jouent les médias. Je pense d'abord que ce n'est pas une volonté, les médias, ils ne sont pas automatiquement contre les syndicats ni contre les luttes sociales. D'abord, ils ne connaissent pas le social. Vous prenez n'importe quel syndicaliste de la Dépêche, il va vous confondre syndicat et confédération déjà, donc vous voyez c'est quelque chose de compliqué. Donc ils ne connaissent rien au social, c'est leur formation c'est comme ça. Il y a cela. Mais il y a le fait aussi qu'on les a déshabitués à s'intéresser du social d'une certaine façon. Parce que quand vous prenez les niveaux hauts de lutte des années 70, et bien lisez la dépêche des années 70, il n'y avait pas un jour dans les chroniques locales où il n'y eu la question sociale qui était abordée, pas un jour. C'est une source exceptionnelle pour les historiens. C'est-à-dire que quand le niveau de lutte est vraiment conflictuel et qu'on sait que le social joue son rôle, les organisations syndicales jouent un rôle, et ne sont pas dans l'attente du politique je vous dis que la dépêche elle joue son rôle. Forcée ou pas, je m'exprime pas là-dessus, mais ça n'a aucun rapport, la dépêche d'aujourd'hui et la dépêche ça fait une génération vous l'avez lue sans doute, mais parfois on oublie. Nous en tant qu'historien, j'ai un étudiant là qui sait très bien ce dont je parle, en tant qu'historien on a l'habitude d'aller lire des choses qui ont 30 ans, voilà, ou qui ont 60 ans, 100 ans, ça change; La lecture de la dépêche d'alors, c'était très formateur, c'était plein de trucs sociaux et y compris de grèves. Donc c'est un peu comme l'Etat, à un moment donné, je dis ça reflète le rapport des forces. Ce n'est pas ni d'un côté, ni de l'autre même si c'est plus d'un côté que de l'autre, mais généralement ça peut refléter le rapport de forces.

Quelques autres éléments, j'ai bien aimé ce que tu disais sur les modes d'actions féminins. Oui, bien sûr, je ne suis pas du tout spécialiste de ces questions là, il y a d'autres historiens qui y travaillent. Mais globalement ce n'est pas tant le fait hommes ou femmes ça peut être des formes d'actions différentes, les émigrés en ont montré différemment des autochtones par exemple. Mais ça peut venir des professions, il y a une richesse, une créativité qui est très forte. Ce qui est intéressant dans les conflits et dans la grève finalement, c'est qu'une forme n'annule

pas l'autre. C'est-à-dire que la palette, la richesse grandit en permanence et qu'on n'invente pas le fil à couper le beurre tous les jours. Et quand on fait une grève il y a des fondamentaux et je crois qu'on est tous conscients de ces choses là.

Bon après le côté des corporations mythiques ? Oui c'est vrais, les cheminots ont remplacé les métallos, les métallos ont remplacé les mineurs, c'est comme ça. On comprend pourquoi les mineurs ne sont pas mythiques, il n'y en a plus. Les métallos, ils ont vécu leur défaite historique au moment de 1978, au moment de la déconfiture industrielle. Vous avez des formes comme ça qui remplissent l'imaginaire social et politique qui doivent être pris en compte mais en même temps ça ne va pas nous empêcher de voir la richesse qui existe par ailleurs. Parce que de tout attendre des cheminots ? On attendait déjà, à l'origine de la grève générale en 1888, il y a déjà une déclaration qui appelle les cheminots qui dit la grève générale elle ne se fera pas sans les cheminots. Donc à force d'attendre toujours d'une corporation on n'avance pas. Je crois que la lutte, elle ne permet pas l'attentisme, ce qu'il faut dans la lutte c'est que l'information au bon moment circule et qu'elle soit la plus ample, la plus juste possible. On voit dans la lecture du texte qui a été fait, (la grève de 1910 relatée par un révoqué) que l'information circule.

Moi ce que j'ai à reprocher, je l'ai déjà dit à des camarades, lors du dernier mouvement par exemple, c'est que la confédération, elle n'a pas suffisamment fait fonctionner l'information. Or on est dans une société d'information. Tous les jours j'allais sur le site confédéral mais j'étais incapable de vous dire quel était le niveau du mouvement dans lequel on se trouvait. Je n'ai pas trouvé sur le site de la confédération par exemple le fait que l'UD de la Haute-Garonne appelait à la grève générale, je ne l'ai pas trouvé. Il y avait 5 UD comme ça en France mais je ne l'ai pas trouvé sur le site confédéral. Où est-ce que je l'ai trouvé ? Je l'ai grappillé sur d'autres sites, etc. mais j'aurais bien aimé le voir sur le site de la CGT. Donc si une confédération existe, c'est pour fédérer les informations que je ne trouverais pas biens sûr sur Antenne 2, ni sur FR 3 ni ailleurs.

Donc c'est là que j'attendais et en même temps je ne suis pas un fou de la transparence ni de la préparation préalable, parce que toutes les grèves générales et les cheminots, là où ils se sont plantés souvent, c'est qu'ils organisaient les grèves générales 6 mois avant, 8 mois, 1 an avant. En face, vous croyez qu'ils ne font rien pendant cette année là, ils font tout. J'ai là l'ordre, pas l'ordre de mobilisation, mais ce qui enjoignait quelques jours avant le déclenchement de la grève des cheminots, l'ordre de répression du gouvernement. Il disait au préfet, c'est comme ça allez-y. Ils avaient tout préparé, c'était presque un piège cette grève.

Georges RIBEIL l'a démontré, de trop préparer, je ne suis pas un fou de la transparence non plus, vous voyez je n'ai pas de réponse mais à moment donné quand même on attend de nos organisations qu'elles jouent un rôle fédérateur, informateur et tout ça. Je comprends qu'on ne puisse pas penser comme moi mais voilà je suis un peu parfois sur la ligne en me disant ça a été fait, ça a pas été fait, j'en sais rien.

Dernier point que j'avais relevé : sur le syndicalisme de lutte. Je reviens là-dessus parce qu'on me dit bien oui mais ta famille ils en sont restés à... Encore une fois j'ai l'habitude de lire les choses anciennes. J'ai encore un livre des années 1970 dans mon cartable. Vous êtes plusieurs à avoir milité dans les années 70, comment la CGT se présentait encore dans les années 70 comme un syndicalisme de lutte, un syndicalisme de revendications, elle ne voulait pas entendre parler, les militants de base ne voulaient pas entendre dire que c'était un syndicalisme de propositions. Or aujourd'hui, on tire dans un autre sens. Vous savez le coup de volant à gauche et le coup de volant à droite... ça ne marche jamais droit comme ça et on risque de faire des embardées malheureuses et moi j'ai un peu peur qu'on soit passé d'un coup de volant à gauche à un coup de volant à droite sans trop voir la marche en avant.

Serge Brun



On a eu quelques interventions de retraités, ce qui est intéressant on a 3 intervenants qui sont des actifs dans l'entreprise SNCF il y a Filou, Laurent et Michel Ricci.

Laurent Brun



Je partage les interrogations sauf que comme ça a été analysé dès le début il y a tellement de situations sociales différentes d'un métier à l'autre pour notre entreprise, mais aussi d'une entreprise à l'autre, je pense à la grève chez Carrefour, une grève chez Carrefour pour moi c'est plus fort qu'un mouvement reconductible de 4 jours chez les cheminots. Parce que les conséquences pour ces gens là, la pression managériale qu'ils ont et c'est pour ça que je partage totalement l'analyse qui est faite, de dire on ne peut pas compter les mobilisations seulement en jours de grève. Il faut que

ce soit pris dans le cadre d'un contexte managérial qui doit entrer en ligne de compte.

Sur l'intervention de la démocratie, est-ce que la rue a finalement son mot à dire ? Une fois qu'un président, ou qu'un parlement a été élu. Pour moi la réponse elle se trouve dans les guillemets que tu mettais dans le mot démocratie. Le fait que dans un pays on ne permette pas aux gens de prendre en compte la totalité des orientations politiques avant le vote, qu'il n'y a pas de débats sur la totalité des sujets est un handicap pour une vraie démocratie seulement électorale. Aujourd'hui on a donné aux gens des slogans, des idées, sur la rupture tranquille par exemple et on voit après qu'il y a plein de choses qui se font en dessous, qui se font même au-delà du pays, en Europe sur lesquels les gens n'ont pas eu à donner leur avis, ne se sont pas exprimés et s'expriment après. Et pour moi la démocratie c'est donner la possibilité au peuple de s'exprimer par les urnes ou par la rue et après c'est une question de rapport de force, de légitimité.

Sur le débat des retraites, on a gagné des millions de gens dans la rue et sur 25 millions de salariés, il y aurait du en avoir au moins 25 comme ça les choses étaient réglées. C'est toujours un curseur qu'on doit trouver.

2ème élément c'est au sujet des retraites moi je pense que tous les gens qui étaient dans la rue sur le débat des retraites, même s'ils n'étaient pas politisés ni prêt à s'engager dans un parti politique, ils avaient une conscience politique. Et le rôle des organisations syndicales, se jouent sur ça, surtout. Il faut qu'il y ait une déconnexion structurelle entre organisation syndicale et parti politique mais certainement pas dans les idées de la politique générale dans notre pays qui touche étroitement aux salariés. Cela ne veut pas dire appeler à voter pour quelque chose ou autre chose mais au moins rendre possible et utile le débat sur des questions politiques au sens large au sens général. C'est mon point de vue sur ce 2ème sujet.

Le dernier c'est pour être actuellement élu du personnel, je pense dans la salle il y en a qui l'étaient bien avant nous, sur l'histoire du compromis syndicat de lutte ou syndicat de négociation. Je pense que la différence ne doit pas se faire dans le sens est-ce qu'on signe un accord ou pas, mais quelles interventions des salariés auprès du syndicat pour savoir si cet accord est bon ou pas. Et je pense que les organisations syndicales, que moi je considère réformistes, elles n'ont rien à faire de leurs adhérents et peu importe ce que propose la direction, dès que ça reste dans un certain cadre on signe. Les organisations syndicales, comme la CGT jouent différemment. Elles ont le souci constant de réfléchir en fonction du sujet, à l'intervention des salariés pour améliorer les choses et l'intervention des syndiqués et des

salariés pour savoir s'il y a validation ou pas des propositions de la direction, mais ce n'est pas un refus complet de négocier. Je pense qu'en conservant ce souci on évite ce problème que le débat à soulever et d'être en cohérence avec le terrain, c'est là où la force de l'organisation syndicale est importante. C'est avoir la cohérence du terrain, contrairement à un parti politique qui a 10 000 adhérents si c'est le plus nombreux et beaucoup de gens qui votent pour lui, les organisations syndicales, c'est un peu l'inverse. A la SNCF on a la chance d'avoir des élections avec un taux de participation importante et pour la CGT, la chance d'avoir un taux de syndicalisation important qui nous garantit cette justesse par rapport au terrain et cette représentativité. Je pense que c'est ça qui évite les coups de volants à gauche et à droite.

Philippe Verdeil



Ce qui est important dans un conflit, c'est de gagner à partir des revendications que l'on a élaboré avec les salariés. Quand on sait ce que l'on va chercher et qu'on l'a bien travaillé et si le rapport de force qui est au niveau de l'enjeu,

mon expérience me dit que c'est possible de faire avancer les revendications. C'est ce qui s'est passé l'été 2009 à Toulouse avec les agents de conduite.

Il aura fallu sept lundi avec 90% de mécanos grévistes pour obtenir des améliorations dans les conditions de travail et le recrutement de 24 agents.

Le conflit de 2010 portant sur la réforme des retraites a été d'un niveau très important dans une situation pas facile pour le monde du travail. Contexte d'une crise systémique grave, gouvernement aux ordres des marchés financiers et salariés qui doivent payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables.

Pour autant, la CGT avait, dès 2009, travailler à construire l'unité la plus large possible pour que les salariés interviennent massivement pour ne pas se laisser faire, parce que cette réforme était et est toujours injuste et inefficace. Le conflit a duré pratiquement 6 mois sur des temps forts avec des appels à des grèves et manifestations qui ont réunis des millions de salariés. Le débouché du conflit est perdant. La réforme reculant l'âge de départ est rentrée en vigueur.

C'est au moment où dans le conflit, s'est posée la problématique de rentrer dans un mouvement plus dur, c'est à dire la grève reconductible que s'est posé les limites du rapport de force pour faire reculer la gouvernement. Trop peu de cor-

porations ont suivi le mouvement et l'issu était prévisible à partir du moment où une majorité de salariés ne s'engageaient pas dans ce type de conflit.

C'est aussi dans ces moments que l'on voit les limites du syndicalisme : faible syndicalisation, déploiement de la CGT et des autres OS dans toutes les entreprises où il n'y a pas d'implantation syndicale.

Chez les cheminots, nous sommes rentrés dans ce type de conflit (grève reconductible), à Toulouse, ce qui nous a permis de réunir entre 400 et 500 cheminots pendant plus de dix jours avec un bon rapport de force. Bien entendu les AG permettent le débat sur le fond et donc abordent les enjeux politiques, ce qui est très important pour faire avancer nos revendications.

Je salue quand même mon organisation, la CGT, ses syndicats, ses militants et particulièrement dans la Haute-Garonne. Elle n'a rien lâché, et elle a vraiment tout mis en œuvre pour empêcher cette réforme. Il faudra quand même que notre organisation, la CGT, prenne le temps d'analyser partout quels sont les obstacles qu'il faut abattre pour gagner dans le rapport de force, notamment quand on pose la question du conflit par la grève reconductible. Elle en connaît déjà un certain nombre.

Nous pouvons quand même dire que nous avons amené le débat sur une autre répartition des richesses et je suis persuadé que cette idée va faire son chemin, qu'elle mettra en difficulté le système capitaliste et que le monde du travail gagnera de vrais avancées.

Sur la forme de conflit dite de l'absentéisme, il est vrai qu'elle marque un mécontentement, qui fait ressentir un malaise, notamment sur la souffrance au travail. Cela reste quand même une démarche individuelle, qui ne correspond pas à la démarche collective de mon organisation syndicale, donc pas efficace du tout.

Michel Ricci



Avant toute chose, au nom du Secteur Fédéral merci d'avoir répondu à cette initiative et je veux remercier surtout les membres du collectif de l'IHS, du Secteur Fédéral pour l'avoir construite. Ca reste un moment privilégié, trop bref certain-

nement tant le dossier, le sujet qui est introduit par la grève des cheminots de 1910 et les 3 intervenants qu'on a eus tout à l'heure qui nous ont fait part de leurs connaissances, de leurs passions, de leurs recherches ouvrent une multitude de pistes, de débats. Et ce sont des moments qu'il faut renouveler. On verra comment on pourra profiter d'avoir parmi nous des gens qui peuvent nous permettre d'ouvrir notre champ de réflexion. Donc ça démontre que dans une période où des nombreuses personnes réécrivent l'histoire ou se l'approprient de manière différenciée, l'importance qu'on a de nous y pencher un peu et donc d'avoir à notre disposition des instituts qu'ils soient fédéraux, régionaux, confédéraux, pour analyser, bien mesurer l'histoire pour mieux comprendre ce qui se passe aujourd'hui et pour savoir où c'est qu'on veut aller ensemble, pour assurer un avenir meilleur pour les générations qui vont nous suivre. D'ailleurs, Alain l'a dit, il y a des pans entiers de l'histoire sociale qui ont disparu des livres d'histoire dans l'éducation nationale. Des programmes nationaux sur l'histoire sociale il n'y en a plus voilà. Donc c'est très important, et j'invite tous dans cette salle s'il n'y en a qui sont pas adhérents de le faire très rapidement, la cotisation n'est pas très élevée et le travail fourni mérite d'être parcouru.

Juste un mot, c'est vrai qu'Alain l'a dit, il faudrait se pencher un peu sur la crise du syndicalisme et ça mériterait une conférence et beaucoup plus de temps. Mais je crois que c'est aussi, pour répondre en partie sur le conflit des retraites, c'est aussi une des réponses de l'échec, à court terme du moins. On verra à moyen ou long terme. A court terme, sur l'échec qu'on a connu sur ce conflit là il y a un engagement très différencié selon la présence et l'influence de la CGT dans les entreprises dans ce pays, ça c'est incontestable. Non seulement de la présence CGT en terme électorale, mais aussi de la présence en force militante et d'organisation qui fonctionne. Et ça à la fédération des cheminots, je pense qu'avec l'engagement qu'on a eu et qui s'est traduit par de très fortes mobilisations même s'il y avait de la marge y compris chez nous, c'est le reflet d'une organisation qui a fonctionné parfaitement avec une pratique démocratique exemplaire. Je le rappelle systématiquement, parce que cela a été de la préparation du conflit en passant par l'organisation, jusqu'à l'arrêt du conflit. Arrêt du conflit qui est toujours très dif-

ficile, notamment en Midi-Pyrénées qui flirte, avec des scores très «soviétiques» on va dire. On regrette de ne pas avoir 10 % de grévistes parfois, c'est beaucoup plus simple pour arrêter. C'est d'autres problèmes, mais je ne sais pas pendant combien de jours de grève, on était encore à 80 % de grévistes chez les conducteurs ! Et quand il faut arrêter les gars, ce n'est pas très simple.

Donc sur la pratique démocratique qu'on a mise en place sur Midi-Pyrénées par exemple, tous les jours du conflit on avait des assemblées générales cumulées sur la région où on rassemblait sur le territoire plus de 1000 cheminots actifs. Avec une expression où on disait tout. Alors c'est vrai que quand on prend la parole on a la possibilité de faire passer des messages différenciés suivant le ton qu'on peut y donner c'est évident mais on disait tout, que ce soit des choses essentielles qui paraissaient nécessaires pour reconduire le mouvement ne serait-ce que le taux de participation à la grève, avec y compris les quelques informations de ce qui se passait ailleurs et puis sur l'analyse que nous on faisait syndicalement en amont des assemblées générales.

Sur le fait de la lutte et de la négociation, ce sont deux choses qui ne s'opposent pas, loin s'en faut. Sinon à quoi bon lutter si à la sortie on n'arrive pas à une négociation pour avancer pour la cause des salariés. Et sur les déterminants qu'on veut pratiquer dans notre syndicalisme, c'est une question essentielle. C'est construire nos revendications, être force de propositions, et je pense que parmi nos anciennes générations, être force de propositions on l'était on l'est et on va le rester, mais créer le rapport de forces à partir de ça pour pouvoir négocier sur les bases de nos revendications. Et à partir du moment où nous n'avons pas le rapport de forces, notre syndicalisme, c'est pour ça qu'on ne se permet pas et on n'appellera jamais à la grève, comme le font certains, si on a pas la capacité d'amener un certain nombre de salariés, actifs et retraités, derrière nous, pour pouvoir faire avancer les choses dans le sens de négocier sur la base de nos revendications et non pas sur la base des revendications de nos adversaires sociaux, parce que ça aussi c'est un terme dans l'instrumentalisation, comment t'as dit, l'institutionnalisation, le partenaire social, nous on le répète on est pas partenaire social avec le patronat. On est adversaire social à l'heure actuelle, plus que jamais. Mais c'est aussi une manière de dire : voyez les syndicats accompagnent la société. Réformiste c'est un terme qui a été galvaudé. Je préfère qu'on parle pour définir certains syndicats d'accompagnement plutôt que réformistes, parce qu'il y a des réformes qui sont bonnes du moins quand elles vont dans le sens du progrès social ce qu'on porte quand même.

Sur le parallèle qu'on peut faire avec la grève de 1910 et les dernières qu'on a vécues. C'est qu'en

matière de négociation, on est passé à un autre cap. Je veux dire par là que la négociation, c'est patronat et direction qui l'ont coupée. On est arrivé à un stade où le gouvernement sur l'action retraite ou les conflits chez les cheminots, c'est la direction d'entreprise qui a refusé de négocier tant qu'il y avait la grève tant qu'il y avait des gens qui luttaient. C'est un déni du droit de lutte, du droit de grève et ça c'est un autre paramètre qu'il convient de mesurer, très difficile. La répression est toujours là, plus que jamais, d'une manière différenciée on envoie un peu moins les casqués mais ils ne sont quand même pas loin. Mais surtout la répression financière pèse très lourdement, je rappelle que sur les conflits qu'on vient de vivre, on n'a pas pu négocier, ne serait-ce que l'étalement au moins sur 2 ou 3 mois des retenues pour grève. Il y a des cheminots qui a la fin du mois devaient de l'argent à la SNCF.

On connaît une répression envers la CGT et son secrétaire général, Didier Lereste en ce qui concerne les cheminots par une instrumentalisation médiatique et par une attaque directe frontale envers l'homme, le militant. Ca c'est de la répression. Répression financière et bien sûr répression syndicale. Je vous rappelle qu'on nous a attaqués sur le droit de grève, qu'on a limité. Tous les cheminots qui sont sortis de ce qu'on nous a autorisés de faire ils ont été sanctionnés lourdement. Donc, je dois dire il y a beaucoup de parallèles, l'histoire ne s'arrête pas, les luttes sociales non plus d'ailleurs et on doit les multiplier.

On parlait de salaires, de pensions, des multiples formes d'action, de pétitions. Sur les salaires, avec la pétition qu'on a faite on a recueilli 50000 signatures, c'est une méthode d'actions qui a son efficacité. C'est vrai qu'on a beaucoup de mal à faire comprendre que la grève n'est pas le seul moyen, qu'il y a d'autres moyens. Et je vous invite parce qu'on ne va pas s'arrêter de lutter dans la période, le 16 juin à la manif à Paris, ça aussi c'est une autre méthode d'action. Le but étant bien sûr d'interpeler les politiques et les citoyens. Le 16 juin ce sera une étape importante que ce soit sur l'ouverture à la concurrence, sur l'emploi, les salaires, etc.

Serge Brun



Bon je vais demander à Daniel de nous ramasser toutes ces interventions, faire passer les derniers messages, voilà. Et ensuite je crois qu'on arrive à l'heure des conclusions. Pour ne pas perdre de temps, je vois

que c'est 17 h 20 on est passionné par le débat je crois que c'est quelque chose de très intéressant je donne la parole à Daniel.

Daniel Auberger



Bien, vous vous doutez que l'exercice de synthèse étant l'exercice le plus facile, nous nous sommes battu au niveau du collectif IHS et c'est moi qui fût tiré au sort.

Je vous demande beaucoup d'indulgence à l'avance. Je vais essayer de faire rapidement une synthèse de notre après midi fort enrichissante.

Patrick Chamaret a démarré son intervention par la phrase suivante : «savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va», je crois que c'est une des missions des Instituts de l'Histoire Sociale, qu'il soit départementaux, régionaux ou nationaux. En tout cas pour nous au niveau de l'Institut de l'Histoire Sociale de la fédération CGT des cheminots nous le faisons non pas en nouveaux historiens mais dans le cadre du travail en commun avec la CGT, parce que nous travaillons en étroite collaboration avec le secteur, avec la fédération nous ne sommes pas des instituts qui seraient en dehors.

Notre mission c'est de poursuivre et d'ouvrir des perspectives, vous les avez dans les documents qui sont sur la table. Je crois que vous avez apprécié la qualité des interventions qui ont été faites par nos trois intervenants. Des similitudes a dit Patrick Chamaret avec les tactiques de lutte réseaux-régions. Mais tout le monde ne fait pas en même temps, c'est une donnée à intégrer. Nous avons également pu noter un sentiment d'échec à la suite des conflits mais je crois qu'il y a des enseignements forts, 1911, un an après la grève de 1910, les 5 francs accordés, le régime de retraite avec effet rétroactif, on verra peut être demain avec le conflit des retraites s'il se passe des choses intéressantes.

J'ai noté aussi comme un des aspects intéressants des interventions, le fameux Guérard qui était secrétaire de la fédération et qui s'était entouré d'une équipe qui n'était pas cheminots. Quand on le situe dans notre parcours, on se dit comment était-ce possible que des choses pareilles se passent. Par contre quand il parle de Rothschild propriétaire du réseau Nord qui avait mis en place, des logements sociaux, ça s'est passé

ensuite avec les mineurs et dans d'autres corporations aux 18, 19ème siècles pour faire en sorte de canaliser les luttes.

J'ai été assez impressionné qu'Alain nous dise, je l'ai découvert en tout cas, que très peu d'historiens travaillent aujourd'hui sur les grèves. C'est une inquiétude. Il fait le lien avec la période violente que l'on traverse aujourd'hui mais il n'empêche qu'on a, peut être, nous aussi un rôle à jouer là-dessus pour faire avancer les travaux.

Vous avez certainement appris qu'il y avait 3 grandes périodes; ça m'a intéressé de voir que les 3 grandes périodes de la grève, âge de l'exclusion etc. c'est quelque chose que j'ai découvert et qui apporte beaucoup à la réflexion.

Qu'a dit Sophie BEROUD ? Elle a dit que la grève n'a pas de destin mais que le conflit est une certitude, je crois que c'est quelque chose qu'on pourrait garder en mémoire pour y travailler.

J'ai noté également le mythe des cheminots. Il faut qu'on fasse attention, ça été dit par les intervenants, attention au mythe des cheminots, je crains que le mythe des cheminots il fasse comme le mythe des mineurs demain. Certes il y a eu une période très riche mais les choses bougent.

Marx disait, ce n'est pas moi qui l'ai retenu, c'est Alain, il disait «qu'on a que des chaînes à perdre dans la grève», dans le journal le révoqués dit «se battre jusqu'à la mort». Il faut bien mesurer aujourd'hui les enjeux de l'affrontement, les capacités des travailleurs, les limites qu'ils se fixent, jusqu'où ils peuvent aller dans les actions, ce qui appuie un peu ce que disait Alain, il n'y a pas que la grève, toutes les formes d'action ont leur pertinence et leur force.

Voilà pas de modèle, originalité selon les pays, les corporations. Sur les limites aussi du syndicalisme cela a été abordé comme la place du politique. Le retrait des syndicalistes en général sur les questions politiques, c'est un sujet qui mérite d'être regardé de plus près. Et je terminerai par une phrase qui me semble pas mal du tout pour conclure : «derrière la grève il y a la conquête d'un autre monde» et je crois que ça fait partie de la démarche des révolutionnaires que nous sommes un peu tous quelque part cette part d'utopie. Merci.

Les cheminots

Article rédigé Par Nathanaël Signoles-Beller Etudiant archiviste et publié sur son site Internet : Les archives des camarades.

Je remercie Guy Herbretou, membre du collectif toulousain de l'IHS CGT Cheminots, qui m'a four-ni de nombreux renseignements nécessaires à la rédaction de cet article.

Mercredi 18 mai 2011, à l'initiative du secteur fédéral Midi-Pyrénées des cheminots CGT, de l'Institut d'histoire sociale de la fédération CGT des cheminots (IHS CGT Cheminots) et de l'Institut régional CGT d'histoire sociale de Midi-Pyrénées (IRHS CGT Midi-Pyrénées), s'est tenue à Toulouse une rencontre sur le thème de la grève des cheminots de 1910 et, plus largement, du conflit social dans l'histoire. Ce blogue n'est évidemment pas le lieu pour en rendre compte ; ses organisateurs le feront dans leur bulletin respectif. En revanche, il importe ici d'évoquer la place importante accordée aux documents d'archives lors de cette manifestation. En effet, celle-ci a été l'occasion de découvrir le carnet d'un révoqué d'une part, une exposition de l'IHS CGT Cheminots d'autre part, enfin, un panneau complémentaire conçu par le collectif toulousain de cet IHS CGT.

La lecture du carnet d'un révoqué : une valorisation originale d'un document d'archives.

Daniel Auberger, cheminot à la retraite, militant CGT et membre du collectif IHS CGT Cheminots de Toulouse, a procédé à la lecture intégrale du témoignage d'un révoqué. Intitulé La Grève des cheminots de Toulouse : l'historique du conflit par un révoqué, ce livret relate le conflit entre les cheminots de Toulouse et la compagnie de chemins de fer locale, du 13 au 21 octobre 1910. Il aurait été écrit par l'un des trente-sept grévistes toulousains révoqués par la compagnie et « édité au profit de la caisse de secours des révoqués ». Il est conservé dans les archives de la fédération CGT des cheminots, à Montreuil.

Malheureusement, hormis ces quelques informations, livrées par la première de couverture du carnet, reproduite sur l'un des panneaux de l'exposition de l'IHS CGT Cheminots, peu de choses ont été dites sur ce document au cours de la conférence. Qui en est exactement l'auteur ? S'agit-il d'un écrit de commande ? Quel est son état de conservation ? A-t-il déjà été exploité ou est-il inédit ? Ces questions relatives aux conditions de production et de conservation de ce document d'archives – questions qui auraient bien sûr contribué à sa mise en valeur – méritaient d'être abordées par les membres de l'IHS CGT Cheminots.

Mais ces oublis – que l'on peut comprendre car les membres de l'IHS CGT Cheminots ne

CGT et leurs archives de la grève de 1910

sont ni his-toriens ni archivistes – ne doivent pas faire passer au second plan l'originalité, l'efficacité et la qualité de la démarche de valorisation de ce carnet. La lecture d'un document d'archives, à voix haute et en public, constitue en effet un moyen, certes simple (légèreté du dispositif), mais efficace et vraisemblablement sous employé afin de valoriser des archives. La lecture permet, me semble-t-il, d'atteindre directement le public, et donc de lui communiquer plus efficacement le contenu d'un document d'archives que n'y parviendraient d'autres modes de valorisation (reproduction en fac-similé, citation d'extraits sur un panneau d'exposition...).

Le lecteur, Daniel Auberger, est intervenu à différents moments de la rencontre, en guise d'interludes. Sa lecture « perlée » fut soignée, vivante et émouvante. L'auditoire, en grande majorité composé de retraités CGT, est apparu captivé, mais pas exempt de réactions. Rires et rumeurs ont par exemple accueilli les expressions employées par le révoqué : « renards », pour qualifier les non grévistes, ou le mot d'ordre « la grève ou la mort ! »... La diffusion d'extraits de chants de lutte pour introduire et conclure les phases de lecture augmentait encore leur réception par le public.

Le choix de l'IHS CGT Cheminots de mettre en valeur un document par sa lecture en public – un public de syndicalistes – suscite deux observations plutôt ambivalentes. D'un côté, ce dispositif évoque les interventions en meetings ou en congrès, bien connues des acteurs du mouvement ouvrier. D'un autre côté, il renvoie à un monde distinct du leur : celui d'une élite cultivée qui peut écouter, en librairie ou au théâtre, des lectures de textes littéraires.

La grève des cheminots de 1910 : une exposition bien illustrée

L'exposition sur la grève des cheminots de 1910, conçue par l'IHS CGT Cheminots à l'occasion du 41^e congrès fédéral CGT des cheminots en novembre 2010, était également présentée dans la salle de la conférence. Elle se compose de dix panneaux comportant des textes expliquant les faits et ainsi que de nombreuses reproductions de documents d'archives. Un livret d'une trentaine de pages l'accompagne, dans lequel les panneaux sont reproduits à côté de textes explicatifs plus fournis. Chaque panneau propose entre trois et huit reproductions de documents d'archives. Ces derniers sont pour la plupart bien légendés. La typologie, le nom de l'auteur, la date, le fonds d'appartenance et le lieu de conservation sont renseignés, avec plus ou moins de précision. Toutefois, certains documents ne comportent aucune légende. Cela est regrettable pour le visiteur curieux (le passionné, l'étudiant,

le chercheur ou l'archiviste) qui souhaite connaître précisément l'origine des documents qu'on lui donne à voir. Le livret de l'exposition, certes destiné aux syndicalistes et non au grand public ou à un public scientifique, aurait pu contenir une liste des références des documents utilisés et exposés, de même que des renseignements pratiques sur les organismes qui les conservent.

Pour le plus grand plaisir des visiteurs, les typologies documentaires en présence varient, même si les documents iconographiques règnent : affiches, dont celles de Jules Grandjouan ; cartes postales ; photographies ; unes de publications et de brochures ; tracts ; courriers. Ces documents proviennent en grande majorité des archives confédérales de la CGT, de sa fédération des cheminots et de fonds ou collections personnels tels ceux de Georges Séguy ou Alain Gesgon.

Cependant, tous les documents exposés n'ont pas été produits par les organisations syndicales de l'époque – Syndicat national et Fédération des mécaniciens et chauffeurs. En effet, de nombreuses reproductions de dessins de presse, de journaux politiques, de photographies, de cartes postales sont utilisées. Ces dernières, en très grand nombre, interrogent sur les conditions de leur création : les grévistes commandaient-ils les cartes postales à des photographes-éditeurs ou bien étaient-ce les photographes qui prenaient l'initiative de photographier, d'éditer une carte postale puis de la vendre aux grévistes ?

Cette exposition, qui a déjà tourné dans plusieurs villes de France, atteint son principal objectif : valoriser les archives produites par la CGT ou son entourage, en même temps que les acteurs qui les conservent et les traitent.

La grève de 1910 en Midi-Pyrénées : une grève sans archives... syndicales

Dans un contexte de commémoration des cent ans de la grève des cheminots de 1910, le collectif toulousain de l'IHS CGT Cheminots s'est penché sur le mouvement dans la région toulousaine. Le panneau complétant l'exposition de l'IHS CGT Cheminots, intitulé La grève de 1910 en Midi-Pyrénées, est l'aboutissement d'un travail de recherche en archives mené par ce collectif et en parti-culier par l'un de ses membres, Guy Herbreteau.

Sur le panneau, des cartes postales et des rapports du commissaire central de la ville de Toulouse au préfet accompagnent des textes inspirés par lesdits rapports ou par des articles de presse parus dans L'Humanité, Le Midi socialiste ou La Dépêche du Midi. Il est regrettable qu'à la qualité de la documentation historique à l'origine de ce panneau s'oppose l'absence de légende

des archives reproduites. Cette absence de légende peut décevoir le visiteur, de même que les services d'archives conservant les documents originaux et autorisant leur reproduction.

A moins de considérer les cartes postales comme des archives syndicales, il est frappant de constater qu'aucune archive syndicale n'est exposée sur ce panneau. Pourquoi ? Les grévistes toulousains d'octobre 1910 n'en auraient-ils pas produit ? L'auteur de La Grève des cheminots de Toulouse : l'historique du conflit par un révoqué évoque pourtant à plusieurs reprises les affiches que les cheminots placardaient, à l'attention de la population, sur les murs de Toulouse. « A l'attention des ménagères ! », clamaient même l'une d'entre elles. Des documents ont donc été produits, mais où sont-ils passés ?

Les archives stockées au secteur fédéral Midi-Pyrénées des cheminots CGT ne contiendraient rien de pertinent, mises à part deux cartes postales représentant, pour l'une, une manifestation de cheminots, pour l'autre, le groupe des grévistes révoqués. « Plusieurs rapports de police, des listes de noms de grévistes, l'organisation de l'occupation des installations du chemin de fer par l'armée, des télégrammes émanant du gouvernement, quelques journaux... mais très peu de documents syndicaux » : c'est ce qu'a découvert G. Herbreteau dans les archives de la préfecture, conservées aux Archives départementales de la Haute-Garonne. Les Archives municipales de Toulouse ne renfermaient quant à elles que quelques cartes postales. Des recherches ont certainement été effectuées dans les archives de la fédération CGT des cheminots – puisque le carnet du révoqué y a été trouvé – ou à la Bourse du travail de Toulouse, mais se sont révélées vaines.

Quid des archives du comité de grève toulousain de 1910 ? « Il est probable que ces documents sont perdus », estime G. Herbreteau, qui a conscience que certaines organisations syndicales ont des efforts à faire en matière de gestion de leurs archives. La perte ou la destruction de ces archives syndicales apparaît en effet comme une hypothèse bien fondée. La réorganisation du paysage syndical cheminot de 1917, le coup porté au syndicalisme par la Première Guerre mondiale ou le manque d'attention des syndicalistes vis-à-vis de leurs archives sont quelques facteurs d'explication à prendre en compte.

A voir sur le Web : • Le site de l'IHS CGT Cheminots ; • L'article « Les syndicats de cheminots : la grève de 1910 » sur le site L'Histoire par l'image ; • Une collection de cartes postales sur la grève de 1910 sur le site Archives du chemin de fer ; Le site de l'Association pour l'histoire des chemins de fer (AHICF) ;



Gare de Toulouse Matabiau vers 1910 - IHS CGT Cheminots

